

2017

Attitudes d'un dirigeant de l'Eglise méthodiste unie face à la planification familiale : Etude menée en commune Cankuzo de la province Cankuzo

Niyokindi, Rosalie

UB, FPSE

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1497>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

**FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION**

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

**ATTITUDES D'UN DIRIGEANT DE L'EGLISE
METHODISTE UNIE FACE A LA PLANIFICATION
FAMILIALE**

Etude menée en commune Cankuzo de la province Cankuzo

Par

Rosalie NIYOKINDI

Sous la direction de:

Pr Paul NKUNZIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement
en vue de l'obtention du Grade de Licenciée
en **Sciences de l'Education**

Bujumbura, Octobre 2017

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous sentons l'agréable devoir d'exprimer nos sentiments de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Notre profonde gratitude est adressée en premier lieu au Professeur Paul Nkuzimana, directeur de ce mémoire, qui nous a guidé pas à pas sur le chemin de notre recherche depuis le choix du sujet jusqu'à la phase finale. L'encadrement qu'il nous a offert est allé au-delà du simple devoir. Sa rigueur scientifique et sa détermination nous ont marquée et nous serviront certainement dans notre vie future.

Nous ne pouvons pas ne pas remercier les familles Barnabé Mbonimpa et Victor Butoyi pour le soutien matériel qu'elles nous ont fourni durant notre séjour à l'Université du Burundi et plus particulièrement au cours de la rédaction de ce mémoire. Qu'elles trouvent au cours de ces lignes un sentiment de notre satisfaction.

Enfin, nos remerciements vont s'adresser à nos enquêtés qui ont eu l'amabilité de nous recevoir et de nous fournir des informations nécessaires à la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent au cours de ces lignes l'expression de notre profonde gratitude.

Rosalie NIYOKINDI

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CPAJ	: Collectif pour la Promotion des Associations des Jeunes
DPNP	: Déclaration de la Politique Nationale de la Population
EDSBU	: Enquête Démographique et de Santé au Burundi
EMU	: Eglise Méthodiste Unie
ESF	: Expansion Scientifique Française
Et al	: Et d'autres ou et ses collaborateurs
Etc.	: Et cætera
FMI	: Fonds Monétaire International
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
FPSE	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
INSP	: Institut National de la Santé Publique
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
P	: page
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNP	: Politique Nationale de la population
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
pp.	: De la page....à la page
PUF	: Presses Universitaires de France
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
UB	: Université du Burundi
ULB	: Université Libre de Bruxelles
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture).
UNICEF	: United Nations for International Children Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

RESUME

Le Burundi fait partie des pays les plus pauvres de la planète où la population augmente de façon galopante. Des mentalités pro-natalistes liées à des croyances religieuses figurent parmi les facteurs à la base de cette surpopulation. Malgré la disponibilité des méthodes contraceptives pour pouvoir mettre en œuvre une politique de planification familiale, beaucoup de Burundais n'envisagent d'utiliser l'une ou l'autre de ces méthodes. Dans notre travail, nous nous sommes donné pour objectif général d'*étudier les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning familial*.

En gros, les enquêtés ont indiqué que la pauvreté constitue un des éléments qui engendrent l'accroissement de la population. Les cas de conflits fonciers, de migration, d'insécurité, d'abandon scolaire, de vol, de prostitution, etc., trouvent origine dans la misère que connaissent certaines familles et deviennent critiques suite à l'explosion démographique et aux conditions actuelles d'organisation sociale. Cependant, seule l'abstinence pendant la période féconde de la femme pour les mariés et l'abstinence pour les futurs mariés constituent la seule méthode préconisée par un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie au détriment des méthodes contraceptives artificielles. Ce dernier trouve que l'avenir de la population ne sera pas meilleur si la croissance démographique poursuit son rythme et si aucune mesure d'éradication de la pauvreté n'est prise par des instances habilitées.

En définitive, compte tenu des résultats de l'étude, nous pouvons conclure que notre objectif général de recherche a été atteint.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
RESUME	iii
TABLE DES MATIERES	iv
0. INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.1. Motivation du choix du sujet.....	2
0.2. Délimitation du sujet	3
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATIONS	
METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE.....	
	4
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES	5
1.1. Attitude.....	5
1.2. Dirigeant.....	7
1.3. Eglise	8
1.4. Démographie	9
1.5. Famille.....	11
1.6. <i>Planning</i> familial.....	12
CHAPITRE II : CONSIDERATIONS SUR LA FECONDITE ET LA DEMOGRAPHIE	
AU BURUNDI.....	
	14
2.1. Situation démographique au Burundi.....	14
2.1.1. Structure de la population.....	15
2.1.2. Niveau de fécondité au Burundi.....	16
2.1.3. Enfants nés vivants et enfants survivants	16
2.1.4. Intervalle intergénéésique.....	17
2.2. Attitudes face à la fécondité	18
2.2.1. Motivation envers la fécondité	19
2.2.2. Préférence des parents face au sexe de l'enfant	21
2.2.3. Richesse et fécondité	21

2.2.4. Rôle de l'enfant dans la famille.....	22
CHAPITRE III : LE CHRISTIANISME ET LE <i>PLANNING</i> FAMILIAL	24
3.1. L'Eglise catholique et le planning familial.....	24
3.1.1. Le mariage et le planning familial.....	25
3.1.2. L'Eglise catholique et les méthodes contraceptives artificielles	26
3.1.3. L'Eglise catholique et les méthodes naturelles.....	27
3.2. L'Eglise protestante et la contraception	28
3.2.1. Le dessein divin et la fécondité	29
3.2.2. La fécondité, une bénédiction et non un fardeau.....	30
3.2.3. La contraception est contraire à la loi divine.....	30
CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE ET DEMARCHE	
METHODOLOGIQUE.....	32
4.1. Problématique.....	32
4.2. Objectifs de recherche	36
4.2.1. Objectif général	36
4.2.2. Objectifs spécifiques.....	36
4.3. Méthode et technique de la recherche	37
4.3.1. Méthode qualitative	37
4.3.2. Enquête par l'entretien semi-directif.....	37
4.4. Terrain et population d'enquête.....	40
4.5. Travail de terrain	41
4.5.1. Préenquête	41
4.5.2. Technique du choix des enquêtés et déroulement d'enquête	43

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION	
DES RESULTATS OBTENUS	47
CHAPITRE V: PRESENTATIONS DES CAS	48
5. 1. Cas «A»	48
5. 2. Cas «B»	50
5. 3. Cas «C»	51
5. 4. Cas «D»	53
5. 5. Cas «E».....	54
5.6. Cas «F ».....	56
CHAPITRE VI : EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE.....	57
6.1. Position face à une progéniture nombreuse en famille.....	57
6.2. Conséquences de l’explosion démographique dans une famille	60
6.3. Problèmes liés au manque d’emploi.....	65
CHAPITRE VII : CONNAISSANCES SUR LE PLANNING FAMILIAL	67
7.1. Information en rapport avec le planning familial	67
7.2. Choix de la méthode contraceptive à utiliser.....	68
7.3. Appréciation sur la méthode contraceptive à utiliser	71
7.4. Conseils aux mariés et aux futurs mariés	74
CHAPITRE VIII : DEFI DE L’EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE	77
8.1. Avenir de la population face à l’explosion démographique	77
8.2. Propositions relatives à la pratique du planning familial	81
8.3. Le ralentissement de la croissance démographique.....	83
CONCLUSION GENERALE.....	87
SUGGESTIONS	89
BIBLIOGRAPHIE	90
ANNEXES.....	94

0. INTRODUCTION GENERALE

Le Burundi fait partie des pays capitalistes dits moins avancés, moins industrialisés ou en développement, par opposition aux pays du Nord industrialisés ou développés. Le faible développement de ces pays est souvent justifié par plusieurs facteurs parmi lesquels la pression démographique occupe la place primordiale ; la population de ces pays souffre d'une pauvreté généralisée. A ce propos, le rapport du PNUD (2010, p.116) signale que « *dans les pays les plus pauvres d'Afrique, on trouve 421 millions d'individus souffrant de la pauvreté multidimensionnelle, plus de 410 millions pour ces pays en souffrent à cause de leur forte surpopulation.* » La plupart des individus dans ces pays souffrent de mauvaises conditions de vie liées à la sous-alimentation, au manque de la scolarisation, au manque de bonnes conditions de logement et au manque de personnel qualifié, des médicaments et des installations dans le domaine sanitaire, ce qui augmente le taux de mortalité infantile et maternelle. La forte croissance de la population dans ces pays serait l'un des facteurs qui freinent leur développement socio-économique.

De ce fait, nous considérons que le *planning* familial serait une meilleure voie pour répondre aux problèmes causés par le galop démographique dans ces pays. Outre que le *planning* familial assure la bonne santé de l'enfant et de la mère, il garantit le développement familial et celui de la société. Au Burundi, c'est en 1983 qu'a été officiellement posée la question de savoir comment concilier la croissance démographique et la croissance économique. Cette politique a été suscitée par la publication des résultats du recensement général de la population de 1979 qui a donné un effectif de 4 028 420 habitants avec une densité de 155 hab/km². La population burundaise croît d'année en année. Le dernier recensement qui a eu lieu en 2008 montre que la population a augmenté, et a atteint à 8 053 574 habitants avec une densité de 310 hab/km² malgré la mise en place de la politique de *planning* familial. Selon le site www.populationdumonde.com, consulté le 16/11/2016 à 9h00', « *la population du Burundi est estimée à 11099288 habitants avec une densité de 435hab/km²* ». Nous constatons que la population devient de plus en plus nombreuse malgré la mise en place de la politique de *planning* familial.

Selon Chasteland (1994, p.157), « *dans les pays en voie de développement, la croissance démographique rapide est un obstacle au développement des programmes d'éducation et de santé, et donc des ressources humaines.* » Nous comprenons que le développement d'un pays

dépend de la qualité de l'éducation, de l'état de la santé et des ressources humaines. Chaque pays doit préconiser des mesures rigoureuses qui s'imposent pour faire face aux problèmes liés à la surpopulation. Le gouvernement burundais et les ONG s'efforcent jusqu'aujourd'hui d'aider des couples à savoir maîtriser leur fécondité par la pratique du *planning* familial pour faire face aux conséquences néfastes du galop démographique que connaît le Burundi. Citons à titre d'exemples, les conflits fonciers, les tueries, le manque d'emploi, le vol, etc.

La religion protestante n'accepte pas le *planning* familial par l'usage des méthodes artificielles, elle enseigne et encourage les méthodes naturelles sur la base du comptage de la période menstruelle de la femme. Selon les enseignements de cette religion, la naissance de l'enfant émane du surnaturel et l'usage des méthodes artificielles de contraception est considéré comme un péché. Ainsi, nous avons voulu étudier l'attitude de l'Eglise Méthodiste Unie à l'assujetti du *planning* familial à partir des positions développées par ses dirigeants.

La présente étude se subdivise en deux parties. La première a été consacrée au cadre théorique et méthodologique de la recherche et comprend, l'élucidation des concepts-clés que nous avons utilisés tout au long de notre travail, la situation démographique du Burundi, le christianisme et le *planning* familial et la présentation de la problématique et la méthodologie de recherche. La deuxième partie a été consacrée à la présentation des cas, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats de l'enquête. Cette partie visait à découvrir les problèmes liés à la pression démographique, les sources et les connaissances sur le *planning* familial et les perspectives de sortie de la croissance démographique.

0.1. Motivation du choix du sujet

Le choix d'un sujet de recherche n'est en aucun cas arbitraire. Un chercheur pourrait être motivé par des raisons diverses. Selon Portnoy (1969, p.101), « *le choix d'un sujet de travail peut dépendre de multiples raisons qui interfèrent ou se mêlent, les motifs personnels, les déterminations inconscientes, le niveau d'étude et le milieu socioculturel auquel on appartient.* » Ainsi, le choix de notre sujet de recherche intitulé « *Attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning familial.* » a été motivé par deux raisons majeures.

La première raison réside dans l'importance que revêt le problème démographique au Burundi. La population burundaise ne cesse de s'accroître et prend un élan important alors que les moyens prévus pour répondre aux besoins vitaux des citoyens sont limités. Dans le

contexte où le Burundi est l'un des pays les plus pauvres de la planète, le gouvernement estime que le *planning* familial est une des solutions disponibles pour ralentir la croissance démographique.

La deuxième raison réside dans le fait que la religion est un facteur culturel qui pourrait influencer sur le comportement des individus en matière sociale. C'est la raison pour laquelle nous avons cherché à savoir comment l'Eglise Méthodiste Unie se positionne par rapport à la pratique du *planning* familial à travers ses dirigeants.

Le gouvernement du Burundi, les ONG et les autorités religieuses sont préoccupés par la question démographique et ses conséquences. C'est pour cela que, pour notre part, nous avons voulu étudier les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie vis-à-vis du *planning* familial face à la problématique de la croissance démographique.

0.2. Délimitation du sujet

L'on peut noter que des recherches ont été menées auprès des gens appartenant à différentes églises sur le phénomène de la croissance démographique et le *planning* familial comme moyen de freiner la pression démographique au Burundi. Citons par exemple Ndayikeza (2004) dans son étude intitulée : «*Opinions des chrétiens membres du conseil paroissial de Ngagara sur la planification familiale*». Les résultats qu'elle a obtenus montrent que la religion catholique a un impact négatif sur la planification familiale puisqu'elle contre les méthodes artificielles et encourage seulement les méthodes naturelles. Niyonkuru (2015) dans son travail de recherche intitulé : «*Les adeptes de l'Eglise de pentecôte face à la régulation des naissances* » montre que la religion pentecôtiste a une incidence négative sur la pratique de la régulation des naissances parce qu'elle préconise l'utilisation des méthodes naturelles seulement. Notre étude s'est effectuée auprès d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie en vue de découvrir ses attitudes et ses connaissances sur le *planning* familial ainsi que leurs perspectives de sortie des problèmes causés par le galop démographique. Il nous a paru nécessaire de la mener dans la province de Cankuzo en Commune Cankuzo. Le fait de nous intéresser à ce milieu est que c'est dans cette province que l'Eglise Méthodiste Unie a commencé à s'implanter au Burundi, c'était en 1935. En outre, nous avons eu l'occasion de séjourner dans ce milieu et d'entendre certains adeptes de cette Eglise qui disent que leur religion est contre l'utilisation des méthodes contraceptives artificielles.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATIONS
METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

Pour bien mener son étude, le chercheur, pour sa propre compréhension et celles de ses lecteurs, est appelé à préciser le sens des termes-clés qu'il a utilisés. Le présent chapitre a pour objet de définir ces derniers dans la mesure où ils peuvent comporter plusieurs significations. Ainsi, il était nécessaire de les élucider pour mettre au clair les significations qui conviennent le mieux avec notre travail. Alors, il nous a semblé indispensable de définir les termes suivants : démographie, famille, *planning* familial, église, opinion et attitude.

1.1. Attitude

Le monde comporte des objets différents. Ces derniers constituent un univers sensible. Lorsque les gens les contemplant, parlent de ces objets, il arrive un moment où ils disent à leur propos qu'on les aime ou qu'on ne les aime pas. Cela nous paraîtrait normal car les gens sont des observateurs du monde qui les entoure et sont sensibles à ces objets de façon différente. Les gens évaluent chaque fois les objets qu'ils rencontrent. Ils ont donc des attitudes diverses envers ces objets. Le concept *attitude* renferme plusieurs définitions différentes. D'après Sillamy (1980, p.119), «*le terme attitude vient du latin «aptutidino», aptitude qui signifie la manière d'être dans une situation.*» Il désigne l'orientation de la pensée, les dispositions profondes de notre être. Sa signification s'oriente vers le sens physiologique et psychologique comme le précisent certains auteurs. Thurstone (1931, p.123) cité par le même auteur, indique que «*l'attitude est la somme des sensations et sentiments relatifs à un objet déterminé.*» L'attitude a donc une composante affective qui renvoie aux sentiments, aux émotions qui sont associés à tel objet. Pour Pinto et Grawitz (1964, p.71), «*l'attitude implique un état dans lequel l'individu est prêt à répondre à une certaine manière à une stimulation.*» L'attitude exige donc un stimulus. Elle est la manifestation d'un état d'esprit d'un individu vis-à-vis d'un objet. C'est une prédisposition mentale qui permet à agir de telle ou telle manière. Elle est donc une intention individuelle. L'attitude pourrait différer d'un individu à l'autre et selon plusieurs structures affectives des motivations, des intérêts, des influences groupales, sociales etc.

Selon Mendras (1975, p.65), «*l'attitude est une disposition plus ou moins permanente qui est la source d'un grand nombre de comportements et d'opinions sur un sujet.* » L'attitude désigne la manière de penser, d'agir ou de réagir intérieurement d'un individu devant un fait ou un phénomène et plus précisément un jugement intérieur d'un individu face à une situation,

à un objet ou à un événement qui lui arrive. Les différents comportements affichés manifestent l'état intérieur de l'individu sur un sujet quelconque.

Pour Lafon (1979, p.103); «*l'attitude est une disposition plus ou moins déterminée par l'expérience qui exerce une influence directrice sur la conduite (...). L'attitude met en jeu la totalité de l'être humain en relation avec l'objet, la personne ou la chose.* » Ici, nous pouvons comprendre que l'attitude permet à un individu de prendre sa position sur un sujet donné ou un problème posé compte tenu de l'expérience vécue. L'attitude détermine aussi la conduite d'une personne sous l'influence de telle question ou de telle situation. Si on connaît l'attitude d'une personne à l'égard d'un objet, d'un événement ou d'une situation, on est à mesure de déterminer son comportement futur à l'égard de ces derniers si rien ne change. Donc, on peut prévoir le comportement en fonction des attitudes.

Maisonneuve (1985, p.23), définit l'attitude comme étant «*la manière dont une personne se situe par rapport à des objets de valeur.* » Ici, l'attitude désigne l'orientation de la pensée positive ou négative à l'égard d'un objet ; celui-ci pouvant être une personne, une catégorie de personnes ou encore une forme de modèle social de conduite. Les attitudes positives génèrent des comportements d'approche et les attitudes négatives conduisent à l'évitement. Donc nous disons que les attitudes orientent les jugements ou les comportements de chaque personne.

La définition de Mucchielli (1972, p.101) donne plus de précision. L'auteur a défini l'*attitude* comme étant «*une réaction ou une disposition personnelle qui est expliquée par des genres et réactions constantes, à l'égard de certaines situations (êtres, objets, idées, conditions de vie...), par des opinions, des jugements, des conduites. Nos conduites expressives des structures latentes de notre personnalité et des points de vue auxquels nous nous plaçons pour répondre.*» Ici, l'attitude constitue un mode existentiel, une disponibilité à sentir, à percevoir et à réagir d'une façon particulière à l'égard des situations ou des événements. Elle permet d'apprécier et de juger des situations, ou des objets, ou des stimulations avant de réagir. Nous retenons que l'attitude est une manière d'être, une prise de position d'un individu par rapport à une situation ou un événement, elle est aussi un état dans lequel il agit expressivement et qui fait référence à l'expérience et devient source de nombreuses opinions personnelles ou d'un comportement quelconque.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons défini l'*attitude* comme une prédisposition psychique de l'individu à réagir à un objet social. Cette prédisposition, en

interaction avec la situation sociale, guide et oriente le comportement manifeste de l'individu. L'attitude qui s'observe dans ses manifestations peut être découverte chez les dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie face à l'explosion démographique et à l'usage des méthodes contraceptives comme moyen pour ralentir la croissance démographique.

1.2. Dirigeant

Un dirigeant désigne une personne qui est à la tête d'une institution étatique ou paraétatique. Cette personne joue un rôle d'influencer les membres du groupe institutionnel qui lui est confié. Selon Robert (2010, p.746), un dirigeant désigne « *une personne qui donne une direction générale, une orientation* ». Nous retenons qu'un dirigeant donne aux membres de son groupe institutionnel un plan à suivre, des ordres ou des règles à respecter.

Le même auteur (2010, p.747) indique qu'un dirigeant est « *toute personne qui dirige. Les dirigeants d'une entreprise, l'administrateur, directeur, gérant, décideur. Les dirigeants d'un parti, d'un mouvement, d'un club sportif, etc. C'est un animateur, un chef, un meneur ou un responsable.* » Nous remarquons qu'un dirigeant exerce une influence sur le reste des membres du groupe du fait qu'une grande partie des responsabilités lui incombe. Il devient comme un leader quand il agit positivement envers les membres de son groupe institutionnel, donc, il a la soif de chercher l'intérêt de chacun des membres de son groupe institutionnel.

Pelletier (1999, p.16) quant à lui précise que « *par essence, le moteur de l'action de diriger est bien celui de prendre des décisions... ou de prendre la décision de ne pas en prendre. Un dirigeant habile sait contrôler sa tentation à résoudre des problèmes qui n'en sont pas dans l'immédiat, évite de décider prématurément ou de prendre des décisions inapplicables, mais aussi, reconnaissons-le, de prendre des décisions relevant d'autres personnes. Bref, savoir prendre des décisions éclairées constitue un art complexe.* » Nous retenons qu'un dirigeant ne devrait pas prendre des décisions de façon spontanée. Il devrait prendre du temps de réflexion sur ce qu'il veut communiquer aux membres de son groupe. Dans ce cas, il devrait agir après concertation avec d'autres membres de son groupe institutionnel ou d'autres partenaires importants. Pelletier (1999, p.17) ajoute que « *dans le feu de l'action, les dirigeants d'expérience apprennent qu'une bonne décision est, le plus souvent, une décision que l'on prend et que l'on rend bonne.* » Nous remarquons qu'un dirigeant devrait prendre une décision acceptable et favorable aux membres de son groupe. Cette décision devrait favoriser l'épanouissement et la spontanéité de tout membre du groupe institutionnel.

Dans notre travail, nous définissons un dirigeant comme étant un chef de l'Eglise Méthodiste Unie qui donne des directives à suivre aux chrétiens méthodistes. Ces derniers doivent adhérer à sa position et exécutent la décision qu'ils ont été communiqués une fois qu'ils demeurent encore partisans de l'Eglise Méthodiste Unie.

1.3. Eglise

La définition du terme *église* renvoi à deux sens. Certains auteurs le définissent en donnant le sens d'un groupe d'individus constituant une société divine et le sens d'un bâtiment dans lequel se réunissent les chrétiens. Sillamy (1980, p.528), a défini le terme *église* en se basant sur son orthographe. Pour lui, une *église* avec "é" minuscule signifie *«un édifice religieux dont le rôle principal est de faciliter le rassemblement d'une communauté chrétienne. L'église est un bâtiment consacré à la prière et aux pratiques culturelles des chrétiens.»* Pour cette définition nous comprenons que le terme *église* prend le sens d'un bâtiment de rencontre pour les gens constituant une société religieuse ou une communauté chrétienne. Le même auteur (1980, p.528), continue en disant que le terme *église* avec "e" majuscule signifie *«une communauté des croyants unis par une même doctrine et qui croient en un même être suprême (Dieu) et les enseignements de Jésus-Christ.»* Cette définition nous fait remarquer que le mot *église* désigne un groupe des gens qui ont la foi ferme à un être surnaturel qu'ils appellent *«Dieu»*, ces gens doivent suivre les enseignements de Jésus-Christ et constituent une communauté chrétienne.

L'approche théologique distingue deux définitions du mot *église*. D'abord dans l'ancien testament, le terme *église* désigne *«toute réunion du peuple de Dieu.»* nous comprenons ici particulièrement celle qui a pour but de louer l'éternel et cette réunion se tient ou non dans un temple. Puis, Poupard (1979, p.579) précise que *«l'Eglise est une convocation des fidèles au sens actif et passif envoyée à tous les hommes, elle est l'appel de l'évangile adressée à tous pour qu'ils suivent le christ unique médiateur de Dieu et les hommes, par la réponse de la foi des disciples et elle est le rassemblement organisé de ceux qui accueillent la vérité et la vie du fils de Dieu venu dans le monde pour révéler l'amour du Père.»* L'Eglise désigne une communauté des personnes qui ont une croyance basée sur la même doctrine religieuse et ces dernières croient et obéissent en un même être suprême. Encore l'Eglise désigne le rassemblement des gens qui ont la foi trouvant sa racine dans l'évangile et est renforcée par les enseignements de Jésus Christ.

Selon l'approche sociologique, Durkheim (1979, p.69) définit l'église comme « *une société dont les membres sont unis parce qu'ils se représentent de la même manière, le monde sacré et ses rapports avec le monde profane, et parce qu'ils traduisent cette représentation comme des pratiques identiques, c'est ce qu'on appelle Eglise.* » Nous comprenons ici le terme *Eglise* comme une société des personnes qui devraient entretenir de bonnes relations avec le sacré. Les membres de cette société doivent être initiés à des pratiques sacrées afin de constituer le mouvement d'ensemble et doivent respecter le règlement à suivre au sein de cette société afin de se comporter de la même manière devant leur être sacré et de respecter la réalisation des pratiques identiques religieuses.

Le même auteur (1979, p.168), explique qu'« *une église ce n'est pas simplement une confrérie sacerdotale : c'est la communauté morale fondée par tous les croyants d'une même foi, les fidèles comme les prêtres.* » Ici nous retenons l'*Eglise* comme une société constituée par un peuple qui se réunit autour du sacré, unis par la même foi, convoqué et soumis à une même autorité surnaturelle. De plus, c'est une institution hiérarchique où il y a des autorités qui exercent une influence sur l'ensemble des autres communément appelés fidèles ou adeptes. Toutes ces définitions nous renvoient à comprendre l'*Eglise* comme une société où le peuple est administré par le pouvoir surnaturel (l'être suprême). Ce peuple obéit ce sacré divin en suivant l'enseignement donné par ses chefs.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons défini l'*Eglise* comme le groupe de personnes qui adhèrent à la doctrine religieuse de l'Eglise Méthodiste Unie, donc les fidèles et leurs dirigeants de cette Eglise.

1.4. Démographie

Le terme *démographie* se définit comme une science autonome qui a pour objet d'étude, "*la population humaine*" dans les milieux donnés et pour les périodes déterminées. Différents auteurs ont donné leurs définitions du terme *démographie*. Ainsi, nous avons évoqué quelques-unes qui concordent avec notre sujet de recherche. Dumont (2007, p.18), nous propose une définition étymologique du terme *démographie*. Celui-ci est composé de deux mots grecs. Le premier mot, « *desmos.*» qui signifie « *population*» et le deuxième, « *graphein.*» signifie « *décrire*». Le terme définit donc la science de la population humaine dans tout son état, pour un tel milieu, pour ce qui concerne sa densité et son effectif pour une période déterminée. Cette science se charge d'étudier l'augmentation ou la diminution de la

population qui dépend beaucoup du taux de fécondité, du taux brut de natalité, du taux brut de mortalité et des mouvements migratoires. Donc, la population peut se trouver dans un état de croissance ou de décroissance.

Le même auteur (2007, p.18) ajoute que son objet est *«la description numérique des populations pouvant s'appuyer sur deux modalités d'appréhension : la modalité première s'intéressant au mouvement de la population sur une période donnée, la modalité seconde étant l'état de la population à un moment précis»*. Les définitions précédentes font remarquer que le terme *démographie* pourrait signifier une science de la population à l'état stable et en mouvement sur une période déterminée. C'est décrire une population vivant un territoire, par des nombres, sur une période bien précise.

D'après Pressât (1978, p.39), la *démographie* se définit comme *«l'étude des populations humaines en rapport avec leur renouvellement par jeu des naissances, des décès et des mouvements migratoires, à analyser d'abord, l'état des populations c'est-à-dire leur effectif et leur composition selon divers critères à savoir l'âge, l'état matrimonial, la répartition en famille, le sexe, le milieu de résidence, la densité de la population, les degrés d'instruction, la localisation géographique, ensuite, les divers phénomènes qui influent directement sur cette composition et sur l'évolution des populations tels que la natalité, la nuptialité, la mortalité et la migration. Enfin, les relations réciproques existant entre l'état des populations et évolution d'une part et les phénomènes démographiques qui en sont le siège d'autre part.»* L'analyse démographique apparaît comme un instrument qui permet de caractériser l'état des populations humaines à partir des indicateurs susmentionnés dans la définition précédente du terme. Elle apparaît comme une science au service des spécialistes des sciences sociales et humaines. Son apport numérique apparaît comme une réponse scientifique aux questions que suscite l'explosion démographique.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons défini le terme *démographie* comme l'étude de la population burundaise qui s'accroît sans cesse, ce qui entraîne l'arrêt de la croissance économique dans la majorité des familles burundaises et dans le pays. Elle est une étude numérique de la population burundaise qui pourrait inciter les dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie d'avoir des attitudes particulières face à la croissance démographique au Burundi et la pratique du planning familial comme une des solutions répondant aux problèmes liés à cette dernière.

1.5. Famille

Le terme *famille* comporte plusieurs significations. Il s'avère nécessaire de choisir celles qui concordent avec notre sujet de travail de recherche en nous référant aux différentes définitions données par différents auteurs. Selon Sillamy (1980, p.475), le terme *famille* est défini comme, «*l'ensemble d'individus unis par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption, qui vivent ensemble sous un même toit ou s'ils sont séparés, se reconnaissent un foyer commun* ». Selon cet auteur, le terme *famille* désigne le groupe de personnes qui habitent dans un même foyer, ces dernières ont un lien basé sur l'union de deux personnes de sexe différent par le mariage, qui, par après auront une descendance. Dans cette définition, nous entendons les notions de sexualité, de reproduction, de tendance maternelle et paternelle et de protection de la progéniture. L'auteur évoque aussi le lien d'adoption qui peut être une relation de parenté légale d'un parent avec un enfant sans qu'il n'y ait ni pour l'un ni pour l'autre de relation parentale basée sur les processus biologiques responsables de la naissance de l'enfant.

Héritier cité par Robinson (2003, p.207) donne deux définitions anthropologiques du terme famille. Dans la première définition, l'auteur dit que «*le terme famille désigne primitivement un groupe familial étendu, impliquant une résidence géographique, un territoire, et souvent une activité de travail spécifique. Dans la deuxième, le terme famille repose sur l'union plus ou moins durable et socialement approuvée d'un homme et d'une femme et de leurs enfants. Elle suppose une alliance, une filiation, un appariement et un apparentement. Elle suppose donc l'existence préalable de deux autres familles : l'une est prête à fournir un homme, l'autre prête à fournir une femme.*» Nous constatons que ces deux définitions du mot *famille* renvoient à deux sens distincts : résidence géographique et professionnelle ainsi que la parenté. Le premier sens désigne un groupe de personnes vivant le même milieu et ayant une activité spécifique en commun, celles-ci n'ont obligatoirement pas un lien de sang entre elles, par exemple les pêcheurs, les chasseurs etc. Dans le deuxième sens, le terme *famille* désigne

ce que nous appelons une famille élargie d'un individu. Les dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie qui sont eux aussi des parents responsables de leurs familles ont le rôle important de protéger leurs enfants et de les éduquer jusqu'à un stade adulte. Ces derniers doivent tenir compte de la croissance démographique, des conditions de vie difficiles que connaît la société burundaise afin d'en faire face pour assurer le bien-être de leurs familles.

Concernant notre sujet de recherche, nous avons défini le terme *famille* comme le groupe des gens qui vivent dans le même foyer qui ont un lien de sang et partageant ensemble la vie et les biens de la famille. Donc, les dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie ont leurs familles et sont les parents des enfants, ce qui les conduit à avoir une attitude particulière face à l'explosion démographique et à l'usage des méthodes contraceptives compte tenu de la doctrine religieuse de cette Eglise.

1.6. *Planning familial*

Le terme *planning* familial est synonyme de la planification familiale. Le premier mot de ce terme vient du verbe anglais «*to plain*» qui signifie «*prévoir*». Ce concept fait référence à un plan de travail, à un programme et à l'organisation du travail. Ce terme désigne des expressions telles que la régulation des naissances, l'espacement des naissances, la limitation des naissances, la réduction de la fécondité et la pratique anti-natale.

Selon le gouvernement du Burundi et l'UNICEF, (1998, p.11), «*le planning familial est le droit et le devoir de couples de décider : du nombre d'enfants qu'ils veulent avoir et qu'ils peuvent éduquer, de la période où ils veulent les avoir. Ils peuvent prendre ces décisions en utilisant des méthodes contraceptives efficaces. Le planning familial a pour but de planifier et de limiter le nombre d'enfants dans une famille et dans certains cas d'aider les couples sans enfants à en avoir.*» Le planning familial implique donc l'usage des méthodes ou techniques contraceptives par le couple en vue de décider librement et avec responsabilité le nombre d'enfants qu'il désire à avoir et à un espace programmé. Cette responsabilité suppose également une prise de conscience d'un environnement économique favorable à la vie et à l'éducation de l'enfant. La santé de la mère et celle de l'enfant doivent être sauvegardées en essayant de réduire au maximum les risques de mortalité.

Quant à Mbangui (1990, p.30), la planification familiale est : «*L'ensemble des mesures, techniques psychosociales et éducatives qui permettent aux couples ou aux individus*

d'atteindre certains buts en fonction de leurs possibilités et leurs désirs notamment, favorisation des naissances désirées, agissement sur les intervalles entre les naissances, évitement des naissances non désirées et détermination du nombre d'enfants souhaités pour constituer une famille. » A partir de ce point de vue, nous constatons que le *planning* familial joue un grand rôle au sein des familles parce qu'il leur permet d'avoir un nombre d'enfants escomptés dans une famille au cours des périodes préétablies. Le *planning* familial est considéré comme une des méthodes disponibles aux individus et à toute la communauté répondant mieux à la question de l'explosion démographique. C'est la pratique contraceptive par des moyens ou méthodes empêchant la naissance pendant les périodes non voulues pour bien protéger la santé de la mère et de l'enfant et elle assure la protection de la vie communautaire.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons défini le terme *planning* familial comme le contrôle des naissances par l'utilisation des méthodes contraceptives afin d'avoir un nombre d'enfants limité et pendant une période voulue pour les couples chrétiens et plus spécialement les dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie qui sont les parents responsables des familles tout en tenant compte de la croissance démographique que connaît notre pays. Cela peut susciter des attitudes particulières chez ces derniers compte tenu de leur croyance religieuse.

En conclusion, ce dit chapitre a porté sur la définition des termes : *attitude, dirigeant, église démographie, famille et planning familial*. Tout en sachant que certains de ces termes-clés peuvent avoir plusieurs sens. Nous avons confronté les points de vue de plusieurs auteurs afin de préciser le sens qui s'accorde mieux avec notre travail de recherche. Nous avons l'espoir que la lecture de notre travail sera plus facile grâce à ces clarifications. Dans notre étude, il nous a paru nécessaire d'aborder des considérations relatives à la démographie et à la fécondité au Burundi.

CHAPITRE II : CONSIDERATIONS SUR LA FECONDITE ET LA DEMOGRAPHIE AU BURUNDI

La situation démographique est une question importante dans le monde. Cette démographie pourrait exploser ou ralentir dans un milieu donné. Le phénomène démographique dépend beaucoup plus des attitudes envers la fécondité des gens d'un milieu, leur tradition envers la fécondité, le taux brut de fécondité, le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. En effet, dans ce travail, nous avons développé les thèmes se rapportant à la démographie et à la fécondité au Burundi.

2.1. Situation démographique au Burundi

Un des traits saillants de la situation démographique au Burundi concerne les densités élevées que connaît le pays. Cette situation démographique est expliquée par la croissance rapide qui pourrait être l'une des causes qui handicapent la croissance économique du pays et pourrait freiner les bonnes conditions de vie de toute la population burundaise ce qui attire l'attention des acteurs sociaux du développement du pays. D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat RGPH (2008, p.4), c'est en 1983 que le gouvernement du Burundi a entrepris, pour la première fois, la formulation de la Politique Nationale de la Population (PNP) pour essayer de concilier la croissance démographique et la croissance économique, mais cette dernière n'a pas été mise en œuvre. Dans le rapport du RGPH (2008, p.4) s'inscrit qu'en 2002, le gouvernement a repris la formulation d'une Déclaration de la Politique Nationale de la Population (DPNP) pour répondre aux défis de la démographie. La dite politique n'est encore adoptée. Cependant, tout effort fourni pour résoudre le problème de la croissance rapide de la population serait en vain car la population burundaise augmente de plus en plus.

Pour le RGPH (2008, p.4), la densité entre 1979 et 2008, est passée de 155 à 310 hab/km² en moyenne. En 2008, la population était de 8053574 habitants, avec un taux d'accroissement démographique moyen annuel de 2,4%. En 2014, les données de la FNUAP ont montré que la population burundaise a déjà atteint 9661289 habitants sur une densité moyenne de 374 hab/km². Ces effectifs témoignent une croissance rapide de la population sur un territoire d'une superficie de 27834 km². Pour les informations fournies par le rapport final de l'ISTEEBU (2010, p.2), la population est inégalement répartie sur le territoire national et représentant un déséquilibre entre les provinces, la densité varie entre 116,5 et 474, hab/km². L'explosion démographique au Burundi fait que le pays soit classé parmi les pays les plus

peuplés de la planète. Ce surpeuplement favorise la crise socioéconomique avec les problèmes qui touchent plusieurs niveaux de la vie humaine.

Actuellement, l'autorité administrative et d'autres secteurs sociaux prônent une politique pour faire face à ces problèmes. Celle-ci consiste en la maîtrise de la surpopulation par le *planning* familial. Mais, ce dernier n'est pas le seul à remédier tous ces problèmes de la vie humaine que connaît le pays, d'autres programmes doivent être initiés tels que, le développement agricole, l'expansion de l'éducation, etc. Mais, sachons bien que tous ces programmes ne pourront pas réussir au moment où les familles burundaises restent attachées à des mentalités pro-natalistes.

2.1.1. Structure de la population

La population du Burundi présente une structure caractérisée par une proportion des femmes peu supérieure à celle des hommes. Les informations du RGPH (2008, p.4) montrent qu'en 1979, le rapport de masculinité est de 93,5 hommes contre 94,6 femmes et en 2008, dans le total de 8053574 habitants, 51% de la population sont de sexe féminin et 49% sont de sexe masculin. La population burundaise compte un pourcentage important d'enfants et des jeunes gens et une faible proportion de personnes âgées. Les informations recueillies dans le rapport final de l'ISTEEBU (2010, p.17) sur l'EDSBU montrent que plus de deux tiers de la population burundaise ont moins de 25 ans, soit 67% de la population et près de la moitié a moins de 15 ans, soit 47%. Cela est expliqué surtout par la fécondité élevée des femmes burundaises. Les gens de 65 ans et plus ne représentent que 3%. Comme les enfants forment un groupe de personnes inactives mais consommatrices, ces derniers constituent une surcharge sur les services sociaux. La pauvreté pourrait attaquer la majorité des familles burundaises et surtout celles qui ont un grand nombre d'enfants. Pour ce qui concerne le milieu de résidence, la plupart de la population burundaise vit en milieu rural, soit 90%. La répartition selon le milieu de résidence fait appel en général au sexe. Les informations du rapport final de l'ISTEEBU (2010, p.58) sur l'EDSBU montrent un rapport de masculinité en milieu rural de 86 hommes pour 100 femmes, alors qu'en milieu urbain, le rapport de masculinité est de 107 hommes pour 100 femmes.

2.1.2. Niveau de fécondité au Burundi

Burundi est classé parmi les pays les plus élevés d'Afrique. La croissance démographique actuelle du pays est expliquée par le rythme de celle-ci. Les résultats de l'ISTEEBU (2010, p.58) sur l'EDSBU montrent que la descendance de la femme burundaise a déjà atteint en moyenne 6,4 enfants en fin de sa vie féconde. Le taux global de fécondité générale pour mille femmes en âge de procréation était de 203‰, et le taux moyen de naissances vivantes survenues au sein de la population était 45‰. Concernant les taux de fécondité selon le milieu de résidence, à tous les âges, les taux de fécondité du milieu rural sont supérieurs à ceux du milieu urbain. Une femme du milieu rural aurait 1,8 enfant de plus qu'une femme du milieu urbain, en moyenne 6,6 enfants pour une femme du milieu rural contre 4,8 enfants pour une femme du milieu urbain.

Les résultats du rapport final l'ISTEEBU (2010, p.59) sur l'EDSBU montrent que le taux de fécondité varie aussi de façon très importante selon les différentes régions. En Mairie de Bujumbura, ce taux est d'en moyenne 4,2 enfants par femme et il est estimé à 7,1 enfants au maximum dans la région d'Ouest, à 6,7 enfants au maximum au Nord du pays, à 6,3 enfants au maximum au Centre-Est et à 6,2 enfants au maximum au Sud du pays. Le taux de fécondité présente des écarts importants selon le niveau d'instruction des femmes d'un minimum de 4,4 enfants chez les femmes ayant atteint le niveau secondaire ou plus, à 6,8 enfants chez celles qui n'ont pas fréquenté l'école, il est de 6,6 enfants en moyenne chez celles qui ont le niveau primaire.

2.1.3. Enfants nés vivants et enfants survivants

La proportion des enfants nés vivants et survivants au Burundi est plus élevée car des mesures rigoureuses ont été prises pour lutter contre la mortalité infantile. Les résultats de l'ISTEEBU (2010, p.160) sur l'EDSBU montrent que *«le taux de mortalité infantile a fortement baissé passant de 204‰ en 1996-2001 à 96‰ en 2006-2011.»* Ce changement est dû aux campagnes de vaccination des petits enfants et des femmes enceintes et leur mise en application et le taux de mortalité infantile diminue davantage.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme est assimilable à la descendance moyenne finale par femme enfin de sa période féconde. Les informations fournies par le rapport final de l'ISTEEBU (2010. p.60) sur l'EDSBU indiquent que pour une population où la fécondité

reste invariable, la descendance finale tend à se rapprocher de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). Au Burundi, l'écart très faible entre l'ISF de 6,4 enfants et la descendance moyenne finale de 6,6 enfants par femme ne permet pas de conclure à une tendance à la baisse de fécondité et cela donne une idée évidente sur l'augmentation de la population d'ici et dans les années à venir si rien ne change. Le taux d'enfants survivants est aussi très important et varie selon certains facteurs à savoir l'âge de la femme, les femmes en union ou non. Les résultats donnés par le rapport final de l'ISTEEBU (2010, p.61) sur l'EDSBU indiquent qu'une femme burundaise de 15 à 49 ans a déjà donné naissance à 2,7 enfants et 2,3 enfants de ces derniers sont encore en vie, ce qui indique qu'environ 15% des enfants nés vivants sont décédés. En général, le nombre d'enfants nés vivants augmente rapidement avec l'âge de la femme, passant de moins d'un enfant parmi les femmes de 15 à 19 ans à 7,1 enfants en moyenne parmi les femmes âgées de 45 à 49 ans. Ainsi, chez les femmes de 45 à 49 ans sur une moyenne de 7,1 enfants nés vivants, seulement 5,5 enfants sont encore en vie, en moyenne 1,5 enfants sont décédés.

En outre, le cadre privilégié à la procréation reste l'union par le mariage même s'il y a des exceptions. De différentes proportions importantes ne sont constatées qu'aux jeunes âges où une grande partie des femmes ne sont pas en union. Selon les résultats du rapport final de l'ISTEEBU (2010, p.61) sur l'EDSBU, 1,0 enfant né vivant pour l'ensemble des femmes de 20 à 24 ans contre 1,5 enfant pour les femmes en union de même âge soit un écart de 33%. Au-delà de cet âge, ces écarts se réduisent de façon importante dans le groupe des femmes de 45 à 49 ans, l'écart n'est plus de 8% (7,1 enfants pour les femmes non en union contre 7,7 enfants pour les femmes en union.)

2.1.4. Intervalle intergénérisique

Pour l'intervalle intergénérisique, on entend souvent une période se trouvant entre les naissances, autrement dit, c'est l'espacement entre les naissances successives par une femme. L'espacement des naissances pourrait avoir une influence sur la santé des mères et des enfants et pourrait aussi avoir un impact sur la situation démographique. Des intervalles intergénérisiques un peu plus longs contribuent au ralentissement de l'explosion démographique, dans le cas contraire, la croissance de la population devient galopante. Des enquêtes menées dans la société burundaise montrent bien la durée moyenne de cet intervalle intergénérisique et sa variation selon certains facteurs. Les résultats de l'EDSBU (2010, p.p.61-62), montre aussi que *«pour 80% des naissances burundaises, l'intervalle intergénérisique*

moyen est supérieur ou égal à 24 mois. Plus de deux enfants sur cinq, soit 43% naissent entre deux et trois ans après la naissance précédente. La durée moyenne de l'intervalle intergénéral est estimée à 32,0 mois soit un peu moins de 3 ans. Cet intervalle intergénéral varie d'abord, selon l'âge de la mère à la naissance de son enfant. En effet, il passe d'un minimum de 29,7 mois pour les naissances issues des mères de 20 à 29 ans à 32,9 mois pour les naissances dont les mères sont âgées de 30 à 39 ans et 38 mois pour celles dont les mères sont âgées de 40 à 45 ans, ensuite, il varie selon l'état de survie de l'enfant précédent ; quand l'enfant précédent est encore en vie, cet intervalle est estimé à 32,4 mois contre 26,6 mois quand il est décédé. Enfin, il peut être long ou court selon le nombre d'enfants souhaité par le couple dès leur union. »

Cette durée moyenne de l'intervalle intergénéral prise par les burundais pourrait être un des facteurs qui favorisent cet accroissement démographique que connaît le pays aujourd'hui. Nous comprenons par là qu'une femme burundaise pourrait mettre au monde une dizaine d'enfants tout en respectant cet intervalle intergénéral si aucun autre facteur n'intervient pour perturber. En outre, dans l'enquête menée par Navas et al (1977, p.70), au Burundi, «plus de 90% des enquêtés ont signalé que cet intervalle intergénéral devrait être au moins de 2 ans.» Ici, nous voyons que cet intervalle est court et contribue à l'explosion démographique que connaît le pays comme on le constate aujourd'hui. Même s'il y a une certaine amélioration concernant la durée d'intervalle intergénéral, la population burundaise continue à augmenter. Pour y remédier, différents moyens sont à préconiser par exemple le *planning* familial considéré comme le plus envisageable.

2.2. Attitudes face à la fécondité

Les attitudes que les burundais adoptent à l'égard de la fécondité sont influencées par différents facteurs telles que «*la socialisation*», «*acculturation*», les conditions de vie, leur position socioéconomique, les visées éducationnelles que chacun a pour ses enfants et la religion qui influe d'une certaine manière sur ces attitudes. Dans le système des valeurs culturelles burundaises, avoir une descendance et surtout abondante dans une famille est une chose précieuse. A ce propos, Navas et al (1977, p.58) précisait que «*ce serait pour tout individu commettre un grave manquement à la culture que de renoncer à avoir des enfants ou d'en vouloir réduire le nombre.*» L'enracinement de la valeur traditionnelle face à la fécondité tient du fait que les burundais accordent un grand rôle économique aux enfants au sein de la famille soi-disant que ces derniers apportent une aide à ses parents pendant leur vieillesse. A

ce propos, il y a un proverbe burundais qui dit que *«urukwavu rurakura rukonka umwana.»* qui se traduit comme ceci *«Le lapin devenu vieux est allaité par son petit.»*

Autrefois, avoir un seul enfant pour le couple c'était considéré comme n'est pas en avoir. Pour les gens de ce temps-là, un seul enfant ne formait pas une famille tel qu'on peut le constater par le proverbe burundais *«Umwana umwe nta mwana »*, ce qui se traduit *« un seul enfant est comme n'est pas suffisant »* Dans l'enquête menée par Navas et al (1977, p.52) au Burundi, *«plus de 79% des enquêtés préfèrent une famille avec une descendance abondante qu'une famille à enfant unique.»* Cela est expliqué par la peur que les parents ont envers la mortalité infantile.

Aujourd'hui, les valeurs modernes envers la fécondité et d'autres facteurs que ça soient économiques et sociaux tendent à transformer le sens traditionnel de l'enfant au sein de la famille. Actuellement, l'enfant est conçu comme un consommateur ; avoir un grand nombre d'enfants est un fardeau pour la famille et toute la société. Les attitudes des burundais face à la fécondité sont diversifiées et pourraient contribuer dans l'augmentation de la population.

2.2.1. Motivation envers la fécondité

Dans le cadre des valeurs culturelles et sociales des africains, on considère la fécondité comme un attribut le plus important dans la vie sociale qui donne à chaque homme et à chaque femme le plus d'estime au milieu de leurs semblables. Au Burundi comme dans certaines sociétés, la naissance d'un enfant est marquée par une grande joie de la part de ses parents, de toute sa famille et même des voisins. Le défaut de procréation est une honte et une sous-estimation chez le couple en question. Dans la tradition burundaise, le premier souhait de toute femme, une fois devenue mariée, était d'avoir un enfant le plus tôt possible, et si possible une progéniture nombreuse. Selon les informations recueillies dans le rapport final du Recensement Général de la population et de l'Habitat (2008, p.3), *«avoir des enfants le plus tôt possible donne au couple une place considérable dans son entourage et procure à la femme une valeur dans la famille de son époux car cette dernière souhaite une continuation de sa lignée familiale.»*

Etre féconde pour la femme donne à celle-ci la place définitive dans cette famille et c'est un signe de sa réussite personnelle mais aussi de la famille de son époux car elle vient gagner un autre membre qui pourra devenir plus important pour la famille dans l'avenir et le couple ait son statut social. Pour Romaniuk (1967, p.270), *«la valeur d'une femme se mesure à sa*

capacité reproductive. Elle n'est définitivement acceptée au sein du clan du mari qu'après avoir donné des épreuves répétées de sa fertilité.» L'absence de la descendance chez un couple est source d'un malaise de celui-ci et constitue la pire de malédictions envers la femme. Dans la tradition burundaise, une femme stérile était maltraitée par son mari et déconsidérée par toute la famille de son mari et toute la société ; elle finissait souvent par être chassée et son mari préférait épouser une autre. La femme n'avait de statut social reconnu qu'elle avait une descendance répétée.

Le couple sans enfants se pose plusieurs questions ; il vit douloureusement son état d'infécondité car la famille et la société ne lui reconnaissent aucune valeur et lui aussi, il arrive un moment où il s'accuse d'une manière ou d'une autre. Hakizimana (2002. p.142) indique que *«le couple sans enfants reste à l'index de la communauté de parents, la maternité et la paternité constituent une valeur sociale tant enviée que recherchée qu'aspire tout jeune couple pour échapper à l'extinction de la famille.»* L'enfant, dans une famille, est toujours un sujet de joie. En plus, il constitue le bien-fondé de la valeur sociale pour ses parents. Le verset de la chanson traditionnelle burundaise "les berceuses" d'*«uguhoza umwana»* le disait *«wanshize mu bavyeyi kera narabatinya.»* qui se traduit *«tu m'as mis au milieu des autres parents alors qu'au paravent j'avais peur d'eux.»* Ici, nous voyons que dans la mentalité burundaise, l'enfant efface toute sorte de dévalorisation qu'éprouvent ses parents à son absence. L'enfant est considéré par les burundais comme une des pièces maîtresses de la cellule familiale.

Actuellement, le souhait d'avoir un enfant juste la première l'année de leur mariage occupe une place prépondérante au cours de la préparation de la vie future des couples et il y en a même qui souhaitent une descendance supplémentaire. Les résultats du rapport final de l'EDSBU (2010. p.68) indiquent que *«95% des femmes en union sans enfants souhaiteraient avoir un enfant et 84% de ces femmes le souhaiteraient le plus tôt possible (pendant la première année de leur mariage) et 90% des hommes en union souhaiteraient en avoir et rapidement.»* Dans la société burundaise, jusqu'aujourd'hui, la motivation envers la fécondité occupe toute la vie du couple. Cette dernière trouve sa base dans le cadre du mariage et est conditionnée par les valeurs culturelles et sociales des africains en général et des Burundais en particulier. La famille du mari haït la jeune épouse si elle n'a pas eu la chance d'avoir un enfant durant la première année de son mariage.

2.2.2. Préférence des parents face au sexe de l'enfant

Dans les valeurs culturelles burundaises, en raison du rôle social particulier qui incombe à l'un ou à l'autre, tel sexe est préféré plus que l'autre. Les garçons sont souvent plus préférés que les filles parce qu'ils sont les seuls à perpétuer le nom de la famille et à accomplir certains rites à l'occasion du décès du père, d'où la nécessité d'avoir au moins un garçon en vie dans une famille. Le rôle de la fille se remarque dans les échanges économiques et l'établissement des alliances. A ce propos, Romaniuk (1967, p.19) souligne que *«dans la société bantoue, les garçons sont désirés parce qu'ils contribuent à la maintenance du clan, les filles le sont autant parce qu'elles apportent la dot.»* Si le couple n'a pas encore un enfant du sexe préféré, l'intérêt pour la reproduction ne peut cesser que s'il atteint le nombre suffisant de garçons ou de filles préférés. Cela pourrait être l'une des raisons qui pousse certains couples à avoir un grand nombre d'enfants. Cette préférence du sexe de l'enfant pousse quelquefois certains couples à se désunir afin de recourir à d'autres moyens extraconjugales pour chercher l'enfant du sexe voulu. Navas et al (1977, p.26) précisent que *«l'homme peut vouloir prendre une nouvelle femme si sa première épouse relève être stérile ou qu'elle n'engendre que des filles»*, ce qui conduit aussi à avoir une descendance abondante qui, à son tour, constitue une croissance rapide de la population du pays.

2.2.3. Richesse et fécondité

Dans la tradition burundaise, on a associé la richesse et la fécondité. Autrefois, les Burundais savaient que la première richesse était la fécondité. Un burundais n'accepte pas qu'il est riche sans avoir beaucoup d'enfants. La conception que les burundais avaient envers la fécondité et la richesse montrait que les enfants occupaient une place privilégiée dans le développement de l'économie familiale. Les proverbes burundais suivants le prouvent : *«Uwavyaye ntahomba.»* qui se traduit que *«celui qui a mis au monde n'a jamais perdu.»* et *«umwana n'itunga ridasumwa kandi ridashumbushwa.»* qui se traduit que *« l'enfant est une richesse qui ni s'achète ni ne se compense.»* Ces proverbes montrent que dans la mentalité burundaise, la richesse dépend de la fécondité. Selon l'enquête menée par Navas et al (1977, p.52), *«la majorité des enquêtés disent que la fécondité par la main d'œuvre qu'elle fournit est le meilleur moyen pour arriver à la richesse.»* Pour les burundais, une famille avec descendance doit avoir la richesse quoi qu'il en soit et elle ne deviendra pas pauvre. Un burundais avec

descendance, même s'il est pauvre peut se tirer d'affaire. En plus, ils savaient que la richesse sans fécondité ne valait rien.

A la mort d'un homme sans descendance, sa richesse va vers quelqu'un d'autre et tend même à disparaître. On dit souvent : «*Uwutunze atavyaye aba atungiye abandi.*» Ce qui se traduit : «*Un riche sans descendance travaille pour les autres.*» Même actuellement, ce sont les enfants héritiers des possessions de leurs parents qui continueront à garder et à entretenir toutes les propriétés après la mort de ceux-ci. Cette mentalité semble être un des obstacles à la pratique du *planning* familial depuis sa mise place et la majorité des familles burundaises a une taille élevée malgré les conditions de vie difficiles.

L'UNICEF (2001, p.3) avait déjà constaté que «*les comportements traditionnels relatifs à la fécondité restent prévalents et contribuent au taux de croissance démographique de 2,8% qui entraîne la pression considérable tant sur des services sociaux surchargés et mal financés que sur l'agriculture de subsistance limitée par l'espace disponible et d'une productivité trop faible.*» La situation difficile de vie des familles actuelles aggravée par une descendance abondante devrait être un point remarquable susceptible de changer cette mentalité qui concilie la richesse et la fécondité. Actuellement, avoir une descendance abondante est une source de pauvreté et d'une vie misérable.

2.2.4. Rôle de l'enfant dans la famille

Au Burundi, l'enfant est un dispensateur de joie et de prestige pour le couple qui vient d'en avoir et pour toute la famille. Dans les valeurs culturelles burundaises, concernant la naissance, engendrer un enfant est un signe démontrant qu'on est adulte. L'enfant apparaît comme la parure et l'habillement des parents. Selon Navas et al (1977, p.49), «*être sans enfant c'est comme être nu, sans défense ni prestige.*» La présence d'une descendance paraît comme un honneur pour le couple car elle lui confère un statut social ainsi qu'une grande fierté. Dans les valeurs fondamentales de la culture traditionnelle burundaise, le rôle que joue l'enfant était très important. Une personne sans enfant est considérée par la société comme inexistante. C'est pourquoi le premier objectif de l'union d'un garçon et d'une fille par le mariage est d'avoir au moins un enfant.

La tradition burundaise considère l'enfant comme l'aide importante pour leurs parents. Jusqu'aujourd'hui, dans le milieu rural surtout, l'enfant dans sa famille que ce soit un garçon ou une fille, son éducation est basée sur l'initiation aux travaux champêtres et domestiques.

Les burundais savaient que leurs enfants jouent un rôle économique. L'enfant joue aussi les rôles d'élargir la famille, d'affermir l'amour conjugal, de donner un statut définitif à la mère et d'hériter la propriété.

En somme, la situation démographique jusqu'à maintenant donne une idée claire sur l'augmentation de la population. En plus, la conception des burundais face à la fécondité même aujourd'hui, expliquerait les raisons du surpeuplement dans le pays. Tenant compte de sa population, sa densité et sa superficie, le Burundi est classé parmi les pays les plus peuplés du monde. Les conditions de vie difficiles causées par le galop démographique ne permettent pas aux gens de satisfaire les besoins de leurs enfants et l'économie sociale tend à baisser. Pour y remédier, la pratique des méthodes contraceptives a été envisagée et mise en place, mais elle se heurte à plusieurs obstacles y compris les différentes doctrines religieuses.

CHAPITRE III : LE CHRISTIANISME ET LE *PLANNING* FAMILIAL

Né au sein de la tradition religieuse d'Israël, le christianisme s'est répandu rapidement dans tout le bassin méditerranéen et a connu une acculturation de grande portée en se développant dans le monde gréco-romain et, au fur du temps, il s'est répandu presque dans le monde. Selon Hervé (1973, p.7), *«le christianisme est un événement historique situé dans le temps et dans l'espace de notre humanité.»* Il se fonde essentiellement sur l'objet même de la foi et il a son origine dans la foi chrétienne située dans une initiative divine. L'homme, dès son histoire, est une espèce qui se multiplie rapidement et le monde connaît un surpeuplement à nos jours. La foi chrétienne, dans certaines églises, pourrait constituer des blocages au *planning* familial.

3.1. L'Eglise catholique et le *planning* familial

La question de régulation des naissances par des moyens contraceptifs est très vaste et complexe. Cette question a depuis longtemps préoccupé la société humaine y compris les chrétiens et leurs dirigeants. Selon une approche catholique, la sexualité a pour but la procréation, l'enfant prend son premier pas de sa vie sur le couple en union par le mariage et toute autre finalité est interdite. A ce propos, le site www.vatican.va (1968, p.12), Pape Paul VI indiquait qu'*« en conformité avec les points fondamentaux de la conception humaine, chrétienne et du mariage, nous devons déclarer qu'il est absolument à exclure comme moyens de régulation des naissances : l'interruption directe du processus de génération déjà engagé, l'avortement directement voulu, la stérilisation directe qu'elle soit perpétuelle ou temporaire tant chez l'homme que chez la femme, (...) se proposeraient comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation.»* L'Eglise catholique, dans son histoire avait un enseignement qui rejette tout acte contraceptif. Aujourd'hui, elle accepte les méthodes naturelles comme moyens efficaces de régulation des naissances. Pour les autorités catholiques, tous les moyens de contraception sauf les méthodes naturelles sont immoraux. La doctrine catholique sur la régulation des naissances est universelle, c'est-à-dire que tout adepte catholique doit bénéficier ces enseignements et les mettre en pratique.

3.1.1. Le mariage et le planning familial

Le mariage en tant qu'institution socioculturelle est défini comme l'union librement consentie entre deux individus de sexe différent qui s'engagent souvent légitimement devant l'officier de l'Etat-civil et un représentant de l'Eglise. Dans la plupart des sociétés humaines, la fin spécifique du mariage est certes la fécondité c'est-à-dire le pouvoir de mettre au monde des enfants et de perpétuer cette nouvelle descendance par toute éducation afin de les faire des hommes utiles pour la société.

Selon Miburo (2012, p.37), *«les enfants soient éduqués de telle manière qu'une fois adultes, avec une conscience de leur responsabilité, puissent suivre leur vocation de servir la société lorsqu'ils fondent leur famille dans les conditions morales, sociales et économiques.»* Les parents doivent suivre de près leurs enfants et les éduquer jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. L'Eglise catholique a toujours souligné que les valeurs de la nature humaine constituent un pilier de fin du mariage qui est la fécondité qui, à son tour donne lieu à la procréation. Cette procréation doit être responsable, les couples doivent discipliner raisonnablement leur fécondité sans oublier l'ordre divin à l'homme et à la femme en union de procréer pour donner une vie nouvelle. Le mariage, par un amour conjugal des époux, a comme but la procréation des enfants considérés comme don de l'éternel ainsi que les éduquer.

Bien que les familles désirent une procréation, il faut que cette dernière soit réfléchie. Les couples doivent comprendre qu'ils sont les maîtres de leur fécondité et sont responsables de l'éducation des enfants. *Le planning* familial pourrait apporter beaucoup d'avantages aux individus et aux pays qui connaissent les problèmes causés par la surpopulation mais, retenons que tous les pays surpeuplés ne se trouvent pas en une situation de problèmes. Il peut arriver que la population galopante soit bénéfique dans certains pays quand elle est bien coordonnée au travail de développement. *Le planning* familial permet l'amélioration de la santé maternelle et infantile et du bien-être familial. S'agissant des circonstances du moment concernant la croissance démographique et ses conséquences souvent néfastes dans les pays sous-développés, beaucoup de gens se sont préoccupés par la question de démographie y compris les autorités catholiques. Dans le domaine sanitaire, diverses méthodes appelées méthodes artificielles pour limiter ou espacer les naissances ont été découvertes, mais l'Eglise catholique se basant sur la fin du mariage qui est la procréation, dénonce l'usage des méthodes artificielles.

3.1.2. L'Eglise catholique et les méthodes contraceptives artificielles

L'Eglise catholique n'est pas contre le *planning* familial, elle y croit et l'enseigne. Mais elle dit non à la contraception, c'est-à-dire la pratique du *planning* familial par les méthodes artificielles car celles-ci interviennent dans le déroulement de l'acte conjugal, soit avant ou après, pour le rendre infécond. Miburo (2012, p.249), indique que *«la contraception contredit la vérité de l'amour conjugal parce qu'elle est un refus de donner à l'autre tout le bien de sa féminité ou de sa masculinité.»* La pratique de la contraception artificielle conduirait le couple de cesser d'accomplir leur engagement de se donner mutuellement l'un à l'autre selon la vérité de leur être, à la fois physique et spirituel.

La contraception artificielle serait prise comme le non respect de l'ordre divin pour l'Eglise catholique ceux qui la pratiquent, refuseraient de donner la vie à un nouveau être humain. Ils seraient comme corrupteurs de la création divine. La population mondiale augmente très rapidement surtout dans les pays sous-développés et le *planning* familial aide dans son ralentissement. Les théologies cités par Durand (1968, p.303), signalent qu'*«un homme ou une femme peut refuser de rendre le devoir conjugal lorsqu'on est trop pauvre et incapable de nourrir et d'éduquer convenablement les enfants déjà en vie.»* Cet enseignement favorise la contraception artificielle, mais surtout pour une raison explicable telle que la pauvreté surtout pour des familles incapables de satisfaire les besoins de leurs enfants.

L'Eglise catholique enseigne que l'homme et la femme s'expriment comme créateurs sur le plan social par l'union sexuelle, geste de l'amour conjugal et aussi source de vie. Il faut toujours désirer que cet amour aboutisse à son fruit : l'enfant. Toute chose qui rend l'union sexuelle inféconde est à éviter car elle s'oppose à la finalité de l'amour conjugal. A ce propos, Miburo (2012, p.22), souligne qu'*«un amour qui se voudrait stérile, où l'enfant est écarté comme gêneur, se condamne à n'être qu'une caricature de l'amour.»* Certains époux chrétiens catholiques s'imposeraient des rapports sexuels jugés incomplets, qui n'aboutissent pas à la naissance d'un enfant quand ils remarquent que la forte descendance leur cause difficulté. Ceux qui respectent scrupuleusement les enseignements de leurs autorités de l'Eglise subiraient souvent les mauvaises conséquences du galop démographique.

3.1.3. L'Eglise catholique et les méthodes naturelles

L'Eglise catholique reconnaît les méthodes naturelles et les enseigne à ses fidèles. Les méthodes naturelles couvrent l'ensemble des méthodes du *planning* familial au moyen desquelles les couples utilisent les signes et les symptômes naturels de fertilité pour déterminer les périodes pendant lesquelles la femme peut ou ne pas devenir enceinte. Pour éviter la grossesse, le couple s'abstient des rapports sexuels durant les périodes fertiles. L'Eglise préconise les méthodes naturelles tout en étant ouverte car la pratique de ces méthodes paraît comme un mode de vie.

Selon Miburo (2012, p.48), « *la pratique des méthodes naturelles est un mode de vie en ce sens qu'elle accepte le principe d'une abstinence sexuelle temporaire et qui, librement choisi par le couple, lui permet de réaliser son projet familial, d'enrichir sa vie sexuelle et de développer le dialogue conjugal et en ce sens qu'elle accepte les périodes fécondes et fertiles comme un élément positif de la vie du couple et qui accepte fondamentalement le trépied familial.* » L'Eglise catholique enseigne l'usage des méthodes naturelles aux couples chrétiens car ces dernières respectent la paternité et maternité responsables, gardent le respect des époux dans l'amour charnel et spirituel et favorisent la collaboration en amour conjugal dans un but commun, ce qui améliore le bien-être familial. Par les méthodes naturelles, les époux choisissent de s'unir lorsque le lien entre l'amour et la fécondité est inopérant. L'amour de l'homme et d'une femme en union est orienté vers une naissance d'une nouvelle vie selon le projet primordial divin sur l'être humain. Par les méthodes naturelles, les époux ne s'inscrivent pas dans le refus de la création d'une autre vie.

L'Eglise catholique se prononce pour les seules méthodes naturelles dans la pratique du *planning* familial pour aboutir à une réalisation plus saine de la mission créatrice. Elle condamne même les couples qui utilisent ces méthodes en permanence pour ne pas avoir d'enfants car elle suppose que ceux-ci se mettent en contradiction avec l'idéal de l'amour créateur de chaque être humain. L'Eglise catholique exige que les couples ne pas refuser des naissances sans aucun motif.

Pour le site web www.vatican.va, le Pape Paul VI (1968, p.26), « *la régulation des naissances par la méthode naturelle est offerte à tous les couples chrétiens mais, cette méthode n'est valable qu'au moment où le couple avait des motifs importants d'éviter la procréation (motifs médicaux, sanitaires, économiques et sociaux).* » Dans leur manière d'agir, les époux

chrétiens devraient savoir qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils devraient observer ce que commandent les représentants de leur Eglise pour ne pas être pris comme étant des traîtres. Les autorités catholiques sont pour les méthodes naturelles car elles les jugent comme étant inoffensives. Jusqu'à nos jours, l'Eglise catholique enseigne la paternité et la maternité responsables en demeurant attentifs aux différents enjeux en présence tels que la situation économique, familiale et sociale, la santé des parents et des enfants.

L'Eglise condamne la régulation artificielle des naissances. Pour elle, cette pratique de régulation des naissances constitue un acte de meurtre et une négation du lien entre l'amour sexuel et la fécondité. Les méthodes naturelles sont aujourd'hui boudées par le corps médical et les médias. Ces derniers refusent d'admettre que l'Eglise catholique a eu une prise de position prophétique car ces types de méthodes contraceptives sont trop compliquées à utiliser et connaissent des succès auprès des populations cultivées. Selon les informations fournies par le rapport de l'atelier-débat de réflexion sur les barrières socioculturelles et religieuses au Burundi à l'endroit des représentants des Eglises chrétiennes qui s'est tenu en province de Cankuzo par le CPAJ (2015, p.3), les représentants catholiques ont suggéré qu'« *il faut plutôt, au lieu de critiquer l'une ou l'autre méthodes de contraception, des informations approfondies en rapport avec les méthodes contraceptives dans le but de transmettre des messages qui ne suscitent pas des confusions.* » Les leaders religieux ont besoin des formations sûres et claires sur le *planning* familial afin qu'ils transmettent des messages pouvant aider les adeptes. Pour l'Eglise catholique, la contraception n'est pas totalement rejetée, mais elle est limitée à l'usage des méthodes naturelles comme moyens de régulation des naissances.

3.2. L'Eglise protestante et la contraception

Né en occident, le protestantisme trouve son origine dans le mouvement théologique réformateur de l'Eglise chrétienne occidentale au 16^{ème} siècle. Il donne naissance à des Eglises réformées séparées de l'Eglise catholique. La grande ressemblance de ces Eglises réside dans le fait qu'elles rejettent l'autorité du Pape en faveur de la lecture individuelle de la bible et de l'importance de la foi individuelle. Selon Poupard (1984, p.578), « *le protestantisme est la religion réformée, elle donne naissance à des Eglises protestantes, ses dogmes différent de celles de l'Eglise catholique et romaine.* » Ici nous voyons que toute Eglise protestante est celle qui est constituée par une religion réformée et adhère à un dogme contraire à celui de l'Eglise catholique. Elle rassemble les chrétiens issus de la réforme initiée

par Martin Luther et Jean Calvin grand Leaders du mouvement de la réforme protestante. On peut citer certaines Eglise qu'ils ont fondé: l'Eglise Anglicane, l'Eglise Baptiste, l'Eglise Calviniste, l'Eglise Luthérienne, l'Eglise Méthodiste, l'Eglise Pentecôtiste, etc.

L'acte de procréation pour les protestants est considéré comme une bénédiction divine et est, pour eux, un ordre divin. A ce sujet, Provan (1989, p.47), indique qu'«engendrer les fils et les filles est un commandement divin et le refus d'une descendance implique évidemment une désobéissance à ce commandement.» L'usage de la contraception fait ressortir l'idée que la sexualité est déconnectée de la procréation. La contraception est donc répréhensible et est considérée comme un meurtre.

3.2.1. Le dessein divin et la fécondité

Dès son apparition, l'homme avait un mandat culturel qui consiste à se multiplier pour remplir la terre et dominer tout ce qui s'y trouve. Ce mandat a son origine dans le pouvoir d'un *Etre* suprême. Les protestants, par des enseignements bibliques, considèrent la descendance comme une chose précieuse provenant des mains divines. La pratique contraceptive vient comme corrompt du dessein divin. Aucun chrétien n'a jamais exprimé le désir de ne pas avoir d'enfants. Les chrétiens des Eglises protestantes, eux aussi, sont préoccupés par les problèmes liés à la surpopulation que connaissent certaines sociétés.

La doctrine protestante respecte et renforce le but principal de l'union de deux personnes de sexes différents par le mariage. Sa position sur la contraception pour limiter ou espacer les naissances est favorable surtout pour des méthodes naturelles. A ce sujet, Grémion (2006, p.58) indique que « *les responsables chrétiens sont favorables au contrôle des naissances par les méthodes naturelles, à la régulation des naissances dans un cadre du respect des époux via l'abstinence aux périodes fécondes.* » Le protestantisme reste dans le cadre du dessein divin et prône la régulation naturelle, mais en cas de circonstances dangereuses pour le couple car la procréation serait une bénédiction divine et les enfants est un don de l'éternel.

Pour le protestantisme, la procréation est non seulement un ordre, mais aussi un devoir pour les couples mariés accompli par l'amour sexuel. A ce propos, Serfaty (1968, p.11), indique que « *pour le protestantisme, le mariage implique amour et sexualité, la procréation est une bénédiction divine et un devoir. L'union sexuelle est la résultante de l'amour réciproque par la communication des corps. La procréation peut être limitée, mais pour des motifs valables.* » Nous savons que le but social et culturel du mariage est d'avoir une descendance

et procréer est un ordre divin qu'il faut exécuter. Les chrétiens protestants, eux, savent qu'ils sont au service d'un être suprême qu'il leur ordonne de se multiplier. Notre ère est marquée par l'explosion démographique ce qui fait le nombre élevé d'enfants est considéré comme un surcharge pour les parents et la société.

3.2.2. La fécondité, une bénédiction et non un fardeau

La régulation des naissances par les moyens contraceptifs apparaît comme un des atouts favorables pour résoudre les problèmes liés à la surpopulation dans certaines sociétés. La doctrine protestante est opposée à la contraception artificielle, mais est en faveur de la contraception naturelle qui paraît comme acceptable par la loi divine. Selon l'obligation sacrée, les enfants sont un don et ne sont pas un fardeau. Par la foi chrétienne, le protestantisme enseigne que le commandant surnaturel de la procréation donne aux parents tous les moyens possibles pour répondre aux besoins de leurs enfants afin d'assurer leur survie.

Selon les théologiens protestants cités par Provan (1989, p.76), *«lorsque l'éternel commande quelque chose, il donne les moyens. Ainsi, les craintes de surpopulation pour les gens ne peuvent se concevoir qu'avec un manque de foi en l'éternel.»* Ces enseignements favorisent une descendance qui pourrait être nombreuse, car les chrétiens protestants ont toujours l'espérance de recevoir tout ce qui les aident à satisfaire les besoins de leurs enfants même s'ils sont nombreux. Pour ces théologiens, tout ce qui est nécessaire pour le bien-être des familles et de leurs enfants est procuré par le surnaturel, il s'agit seulement d'avoir la foi en lui. La descendance, même si elle est nombreuse, ne constitue pas une charge pour les familles protestantes. Les enfants sont une bénédiction accordée par le surnaturel. Pour chrétiens protestants, la stérilité est considérée comme négative. La contraception s'apparente à une catastrophe et à une malédiction chez la personne qui la pratique.

3.2.3. La contraception est contraire à la loi divine

La contraception est un sujet délicat à aborder dans les milieux chrétiens. La religion protestante est un facteur culturel qui pourrait influencer sur le comportement des individus en matière de *planning* familial. La question de la régulation des naissances fait appel à la biologie, à la psychologie, à la sociologie et à la morale et elle se complique si l'on fait

intervenir des conceptions religieuses, morales, psychologiques et socio-économiques pour chaque individu.

L'Eglise protestante, tout comme l'Eglise catholique, intervient directement dans la célébration des mariages des conjoints. Pendant les cérémonies de mariage, le représentant de l'Eglise donne aux époux un sacrement de mariage dans le but de bénir l'union de ces derniers pour qu'ils soient en contact avec la volonté et la loi divines, de procréer pour remplir la terre. Les protestants sont contre l'utilisation des méthodes de contraception artificielle, mais sont pour celles naturelles. A ce propos, Grémion (2006, p.101), indique que « *la continence périodique, les méthodes de régulation des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes sont conformes aux critères de la moralité spirituelle.* » Or, la pratique de la contraception artificielle pousse les couples chrétiens à couper volontairement l'obligation de la relation entre l'amour et la fécondité par le mariage. Cette pratique de la contraception serait sanctionnée par la loi divine ce qui ferait que le protestantisme soutient la contraception naturelle. Compte tenu de la démographie galopante et de la pauvreté dont souffrent certaines sociétés, les couples chrétiens protestants eux aussi devraient maîtriser leur fécondité.

Au sein de l'Eglise protestante, la pratique de la contraception artificielle est considérée comme un refus d'une descendance car ceux qui la pratiquent sont considérés comme tueurs d'un être humain. Les méthodes naturelles sont préconisées par la doctrine protestante en cas de *planning* familial. Tout en tenant compte des divers enjeux de la vie quotidienne au sein de leurs familles et dans la société dans son ensemble, telles que la situation économique et sociale, la santé familiale surtout celle de la mère et des enfants, les chrétiens protestants devraient limiter leurs naissances.

En définitive, les Eglises chrétiennes n'acceptent pas le *planning* familial à l'aide des méthodes contraceptives dites artificielles pour des raisons naturelles et divines. Pour elles, la procréation est un devoir et une obligation sacrée à laquelle tout homme chrétien devrait obéir. En matière de *planning* familial, pour l'Eglise catholique, l'usage des méthodes naturelles pour réguler les naissances est favorisé pour les couples. La position du protestantisme est la même que celle du catholicisme, mais pourrait subir des changements au sein des différentes Eglises. Abordons à présent le chapitre qui porte sur la problématique, les objectifs de recherche ainsi que la démarche méthodologique.

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

En sciences humaines et sociales, tout chercheur devrait évoquer un problème ou se poser une question se rapportant aux objectifs à atteindre. En outre, il devrait recourir à un cheminement méthodologique précis et définir la nature du sujet de l'étude à réaliser de façon claire et précise. C'est dans cette optique que dans le présent chapitre nous voulions montrer la position du problème à l'étudier, formuler les objectifs de recherche, décrire la démarche méthodologique que nous avons suivie et décrire le déroulement du travail de terrain.

4.1. Problématique

Depuis l'apparition de la civilisation humaine, la population ne cesse d'augmenter dans le monde. A ce propos, Provent et Deravignon (1977, p.37) soulignent qu'*«il a fallu deux siècles pour passer de 500 millions à un milliard, puis d'un milliard à deux milliards ; enfin seulement 45 ans pour passer aux quatre milliards.»* Depuis plusieurs années l'évolution de la population mondiale tourne autour d'une augmentation annuelle d'environ 80 millions de personnes, soit plus de 1,1%.

Selon le site, http://www.statistiques-mondiales.com/croissance_population.htm, consulté le 6/10/2015 à 10 heures et 33 minutes, *« la planète Terre a compté au premier janvier 2015, 7 milliards et 260 millions d'habitants soit une augmentation de 1,37% par rapport à l'année 2014 »*. Cette augmentation de la population serait une source des problèmes comme le chômage, la délinquance, le banditisme, la pauvreté, la famine, la sécheresse, les conflits fonciers et beaucoup d'autres problèmes sociaux que connaît le monde et surtout les pays sous-développés du fait que la richesse du pays ne parvient à satisfaire aux besoins de toute la population. Ainsi, les conditions de vie y deviennent difficiles à affronter.

Partant de cette situation démographique de la population mondiale qui augmente rapidement et plus particulièrement dans les pays sous-développés, des problèmes comme la crise économique, la faim, le chômage, la diminution des ressources, la guerre,...s'y observent souvent. Tous ces problèmes sont aggravés par ce que des auteurs appellent *« explosion démographique »*, *« explosion numérique infinie de la population »*, *« démographie galopante »*, *« accroissement démographique »*, *« cancer démographique »*.... En outre, Barthlémy et al. (2007, p.81) ajoutent que *« les pays les plus pauvres ont un taux de croissance démographique*

qui s'élève. En effet, plus la population s'accroît rapidement, plus l'épargne nécessaire pour maintenir le capital par tête constant doit être importante ce qui est difficile à réaliser. » Les auteurs ont montré que les pays sous-développés sont victimes de leur accroissement démographique dans le secteur du développement et que leur population vit dans la misère. Actuellement, la croissance démographique dans les pays sous-développés prend élan accéléré. Dans ces pays, on y trouve un taux de natalité élevé alors que la situation économique est précaire. Selon les données du FMI (2013), les 10 premiers pays sous-développés cumulent ensemble un PIB de 98 milliards de dollars pour une population d'environ 6 milliards et 269 millions d'habitants. Environ, 47,2% de leur population vivent sous le seuil de la pauvreté avec moins d'1 dollar par habitant par jour. Dans ses données de l'an 2015, le FMI a ajouté que les économies des pays sous-développés du monde totalisent un PIB de 298 milliards de dollars soit 11 milliards de dollars de moins qu'en 2014. Or, trois hommes sur quatre vivent dans les pays sous-développés, leur taux de croissance démographique est plus de 2%, leur taux de natalité s'élève à plus de 20‰ en 2015 selon le site web <http://erra.perso.neuf.fr/ranguin/tiers-monde-sous-dev.htm>, consulté le 22/3/2016 à 12h03'. Aujourd'hui, cette augmentation de la population dans les pays sous-développés connaît un élan important.

Le Burundi fait partie de ces pays sous-développés. La population burundaise est en général pro-nataliste au regard de la conception qu'elle a de la fécondité. Ntamwana (1985, p.20) indique que *«la fécondité est considérée par les burundais comme un bien et ne pas pouvoir bénéficier de ce bien est une chose très pénible. Tout le monde sent que le pire de malédiction à souhaiter à quelqu'un est de mourir sans avoir eu d'enfants. «Uragakenyuka» ; que tu sois brisé en deux comme un arbre sec. Etre brisé en deux c'est mourir très jeune. Il s'agit d'une mort comparable à celle d'un arbre sec dans lequel la sève aurait tari, donc un arbre sans vie et en proie à la décomposition progressive. »*

Autrefois, avoir un grand nombre d'enfants était une source de richesse par ce qu'ils aidaient leurs parents dans les travaux champêtres et ménagers. Mais aujourd'hui les choses prennent une autre forme ; avoir beaucoup d'enfants est un fardeau pour la famille. Barthélémy et al (2007, p.81), signalent que *«le peuplement dépend de l'accroissement des richesses agricoles. L'enrichissement passant par la liberté de produire et d'échanger le facteur terre doit faire l'objet de plus vif intérêt ainsi que la classe productive utilisant cette terre, source unique d'un surplus économique pour les cultivateurs.»* Le surnombre d'enfants dans la majorité des

familles burundaises, accompagné de l'atomisation continue des terres cultivables au sein des familles, de la surexploitation et des aléas climatiques comme la sécheresse, l'érosion, les feux de brousse, etc., handicapent tout le surplus en revenus agricoles. La majorité des familles burundaises assument une vie misérable et connaissent des conflits fonciers plus ou moins permanent entre frères ou les parents et leurs enfants.

Certains parents regrettent d'avoir un nombre élevé d'enfants car ils ne supportent pas facilement leurs besoins en santé, en éducation, et nutrition. De plus, le partage des terre devient source de haine et de jalousie au sein de l'alignée familiale. Mais cela n'empêche plus la surpopulation dans notre pays parce que certains burundais gardent encore l'importance à la fécondité jusqu'aujourd'hui. En plus de ça, ils ignorent souvent le processus biologique qui est considéré comme base dès la conception à la naissance d'un enfant. Ils croient fermement que la procréation est un acte purement approprié à un être puissant surnaturel qu'ils appellent «*imana*», cela se manifeste par le surnom que certains donnent à leurs enfants : «*Havyarimana*» pour dire « c'est dieu qui engendre ».

Pour les burundais, la religion constitue leur source de satisfaction de besoins de la vie humaine, un secours contre les menaces de la nature, les malheurs, les malédictions et une solution aux problèmes existentiels de la vie de l'homme. Selon Hegel, (1996, p.4), «*c'est dans la religion où toutes les énigmes du monde et toutes les contradictions de la pensée sont résolues, où sont dissous tous les sentiments douloureux. En elle l'esprit n'a plus d'entraves ; c'est en elle que l'esprit est déchargé de toute finitude, qu'il se trouve assuré et avéré de toute finitude.*» Donc, l'homme, dès les temps historiques, avait toujours assurance grâce une puissance abstraite considérée comme un être vivant surnaturel. Ce dernier se présente dans l'esprit humain comme solution complète de ses problèmes.

Au Burundi traditionnel, le culte qui s'y organisait s'appelait «*kubandwa*» et l'être surnaturel s'appelait «*Kiranga*». Les rites religieux rendus à ce dernier semblent faire émerger une énergie ; celle de la satisfaction des besoins et ils se manifestent par la canalisation des énergies individuelles au profit de la communauté élargie ou restreinte. Birou (1997, p.244) définit le rite comme «*l'ensemble des règles établies par le culte.*» Les rites religieux sont obligatoires chez les vrais croyants, ils jouent le rôle d'harmonie de la relation avec leur être suprême.

Lors de la colonisation, les missionnaires ont apporté une sorte d'opposition entre la croyance religieuse traditionnelle du culte de «*Kiranga*» et la croyance religieuse chrétienne manifestée dans la croyance du bon «*Dieu*» à travers Jésus-Christ. Ils se sont installés dans différents coins de notre pays, commençant à enseigner aux pauvres burundais la parole s'inscrivant dans la Sainte Bible et leur révélant un autre être surnaturel «*Dieu céleste*». Ils leur disaient qu'il fallait renoncer au culte rendu à leur être suprême «*Kiranga*» au profit de suivre le bon «*Dieu*» qu'ils venaient leur apporter. De ce fait, certains Burundais furent obligatoirement évangélisés et baptisés au nom de «*Dieu*», de son fils «*Jésus-Christ*» et du Saint Esprit. L'organigramme et les pratiques de la religion traditionnelle subissaient un changement considérable. Les prêtres appelés «*ibishegu* » étaient remplacés par les évangélistes, les prêtres et les pasteurs chrétiens. Le culte de «*kubandwa*» a été remplacé par les prières adressées à ce nouvel être suprême «*Dieu*» et les messes célébrées au sein des lieux appelés «*ku misiyoni*» alors qu'auparavant, ces lieux s'appelaient «*ibitabo* ».

Malgré l'avènement des missionnaires, les burundais ont renforcé leur conception sur la fécondité. Nous le remarquons à partir des noms qu'ils continuent à donner à leurs enfants : «*Niyibitanga*» ; c'est l'*Imana* qui procure tout, «*Havyarimana* » pour dire que c'est Dieu qui engendre,... Cette conception est soutenue par les chrétiens de l'Eglise Méthodiste Unie. Le Burundi figure parmi les pays les plus peuplés de l'Afrique. Le premier recensement général de la population au Burundi datait de 1979 ; les résultats ont donné un effectif de 4028420 habitants ce qui correspond à une densité de 155 hab/km². Le deuxième recensement a été effectué 11 ans après, c'est-à-dire en 1990 et les résultats obtenus indiquaient un effectif de 592793 habitants avec une densité moyenne de 296 hab/km². Un troisième recensement a eu lieu en 2008, les résultats obtenus indiquaient que la population burundaise était estimée à 8055574 habitants soit une densité moyenne de 310 hab/km². Les données de la FNUAP (2014) montrent que la population burundaise est estimée à 9661289 habitants soit une densité moyenne de 347,10 hab/km². Environ une augmentation de plus d'1 million et demi d'habitants pendant 6 ans.

Cet accroissement rapide de la population a quelque chose d'alarmant. Cela ne manque pas d'éveiller la conscience des spécialistes : les démographes, les économistes, les médecins, les politiciens et les autorités des Eglises, etc., pour qu'ils se mettent ensemble afin de trouver une solution aux problèmes liés à la croissance rapide de la population. Cette solution serait sans doute la pratique du *planning* familial. D'où la question générale suivante : Quelles *sont*

les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise méthodiste unie face au planning familial? De cette question générale, découlent les questions spécifiques suivantes :

- *Quelles sont les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face à l'explosion démographique ?*
 - Comment un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie perçoit-il une descendance abondante ?
 - Quels sont les problèmes liés à l'explosion démographique chez un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie ?
 - *Quelles sont les connaissances d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie en rapport avec le planning familial ?*
 - Quels sont les moyens contraceptifs connus par un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie ?
 - Quels sont les moyens qu'il propose en ce qui concerne la pratique du planning familial ?
 - *Quelles sont les voies de sortie qu'envisage un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie pour faire face à la problématique de l'explosion démographie ?*
 - Quels sont les moyens qu'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie préconise pour diminuer l'explosion démographique ?
 - Comment un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie perçoit-il la vie future de la population ?
- Partant de ces questions, nous avons formulé des objectifs que nous avons visés à atteindre dans notre recherche ?

4.2. Objectifs de recherche

Nous nous fixons de l'objectif général d'une part et des objectifs spécifiques découlant de cet objectif général d'autre part.

4.2.1. Objectif général

Etudier les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning familial.

4.2.2. Objectifs spécifiques

- *Cerner les considérations d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face à l'explosion démographique ;*
- *Découvrir les connaissances d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie en rapport avec le planning familial ;*

- *Dégager les voies de sortie envisagées par un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie pour faire face à la problématique de l'explosion démographique.*

4.3. Méthode et technique de la recherche

4.3.1. Méthode qualitative

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, les méthodes de recherche fondamentales sont la méthode qualitative et la méthode quantitative. En matière de recherche, il revient au chercheur de choisir une méthode qui lui permet de cerner le mieux les différents aspects de son étude. Suavet (1967, p.299) souligne l'importance du choix d'une méthode dans tout travail de cette manière : *« Celui qui veut travailler sans méthode risque de s'égarer, de perdre son temps et d'oublier les éléments essentiels, faute d'un plan permettant d'être sûr à l'avance que le choix sera convenablement exploré. »* Nous comprenons que le choix d'une méthode dans le déroulement de tout travail est d'une grande importance et surtout dans le déroulement d'un travail de recherche. Le choix d'une méthode c'est le cheminement suivi par le chercheur afin d'atteindre des objectifs ou de vérifier les hypothèses de recherche définis, nous avons préféré utiliser la méthode qualitative. Pour Poisson (1990, pp.17-18), *« une recherche qualitative, contrairement à une étude de type positiviste, laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation. Le devis de recherche n'est habituellement pas élaboré à partir d'une hypothèse qu'il faut confirmer ou infirmer en faisant appel à des stratégies et des procédures établies avant même la cueillette des données. »* La méthode qualitative permet d'effectuer une étude approfondie d'un phénomène, d'une situation-problème ou d'un événement par l'entretien qui est un contrat de communication particulier et qui paraît comme une technique pour obtenir des réponses franches et sans réticences. Nous avons opté pour la méthode qualitative selon la nature du sujet à l'étude qui est celle de la compréhension du phénomène de la pratique du *planning* familial chez un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie.

4.3.2. Enquête par l'entretien semi-directif

Pour un travail de recherche, le choix des techniques de recherche ne se fait pas au hasard, ce dernier dépend de la nature du phénomène à l'étude ainsi que des caractéristiques que couvrent les sujets d'enquête car il existe de nombreuses techniques de recherche : les techniques de la recherche intervention, la collecte et l'analyse documentaire, les enquêtes par

l'observation directe, l'observation participante, l'enquête par l'entretien, etc. Selon Léon (1977, p.380), *«le choix des techniques de collecte des données est étroitement solidaire à la nature du problème étudié, aux caractéristiques des sujets constituant des groupes ou du plan des expériences choisies.»* Le chercheur, dans son travail, doit étudier à l'avance la nature de son travail ou la forme de son étude pour qu'il puisse bien choisir, parmi les différentes techniques de recherche, celle qui paraît la plus efficace pour lui fournir des informations fiables. Pour notre étude, nous avons choisi l'entretien comme technique de recherche.

Pour l'entretien, l'interviewer doit se diriger vers sa population d'enquête, lance le thème de recherche et doit avoir une liste préétablie des questions. L'interviewé s'exprime oralement tout en répondant aux questions qui lui sont posées par l'interviewer. L'interviewé s'exprime oralement tout en répondant aux questions qui lui sont posées par l'interviewer. Précisons alors qu'une enquête par l'entretien dans les sciences humaines et sociales peut se dérouler sous trois formes : directive, non-directive et semi-directive. De Ketele et Roegiers (1996, p.19) indiquent que *«l'interview sera directif lorsque le discours de la personne interviewée constitue exclusivement la réponse à des questions préparées à l'avance et planifiées dans l'ordre précis.»* Les mêmes auteurs (1996, p.19) ajoutent que *«l'interview sera non-directif lorsque l'enquêteur s'abstient de poser des questions pour réorienter l'entretien.»* L'enquêteur se contente le plus souvent de formuler les questions-guides dans l'ordre préétabli sur lesquelles il espère obtenir des réponses relatives à son objectif général de recherche souhaitées auprès de ses enquêtés et leur accorde le temps suffisant pour qu'ils s'expriment librement sur chaque question du sujet à l'étude sans aucune interruption d'une part. L'enquêteur accorde le temps suffisant à ses enquêtés pour qu'ils s'expriment librement sur chaque thème du sujet à l'étude sans les interrompre par des relances directives. Il est appelé de faire des réitérations simples et réitérations thématiques et relances non-directives pour montrer à ses enquêtés l'effort conversationnel d'écoute afin de récolter des informations pertinentes d'autre part.

La troisième technique diffère de deux autres par le fait que sa pratique englobe la directivité et la non-directivité. L'enquêteur doit lancer un thème de recherche et doit préparer un guide d'entretien constitué d'une série des questions qui peuvent subir des reformulations lors de l'entretien. Quivy et Compenhoudt (1988, p.185), indiquent que *«L'entretien semi-directif est certainement le plus utilisé en recherche sociale. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le*

chercheur dispose d'une série de questions-guides relativement ouvertes à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé. » Lors de l'entretien semi-directif, l'ordre des questions n'est pas exigé de même que leur formulation car il peut y arriver que l'interviewé ne comprend pas une question ce qui exige sa reformulation. L'enquêteur a pour rôle de recentrer l'entretien sur les objectifs fixés, il a toute priorité de poser d'autres questions et de reformuler celles de départ pour bien mener son travail de recherche. Par des sous-questions posées spontanément relatives au thème, l'enquêteur réoriente son enquête lorsqu'il se détache de contours du sujet à l'étude. Pendant le moment d'échange, l'enquêteur doit respecter la libre expression des enquêtés et suivre leur raisonnement en les guidant de temps en temps, pour veiller à l'ordre des propos afin d'obtenir des informations dont il a besoin.

L'entretien semi-directif joue le rôle d'intermédiaire entre les deux formes d'entretien dans les recherches sociales. Sa conduite exige la non-directivité et la directivité de la part de l'interviewer. A ce sujet Ionescu et Blanchet (2006, p.63) précisent que *« l'entretien semi-directif oscille entre la non-directivité et la directivité : l'interviewer a une attitude non-directive quand il répète et reformule les propos de l'interviewé grâce à la répétition simple, répétition thématique, reformulation et formulation du non-dit, et une attitude directive quand il pose des questions spontanées ou préparées. »* Son déroulement exige l'attitude directive et non-directive de la part de l'enquêteur. Dans l'entretien semi-directif, l'enquêteur doit guider et orienter son enquête par des petites questions ouvertes ou fermées qui ne figurent même pas dans ses questions-guides préalablement établies.

Nous avons opté pour l'entretien semi-directif dans notre travail de recherche. Cette technique nous a paru la mieux indiquée pour la raison majeure qu'elle privilégie la libre expression de l'enquêté, ce qui le pousse à s'exprimer librement ce qu'il pense, son vécu, ses perspectives, son point de vue, etc. sur le thème lancé. Donc, pour notre recherche, nos sujets d'enquête pourraient avoir des points de vue spécifiques et des perspectives différentes face aux circonstances du moment dû à l'explosion démographique et la pratique du *planning* familial compte tenu de leur adhésion dans l'Eglise Méthodiste Unie. Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous nous sommes servie d'un guide d'entretien préétabli.

4.4. Terrain et population d'enquête

Lorsque le chercheur veut mener son travail, deux questions lui reviennent à son esprit : où puis-je mener l'enquête ? A qui puis-je m'adresser pour recueillir des informations pertinentes et souhaitées ? L'Eglise Méthodiste Unie n'est pas étendue sur tout le territoire national, jusqu'à nos jours. Elle a connu ses premières installations à l'Est du pays précisément en province de Cankuzo en 1935 et nous avons eu l'occasion de séjourner dans la commune Cankuzo et d'y rencontrer certains adeptes de cette Eglise qui nous ont indiqué que leur religion est contre l'utilisation des méthodes contraceptives artificielles. C'est pour cette raison que nous avons choisi ladite commune parmi d'autres communes de la province Cankuzo. Dans la commune Cankuzo, il y a deux paroisses proches du centre de la province où nous avons trouvé la population la mieux indiquée pour nous donner des informations qui conviennent à notre étude.

Pour la population d'enquête, Mucchielli (1973, p.16) indique que l'univers d'enquête désigne «(...) l'ensemble de groupe humain concerné par les objectifs de recherche.». Notre sujet d'enquête traite les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au *planning* familial. Nos enquêtés sont choisis par la raison qu'ils exercent un pouvoir sur leurs adeptes et leur idéologie a une grande influence sur toute l'Eglise. Notre population d'enquête est constituée par des dirigeants de cette Eglise de sexe masculin et féminin. Nos enquêtés devraient être des mariés ayant au moins 5 enfants ou plus et devraient avoir une ancienneté de 3 ans ou plus étant dirigeants dans l'Eglise Méthodiste Unie et ayant un âge supérieur à 25 ans. Ces critères sont pris car lesdits sujets sont supposés responsables des familles et ayant une expérience de diriger à l'EMU. Nous avons considéré que cette population pourrait nous donner de diverses informations concernant le *planning* familial grâce à leur appartenance religieuse, leur milieu de résidence et leurs conditions de vie en tant que cultivateurs.

4.5. Travail de terrain

4.5.1. Préenquête

La préenquête permet au chercheur de s'habituer et de se familiariser avec le terrain sur lequel il veut entreprendre sa recherche. Au cours de cette étape, le chercheur a comme but de tester son instrument de recherche. A ce sujet, Pinto et Grawitz (1971, p.604) indiquent l'importance de la préenquête de cette manière : *«il convient d'insister sur la nécessité d'une préenquête, c'est-à-dire un essai d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de roder le guide d'entretien et de se rendre compte des difficultés.»* Elle permet de reconnaître les modifications qui peuvent survenir dans la formulation des questions-guides avant d'entamer l'enquête. C'est donc pendant la préenquête que le chercheur doit être attentif pour voir les questions mal comprises par les sujets ou celles qui suscitent des confusions. Le chercheur est appelé à les reformuler s'il est nécessaire, ce qui lui permet de recueillir les données souhaitées pendant l'enquête.

La préenquête a eu lieu dans la Commune Cankuzo en province Cankuzo à l'une des paroisses de l'Eglise Méthodiste Unie du district Cankuzo. Elle a porté sur deux personnes : un homme et une femme sollicités séparément. Etant donné notre thème de recherche, nous avons choisi ces deux personnes car nous les connaissions comme dirigeantes de l'Eglise Méthodiste Unie dans cette paroisse. La préenquête a débuté le 16 juillet 2016 et a pris fin le 18 juillet 2016. Le samedi le 16 juillet 2016, dans l'avant-midi, nous y sommes rendue et nous avons eu la chance de trouver le premier sujet que nous avons désigné par les lettres «AB». Celui-ci est un pasteur de la paroisse Cankuzo qui passe les weekends dans l'enceinte de ladite paroisse comme d'habitude. «AB» est âgé de 38 ans, marié, père de 5 enfants et ayant une ancienneté de 5 ans étant dirigeant dans l'Eglise Méthodiste Unie. Il a nous accordé le moment de l'entretien sans difficulté après que nous lui avons présenté l'objet de notre visite, et l'entretien s'était passé dans un bon climat.

S'agissant de l'attitude face à l'explosion démographique, «AB » en est conscient. «AB» considère la progéniture comme une bénédiction divine même si elle est source de pauvreté, des conflits fonciers dans les familles, de manque d'emploi et de surcharge pour les services sociaux dans le pays si elle est devenue nombreuse. Concernant les connaissances sur le *planning* familial, «AB» connaît les méthodes artificielles (comme le préservatif, les pilules et le norplant) et les méthodes naturelles. Il les juge comme l'une des solutions pour répondre

aux problèmes causés par l'explosion démographique. Pourtant, il rejette les méthodes artificielles et considère les pratiquants de ces dernières comme corrupteurs de la création divine ; il signale qu'il se sert des méthodes naturelles pour réguler les naissances. Concernant les voies de sortie face à l'explosion démographique, «AB» a déjà constaté que l'avenir de la population burundaise sera difficile. «AB» suggère de faire tout pour diminuer la croissance démographique. Il demande au Gouvernement de fournir des efforts pour enseigner le *planning* familial aux citoyens pour faire face aux conséquences de l'explosion démographique. Il soutient aussi que cela devrait être fait dans toutes les Eglises chrétiennes.

Après avoir terminé notre entretien avec le premier préenquêté, nous avons préparé une visite chez un autre sujet résidant tout près de cette paroisse. C'était l'après-midi de ce jour même. Arrivée à son domicile, il n'était pas là, nous avons dû attendre lundi le 18 juillet 2016 pour y retourner. Ce jour-là, nous avons eu la chance de le trouver, nous l'avons nommé « CD ». Ce sujet est une femme présidente du département des femmes chrétiennes de cette Eglise dans cette paroisse. Elle est âgée de 47 ans, mariée et mère de 6 enfants, ayant une ancienneté de 4 ans dans cette fonction. Après lui avoir révélé l'objet de notre visite, «CD» nous accordé l'entretien.

A propos du premier thème «*L'explosion démographique*», «CD» est consciente de la situation démographique qui est galopante. Celle-ci serait source des problèmes d'éducation, des conflits fonciers, du manque d'emploi, de la famine et de pauvreté. Pour le deuxième thème «*Les connaissances sur le planning familial*», «CD» a des informations concernant le *planning* familial ; elle connaît les méthodes artificielles et les méthodes naturelles et les considère comme moyen pour ralentir l'explosion démographique. Pourtant, après son adhésion à l'Eglise Méthodiste Unie, elle n'utilise plus les méthodes artificielles alors qu'elle se servait de produits injectables pour réguler les naissances auparavant. Pour le troisième thème «*Les voies de sortie face à l'explosion démographique* », «CD» a déjà constaté que l'avenir de la population burundaise deviendra plus grave si la croissance démographique se maintient. Elle suggère au Gouvernement d'organiser des enseignements à propos du *planning* familial auprès des citoyens et elle interpelle les autorités des Eglises pour qu'ils enseignent à leurs fidèles le *planning* familial, mais en se limitant aux méthodes naturelles.

Compte tenu du but de la préenquête, les informations recueillies pendant cette phase nous ont permis de retoucher notre guide d'entretien et de reformuler certaines de nos questions-guides. Ainsi, la question n°3 qui était formulée en Kirundi comme suit : «*Ni ayahe matati*

ashobora kwibonekeza afatiye kukugabangana isi ndimwa ? » Ce qui veut dire : « *Quels sont les conflits qui peuvent survenir à la suite du morcellement des terres cultivables ?* » Les réponses données par ces deux sujets à cette question sont incluses dans les réponses qu'ils ont données à la question n°2 « *Ni izihe nkurikizi zijanye n'irwirirana ry'abantu* » ? Pour dire « *Quelles sont les conséquences de l'explosion démographique ?* » Ce constat nous a conduit à décider sa suppression. Concernant la question n°8, qui était formulée en kirundi de cette façon : « *Ni izihe mpanuro mu vyerekeye ukurondoka kurugero mwoha urwaruka rwimirije kwubaka ?* » Ce qui veut dire : « *Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes qui aspirent au mariage ?* » les réponses données par ces deux sujets à cette question ont montré qu'ils ont inséré les couples mariés en cas du *planning* familial lors des séances de formations organisées au sein de cette paroisse. Après ce constat, nous avons décidé de la reformuler ainsi : « *Ni izihe mpanuro mu vyerekeye ukurondoka ku rugero mwoha urwaruka rwimirije kwubaka hamwe n'abubatse ?* » Ce qui veut dire : « *Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes qui aspirent au mariage et aux couples mariés ?* » Après le dépouillement des données de la préenquête, nous avons remarqué qu'après cette révision, notre guide d'entretien était intelligible. Nous avons décidé de passer à la phase de l'enquête.

4.5.2. Technique du choix des enquêtés et déroulement d'enquête

En sciences sociales et humaines, il est pratiquement impossible de mener une recherche sur toute la population, il est exigé de construire un échantillon représentatif de la population sur lequel le chercheur veut mener son travail de recherche, selon les caractéristiques et selon le thème du sujet à l'étude. Notre étude était de type qualitatif, nous avons entrepris une enquête sur un nombre réduit de sujets. Nous avons retenu les trois grades de direction pour nos sujets à savoir le catéchiste, le diaconat et le pastorat. Pour trouver les sujet d'enquête, nous avons procédé par la technique dite échantillonnage « *boule-de-neige* ». Cette technique a été reconnue par Blanchet et Gotman (1992, p.58) sous la dénomination de « *méthode de proche en proche* ». Ceux-ci la définissent de cette manière : « *La méthode de proche en proche consiste à demander à un premier interviewé potentiel de désigner d'autres interviewés possibles et ainsi de faire la chaîne.* » Pour déterminer le premier enquêté, nous avons été aidée par (AB), sujet de la préenquête. Par la suite, nous avons demandé un rendez-vous à celui-ci. L'enquête s'est déroulée du 20 au 29 août 2016, au sein des paroisses, sauf l'enquêté « C » que nous avons trouvé à son domicile. L'enquête, avec nos enquêtés, portait essentiellement sur la perception qu'ont les dirigeants de l'EMU vis-à-vis de l'explosion

démographique, les problèmes liés à cette dernière et les voies de sortie de cette situation démographique que connaît notre pays.

Le 20 août 2016, dans la matinée, nous avons mené l'entretien avec le premier enquêté que nous avons désigné avec la lettre de l'alphabet français « A » et qui nous a été indiqué par « AB ». L'entretien avec « A » s'est déroulé dans les enceintes de la paroisse Cankuzo. « A » s'exprime en disant que l'explosion démographique cause de problèmes au sein des familles et au sein de la société. Pour lui, l'Etat et les dirigeants des Eglises devraient prendre en rigueur cette question pour tenter de faire face aux problèmes causés par l'explosion démographique. Il propose la pratique du *planning* familial à cette fin, mais en privilégiant l'usage de l'abstinence pour les jeunes et le comptage du cycle menstruel pour mariés. Il se prononce contre le *planning* familial par l'usage des méthodes artificielles. La même date, dans le même endroit que « A », vers 17h00', nous nous sommes entretenues avec une autre enquêtée que nous avons désignée par la lettre « B ». Celle-ci nous a été indiquée par le sujet « A ».

« B » est une femme diacre, mariée, âgée de 48 ans, ayant 6 enfants et 5 ans dans la tâche de diriger à l'EMU. Elle est convaincue que l'explosion démographique est à la base des problèmes sociaux au Burundi. Elle déclare que le *planning* familial est une solution à cette fin, mais elle préconise l'abstinence pour les jeunes et le comptage du cycle menstruel pour les mariés. Elle rejette les méthodes artificielles car, pour elle, leur usage est considéré comme un *péché*. Elle demande l'intervention de l'Etat et les dirigeants des Eglises pour enseigner les le *planning* familial. Après notre entretien, « B » nous a indiqué un autre cas « C » concerné par le sujet à l'étude.

La même date, vers 9h du matin, nous nous sommes entretenus avec l'enquêté que nous avons désigné par la lettre « C ». Nous l'avons trouvé à son domicile qui se trouve tout prêt de la paroisse Cankuzo. «C» est homme, pasteur n°2 au sein de l'EMU, âgé de 42 ans, père de 5 enfants avec 4 ans d'ancienneté en tant que dirigeant dans cette Eglise. En nous entretenant avec lui en rapport avec le sujet à l'étude, il affirme véritablement qu'il y a certainement des problèmes liés à l'explosion démographique. Il propose le *planning* familial par l'abstinence aux jeunes et le comptage du cycle menstruel aux mariés accompagnés de la prière et la croyance en Dieu. Pour lui, le recours aux méthodes artificielles est un *péché*. A la fin de l'entretien, nous avons demandé à « C » de nous proposer un autre sujet de la catégorie des enquêtés et il nous a orienté chez un catéchiste laïc que nous avons désigné par la lettre « D ».

La même date, dans l'après-midi, nous nous sommes entretenues avec l'enquêté que nous avons désigné par la lettre « D ». Il est un catéchiste laïc, marié, âgé de 53 ans, ayant 5 enfants et 5 ans dans la tâche de catéchisme à l'EMU. L'entretien avec « D » s'est déroulé dans la même paroisse que « C ». Pour « D », la résolution de la question relative à l'explosion démographique revient à Dieu. D'ailleurs, il est convaincu que l'explosion démographique ne cause pas de problèmes. Il considère que la progéniture, qu'elle soit nombreuse ou non, est un don divin. Pourtant, il déclare qu'il observe des conséquences néfastes dans les familles ayant une progéniture nombreuse et dans le pays. Mais, pour lui, ces conséquences néfastes résultent de la méchanceté de Satan. « D » se prononce en disant que le *planning* familial n'est pas nécessaire, seules la prière et la croyance en Dieu suffisent pour pouvoir vivre pleinement dans l'harmonie. Pour la suite, « D » nous a aidée à trouver un diacre que nous avons nommé « E ». Mais nous devions attendre le weekend de l'autre semaine pour continuer notre enquête du fait de son indisponibilité au cours des jours de travail.

Le 27 août 2016, dans la matinée, nous nous sommes entretenues avec « E » dans les enceintes de la paroisse Rusagara. « E » est un homme de 42 ans, avec 6 enfants et ans d'ancienneté en tant que dirigeant à l'EMU. Pour « E », les problèmes sociaux sont liés à la croissance démographique. Il trouve que l'Etat devrait mettre en place une loi limitant à trois enfants seulement par couple et punir ceux qui n'observent pas cette loi. Il propose le *planning* familial comme solution à l'explosion démographique mais, par sa croyance, il considère que l'usage des méthodes artificielles est un *péché*. Il préconise l'abstinence pour les jeunes et le comptage du cycle menstruel pour les mariés comme moyens de régulation des naissances. A la fin de cette entrevue nous avons demandé « E » de nous aider à trouver un autre sujet dirigeant de l'EMU. Il nous a suggéré « F », un pasteur, que nous avons rencontré au même endroit le lendemain, dans l'avant-midi.

Le 28 août 2016, pendant la matinée, nous nous sommes entretenus avec un autre enquêté que nous avons désigné par la lettre « F ». Il est un pasteur, marié, âgé de 44 ans, ayant 6 enfants et ayant 4 ans étant dirigeant à l'EMU. Il déclare être conscient des problèmes sociaux causés par l'explosion démographique. Concernant la pratique du *planning* familial, il préconise, lui aussi, l'abstinence pour les jeunes et le comptage du cycle menstruel pour les mariés. Les méthodes artificielles, chez lui, sont à bannir car leur usage est contraire à la volonté divine. Il déclare que l'Etat et des dirigeants de toutes les Eglises doivent prendre en main la question de l'explosion démographique pour tenter d'atténuer les problèmes y relatifs.

Au cours de cette phase du travail d'enquête, nous avons constaté que les cas qui ont suivi «F» revenaient sur les réponses qui avaient été fournies par les autres enquêtés précédents, donc, il n'y avait pas d'informations nouvelles. A ce sujet, Blanchet et Gotman (1992, p.53), suggèrent qu'à « *partir d'un certain nombre d'entretiens, les informations apparaissent redondantes et semblent n'apporter plus rien de nouveau, on est tenté de ne point aller au-delà.* » Nous avons alors décidé d'arrêter l'enquête avec les six sujets car nous avons constaté que nous étions en présence du phénomène de saturation de l'information. Après le travail de terrain et la retranscription des données que nous avons recueillies, nous sommes passée à la présentation des cas, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats de l'étude.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE
DES DONNEES ET INTERPRETATION
DES RESULTATS OBTENUS**

CHAPITRE V: PRESENTATIONS DES CAS

Au cours de ce chapitre, nous avons présenté les propos des sujets avec lesquels nous nous sommes entretenus en rapport avec notre sujet à l'étude. Ces propos nous ont permis de déceler les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au *planning* familial qui est en train d'être sensibilisé ces jours-ci. Dans le but de garder l'anonymat des sujets enquêtés, nous avons pensé de les nommer en utilisant les lettres de l'alphabet français comme suit : A, B, C, D, E et F.

5. 1. Cas «A»

«A » est un pasteur marié, âgé de 39 ans au moment de notre enquête. Il a 5 enfants et a 5 ans d'ancienneté étant dirigeant à l'Eglise Méthodiste Unie ; sa conjointe est adepte de cette Eglise. Concernant ses études, il n'a pas dépassé l'école primaire. Parlant de la question du *planning* familial, «A» nous a déclaré qu'il ne recourt jamais aux méthodes artificielles encouragées par la médecine. Pourtant, «A» constate qu'une descendance nombreuse entraîne des problèmes au sein des familles. Il implore Dieu afin qu'il intervienne à lever ces problèmes parce que les parents ayant une descendance nombreuse ne sont pas à mesure d'avoir ce qui peut faire vivre leurs enfants.

«A» souligne des conséquences néfastes d'une descendance nombreuse : conflits fonciers entre les frères, certains enfants se livrent dans des actes de mendicité et d'autres deviennent des enfants de la rue puisque leurs parents sont incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Aussi, le pays connaît des problèmes d'employer tous les diplômés et ceux-ci deviennent des chômeurs. A ce propos, les conséquences du chômage à remarquer sont à titre d'exemples le vol, la tuerie, la prostitution qui peut entraîner des grossesses non désirées, ce qui amplifie l'augmentation de la population.

«A» évoque des sources possibles auprès desquelles il peut s'informer à propos du *planning* familial. Il s'agit par exemples des séminaires organisés par World Vision et CPAJ. Malgré l'action de ces organismes, «A » privilégie l'abstinence sexuelle pendant la période féconde car il doit être attentif au comptage du cycle menstruel de sa conjointe. Il l'exprime en ces termes : «*Twebwe nk'abakozi b'Imana dushimikira ku kwihangana bijanye no guharura ibihe vyo gusama kubera tubikoze uko dufatanije no gusenga no kwizera Imana, tubona ko ubwo aribwo buryo twokwigisha.*» Ce qui se traduit comme suit : « *Nous en tant que serviteur de*

Dieu, nous sommes pour l'abstinence sexuelle avec le comptage du cycle menstruel parce que si nous agissons de telle façon avec la prière et la croyance en Dieu, nous estimons que c'est le moyen que nous devons enseigner.» Pour «A», en matière du *planning* familial, l'abstinence suffit pour espacer les naissances tout en étant vigilant sur le comptage des périodes menstruelles. L'enquêté « A » ajoute qu'après avoir entamé la méthode de l'abstinence, l'intervalle intergénésiq ue entre les naissances est devenu de 4 ans entre le deuxième et le troisième, le troisième et le quatrième ainsi que le quatrième et le cinquième enfant alors qu'il était de 1 an et 9 mois entre le premier et le deuxième enfant. «A» est contre les méthodes artificielles à titre d'exemples les pilules, les préservatifs, l'implant, le stérilet, etc. car sa croyance est contre telle pratique.

Au niveau du foyer, «A» précise que sa conjointe est pour la méthode entreprise, c'est-à-dire celle de l'abstinence au moment de la période féconde et du comptage du cycle menstruel pour espacer les naissances. Cela étant, ils se sont concertés et se sont entendus sur la façon du comment le faire tout en veillant à ce qu'ils ne passent pas outre la loi divine. Cependant, «A» prodigue des conseils aux jeunes gens aspirant au mariage et aux mariés. Aux premiers, il leur enseigne de se renseigner d'avance sur le *planning* familial en insistant surtout sur l'abstinence. En outre, il leur conseille d'aller consulter les médecins afin de connaître et de maîtriser le fonctionnement de leurs organismes. Aux seconds, il leur conseille en général l'avantage d'avoir des naissances espacées et leur indique que l'abstinence au moment de la période féconde de la femme et le comptage des périodes menstruelles sont importants pour augmenter l'intervalle intergénésiq ue.

Pour « A » la terre ne s'agrandit pas alors que la population continue à se multiplier davantage. Les problèmes comme le manque d'emploi, les conflits fonciers, etc., prendront une grande ampleur. Donc, il serait mieux que toutes les Eglises enseignent la politique du *planning* familial. En plus, l'Etat devrait éveiller la population en mettant en place des occasions d'enseigner les méthodes du *planning* familial et en faisant le suivi de l'applicabilité de cette politique. «A » se donne comme objectif de toujours sensibiliser ses chrétiens afin qu'ils sachent comment se comporter face à l'explosion démographique que connaît le pays. Il l'exprime en ces termes : « *Jewe nk'umupasitori ndongoye ishengero, nzokwigisha abakirisu ivyo kurondoka ku rugero nshimikira kukwihangana hama nabo bazoheza bamenye uko bavyifatamwo kuko ubu ntibibereye kuvyara gushika kuri ba Misago nk'uko vyahoze aho hambere.* » Ce qui se traduit comme suit: « *Moi, en tant que pasteur*

responsable d'une Eglise, je vais enseigner les chrétiens le *planning* familial en se basant sur l'abstinence et ceux-ci devront juger comment se comporter face à cette situation parce qu'aujourd'hui mettre au monde jusqu'au 11^{ème} enfant comme c'était auparavant, c'est une chose inadéquate.» Donc, pour lui, mettre au monde beaucoup d'enfants jusqu'à dépasser le dixième enfant est une chose dépassée de nos jours où certaines familles sont hantées par une pauvreté grandiose.

5. 2. Cas «B»

Le sujet «B» est une femme à titre de diacre, âgée de 48 ans par rapport à notre période d'enquête. Elle a 6 enfants et ayant 5 ans d'ancienneté, étant dirigeante à l'Eglise Méthodiste Unie. Son conjoint est adepte de cette église, son conjoint est partisan de cette église. A propos de sa scolarité, elle détient un diplôme d'instituteur-adjoint (D₆). En nous entretenant avec elle sur la question d'une descendance nombreuse au sein d'une famille, «B» s'exprime en disant qu'une famille à plusieurs enfants rencontre des problèmes d'entretien des enfants puisque les parents ne sont pas à mesure d'assurer leurs besoins fondamentaux. Pour «B», lorsqu'il y a une surpopulation dans un pays, l'Etat va connaître de diverses difficultés comme celles de scolarisation pour tous, celles d'assurer les soins de santé pour ce monde immense, celles d'octroi d'emploi, etc. En conséquence, il y a la présence des chômeurs et les conditions de vie deviennent précaires, les problèmes fonciers se font sentir et peuvent engendrer quelquefois des tueries au sujet de morcellement des terres cultivables.

Quand il ya manque d'emploi, les conséquences néfastes qui en résultent sont nombreuses. «B» énumère quelques unes à titre d'exemples : «*ubusuma, ubumaraya, amarigala, ubwicanyi, ikiroberi n'ibindi.*» Ce qui se traduit comme suit : «*le vol, la prostitution, les bandes, la tuerie, la rébellion, etc.*» De ce fait, pour essayer de pallier à ce problème, le *planning* familial s'avère nécessaire. «B» a eu l'occasion d'apprendre quelques notions en rapport avec la pratique du *planning* familial lors des séances d'initiation à l'hôpital au moment de dépistage de ses grossesses. En outre, les organisations comme World Vision Burundi et CPAJ constituent d'autres sources auprès desquelles elle a bénéficié des notions en rapport avec les méthodes contraceptives. Elle évoque qu'elle a utilisé la méthode contraceptive artificielle, comme le norplant, avant son adhésion dans l'Eglise Méthodiste Unie. Aujourd'hui, elle a l'abandonnée au profit de la méthode naturelle. Elle juge la pratique contraceptive artificielle comme étant l'acte de tuerie. Pour elle, c'est avec la puissance divine qu'elle parvient à espacer les naissances. Pourtant, son mari est pour la méthode artificielle

utilisée auparavant ainsi que les méthodes naturelles utilisées aujourd'hui. «B» le précise dans ces mots suivants: « *Uwo twubakanye, bwaba uburyo twahora dukoresha ubwambere yarabwakira neza, canke ubwo kwihangana nkoresha ubu arabwakira neza.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Pour mon conjoint, que ce soient les méthodes artificielles employées auparavant ou bien celles de l'abstinence que j'utilise maintenant, il est pour toutes ces deux méthodes.* » Mais «B» condamne la méthode artificielle et admire celle naturelle. En tant qu'une des représentantes de l'Eglise Méthodiste Unie, elle aimerait prodiguer des conseils aux futurs mariés de s'abstenir et aux mariés de s'abstenir pendant la période féconde de la femme et mettre au monde ceux qu'ils sont capables d'élever. Qu'ils contrôlent leur organisme afin qu'ils puissent maîtriser leurs corps parce qu'elle n'accepte pas l'usage des méthodes artificielles pour réguler les naissances. Pour elle, Dieu est capable de donner ou non un enfant à une personne et il est aussi capable d'intervenir dans l'espacement des naissances une fois qu'on croit en lui, d'où la prière est nécessaire à cette fin.

Si l'explosion démographique continue comme elle l'est aujourd'hui, «B» constate que l'avenir sera incertain puisqu'elle révèle que la pauvreté s'alourdira davantage et le pays va se heurter à de multiples problèmes. Elle propose de multiplier la sensibilisation en rapport avec le *planning* familial, que ce soit dans les Eglises ou dans d'autres milieux publics comme les écoles, les groupements de la société civile, etc., à tel point que chaque individu évolue ayant déjà des connaissances sur les notions et les réalités en rapport avec le *planning* familial. En tant que femme dirigeante de l'EMU, «B» se donne comme objectif d'enseigner aux adeptes mariés de se pencher seulement aux méthodes naturelles pour bien maîtriser leur descendance. Pour les femmes adeptes, elle leur conseille que dans toute chose, elles doivent prier Dieu et croire en lui afin qu'il les aide à planifier leurs naissances.

5. 3. Cas «C»

«C » est un vice-pasteur marié et âgé de 42 ans au moment de notre enquête. Il a 5 enfants et a 4 ans d'ancienneté dans l'exercice de diriger l'Eglise Méthodiste Unie ; sa conjointe est membre de cette église. A propos de ses études, il détient un diplôme d'instituteur-adjoint. Pour «C», une descendance nombreuse dans une famille, malgré qu'elle soit un don divin, comporte des problèmes. Il précise que lorsqu'il y a l'explosion démographique, la conséquence est telle qu'il y a la famine, la pauvreté, les problèmes pour le pays de scolariser les enfants et d'assurer les soins de santé pour tout le monde. Les problèmes fonciers s'observent davantage puisque les gens qui vont saisir la justice deviennent majoritaires, donc

ceux ayant conflits fonciers. Certains cas de tueries peuvent en résulter. A ce propos, «C » indique ce qui suit : « *Igihe abantu babaye benshi harabaho amatati y'amatongo. Mfatiye nk'aha mu gihugu cacu, mwene ayo matati ararwiriye cane, abantu bama mu mburano mbere bamwe no kwicana bakicana rimwe na rimwe.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Quand il y a une explosion démographique, on observe des conflits fonciers. En se référant ici dans notre pays, je remarque que de tels conflits sont nombreux, les gens saisissent souvent la justice et certains s'entretuent quelquefois.* » Donc, les ressources sont rares alors que les gens sont nombreux pour dire que des chamailleries ne manquent pas parmi eux. Quand les gens n'ont pas d'emploi ou quand ils n'ont pas une occupation quelconque, des conséquences comme la prostitution qui peut engendrer la naissance des enfants non désirés, la formation des rebelles et d'autres groupes de malfaiteurs comme les voleurs, les violeurs, les alcooliques, etc. vont se manifester.

«C» a pu prendre connaissance des méthodes contraceptives et la politique du *planning* familial à travers la radio, via les médecins, les séminaires organisés pour les responsables des confessions religieuses par World Vision Burundi et CPAJ. Mais leur enseignement est contraire à l'enseignement et la croyance privilégiée par l'Eglise Méthodiste Unie. A cette idée, «C» s'exprime en ces termes : « *Twebwe twigisha abanyeshengero bacu ukwihangana, twigisha abakenyezi guharura bakamenya ibihe batobonanirako n'abashingantahe babo kugira ntibasame imbanyi batipfuje.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Nous, nous enseignons à nos chrétiens l'abstinence, nous apprenons aux femmes comment compter pour savoir les périodes fertiles afin qu'elles ne rencontrent pas leur mari pour éviter une grossesse non désirée.* » «C» souligne qu'il est contre les méthodes artificielles comme l'usage des pilules, des préservatifs et autres objets pareils en réponse à la planification familiale. Il le considère comme un péché puisqu'il indique que l'usage de ces objets est synonyme de tuer. Donc, il croit à la bible qui dit que nos corps sont le temple du saint Esprit. Ces méthodes artificielles, pour «C», détruisent nos corps. Ce qui lui plaît, c'est que sa conjointe est pour la méthode naturelle en vue de planifier les naissances. De ce fait, il conseille aux futurs mariés de s'abstenir et aux mariés que les enfants constituent un don divin mais qu'il faut s'abstenir pendant la période féconde de la femme. Il leur enseigne de plus comment ils peuvent procéder pour compter les périodes probables de fertilité afin de prendre décision de planifier les naissances. Il leur met en garde d'être méfaits aux méthodes artificielles parce que ces dernières ne sont pas compatibles à la volonté divine. Pour «C», si on prie Dieu et qu'on croit

en lui, celui-ci est capable de donner à tout parent des enfants qu'il est capable d'élever ou d'entretenir.

«C» souligne que l'avenir sera plein de problèmes une fois que les burundais atteignent aux environs de 15 millions. L'emploi sera davantage difficile et très réduit et le pays sera plein de chômeurs, ce qui engendra de graves problèmes. Pour pallier à ces problèmes de surpopulation, «C» indique que l'Etat devrait sensibiliser les gens à la prise de conscience des méfaits de la surpopulation et devrait leur enseigner les méthodes contraceptives et leur montrer l'avantage de faire le *planning* familial. Les confessions religieuses devraient elles aussi contribuer à cette fin et pour ce qui nous concerne en tant que serviteur de Dieu, nous nous basons sur l'abstinence qui est la méthode relative à la volonté divine. Pourtant, il ya des gens qui boycottent les enseignements ou qui s'absentent ce qui implique que la tâche est encore longue. Pour «C», certaines femmes ne savent pas leurs périodes fertiles de leur cycle menstruel, pour dire qu'il faut privilégier beaucoup de séances de leur enseigner sur la maîtrise du corps en rapport avec le cycle menstruel.

5. 4. Cas «D»

Agé de 53 ans au moment de l'enquête, «D» est un catéchiste laïc marié ayant 5 enfants et 5 ans d'ancienneté dans sa tâche de catéchisme dans l'Eglise Méthodiste Unie ; sa conjointe est adepte de cette église. Il a un niveau primaire si nous considérons sa scolarité. Pour lui, une progéniture nombreuse ne cause pas de problèmes parce que c'est un don de Dieu. Quand on croit en Dieu, avoir peu d'enfants est le résultat de son œuvre De même, avoir beaucoup d'enfants émane de sa volonté et cela n'occasionne aucun problème car seul Dieu sait comment les faire vivre. Il l'exprime en ces termes : « *Ubu ndiko ndiyumvira, mbona ko Imana ariyo itanga abana mbere niyo itanga ibizobarera ; vyose biva ku bushobozi bw'Imana.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Maintenant en réfléchissant, je vois que les enfants sont donnés par Dieu et ce dernier octroie ce qui les feront vivre ; toute chose provient de la puissance divine.* » Pourtant, «D» évoque que les conséquences néfastes de l'explosion démographique se font remarquer dans son milieu de vie. Il s'agit à titre d'exemples le manque de l'habitat, les problèmes fonciers qui occasionnent des fois des tueries. Pour lui, ces conséquences résultent de la non croyance en Dieu car il est convaincu que la descendance nombreuse ne cause pas de problèmes, plutôt c'est la non connaissance et la non croyance en Dieu qui génèrent des péchés. Les problèmes fonciers, les tueries qui s'observent et d'autres mauvais actes commis par les gens sont le résultat de Satan, dit « D ».

Il fait remarquer que quand les gens manquent d'occupation, ce ne sont que le vol, la prostitution et d'autres mauvais comportements qui s'en suivent. Mais, cela ne pourra pas arriver pour ceux qui croient en Dieu car leur croyance et leur prière les protègent de tous ces dangers.

«D» déclare qu'il ne savait pas auparavant de ce qui concerne les méthodes contraceptives. Après avoir fondé son foyer, sa conjointe lui en avait parlé parce qu'elle avait appris ces méthodes à l'hôpital lors de la consultation prénatale de la première grossesse. Il a eu l'occasion de savoir ça et prend des fois des initiatives d'écouter des émissions à la radio où on parle ce qui est du planning familial. En outre, certains séminaires qu'il bénéficie avec d'autres religieux constituent une occasion d'apprendre ces méthodes contraceptives. Avant d'entrer dans l'Eglise Méthodiste Unie, pour espacer les naissances, «D» utilisait les méthodes artificielles, mais pour le moment, il précise qu'il n'est pas nécessaire de se fatiguer en cherchant comment espacer les naissances car il a précisé que les enfants sont un don divin. D'ailleurs, il déclare que l'emploi des méthodes artificielles est une pratique qui est contraire à la volonté divine.

Aux futurs mariés et aux mariés, «D» leur conseille de prier Dieu et de croire en lui afin qu'il les aide à gérer leur avenir. Il conseille aux jeunes gens afin qu'ils se préparent à accueillir la volonté divine. En outre, «D» leur dit que les méthodes artificielles constituent un moyen outragé à Dieu. D'ailleurs, pour lui, que ce soit la méthode naturelle ou moderne, l'important est de prier Dieu et non de chercher à telle ou telle autre méthode car personne n'est à mesure de réduire l'explosion démographique. Il met cette question dans les mains de Dieu, c'est pourquoi, il privilégie les enseignements et les prières dressées à Dieu comme moyen de faire face à tous les problèmes liés à l'explosion démographique qui pourraient survenir.

5. 5. Cas «E»

«E» est un diacre âgé de 42 ans au moment de notre enquête. Marié, «E» a 6 enfants et a déjà 3 ans d'ancienneté étant dirigeant dans l'Eglise Méthodiste Unie ; sa conjointe est membre de cette église. Il n'a pas dépassé l'enseignement primaire, à propos de ses études. Pour lui, une progéniture nombreuse cause des problèmes en famille comme la pauvreté, la misère, manque de quoi se nourrir, les enfants deviennent des bandits, les parents manquent des moyens pour entretenir leurs enfants, etc. L'explosion démographique entraîne le manque des terres à cultiver qui peut être une source de conflits fonciers entre les frères. A cette idée, «E»

s'exprime en ces termes : « *Abantu barwiriye mu miryango, amasi yo kurima arabura. Abana batangura kuryana bapfa amatongo bamwe no kwicana bakicana.* » Ce qui se traduit comme suit: « *Quand il y a l'explosion démographique dans les familles, les terres cultivables deviennent de plus en plus rares. Les frères d'une même famille commencent à s'entredéchirer au sujet des terres et certains s'entretuent parfois.*» En outre, lorsqu'il y a manque d'emploi, c'est la pauvreté qui surgit. La jeunesse se livre dans les mauvais actes comme la prostitution, les bandes de criminels ou de voleurs, etc. En outre, des cas de grossesses non désirées peuvent se remarquer ce qui fait que les gens continuent à augmenter.

«E» précise qu'il a déjà des informations en rapport avec le *planning* familial. Il a su cela via les émissions à la radio et via sa femme de retour à l'hôpital lors de la consultation prénatale. Pourtant «E» en tant que diacre ne fait recours qu'à l'abstinence car il juge que c'est une méthode de planifier les naissances conforme à la loi divine. Avant l'acquisition du salut en Jésus-Christ, il utilisait les méthodes artificielles comme des contraceptifs injectables ou du préservatif, mais par après, il a découvert que c'est un péché aux yeux de Dieu et il a décidé d'abandonner cette pratique. Dans cette situation, il dit que sa conjointe est convaincue de cette décision car ils l'ont prise ensemble.

En conseillant les futurs mariés, «E» leur dit qu'il faut s'abstenir des rapports sexuels précoces pour attendre le moment de leur mariage. Il leur conseille de prier Dieu afin qu'il les aide dans cette situation. Quant aux mariés, « E » leur conseille de s'initier au comptage du cycle menstruel et de pratiquer l'abstinence au cours de la période féconde de la femme sans oublier de prier Dieu et de croire en Lui. Grâce à la puissance de ce dernier, l'espacement des naissances est possible, fait remarquer «E». Il constate que si la population continue à augmenter au même rythme qu'il l'observe, l'avenir sera contraignant. Il enseigne à ses adeptes de songer à planifier leurs naissances car les terres sont devenues exiguës.

Pour ralentir la croissance démographique, «E» suggère ce qui suit : « *Leta yoshiraho itegeko ryo kutarenza abana batatu ku rugo ku buryo abarirenzako bahanwa. Ubundi bwo twebwe turavuga ariko abantu ntibavyubahiriza.* » Ce qui se traduit comme suit : « *L'Etat devrait mettre en place une loi qui fixe à 3 enfants pour chaque foyer à tel point que ceux qui passent outre cette loi soient sérieusement punis. Si non nous leur enseignons notre façon de faire le *planning* familial, mais les gens ne la respectent pas bien.*» Cela étant, l'enseignement que «E» privilégie comme moyen de faire le *planning* familial n'est pas stimulant pour ses chrétiens.

5.6. Cas «F»

«F» est un pasteur âgé 44 ans par rapport à notre enquête. Il a 6 enfants et a 7 ans d'ancienneté dans sa tâche de dirigeant à l'Eglise Méthodiste Unie ; sa femme est adepte de cette église. Il a un niveau primaire si nous tenons compte de sa scolarité. «F» précise que dans une famille nombreuse, les parents manquent des biens nécessaires pour leurs enfants. Il évoque les problèmes fonciers et des tueries entre les frères comme conséquences de cette famille nombreuse. En outre, les gens sans emploi se plongent dans la pauvreté et certains deviennent des putains et des alcooliques. Parlant du *planning* familial, «F» précise qu'il a appris cela auprès de sa femme. Celle-ci l'a appris auprès des infirmiers au centre de santé lors de la consultation prénatale. Aussi, certaines ONG constituent une autre source d'information sur ces méthodes contraceptives.

Auparavant, pour espacer les naissances, «F» et sa femme faisaient recours aux méthodes artificielles. Mais au moment de notre enquête, «F» a déclaré qu'ils se sont convenus de ne recourir qu'aux méthodes naturelles notamment à l'abstinence pendant la période féconde de sa femme qu'ils jugent comme méthode conforme à leur croyance religieuse. «F» conseille les futurs mariés de s'abstenir et aux mariés de s'abstenir au moment de la période féconde de la femme. Se basant sur l'explosion démographique, «F» propose ce qui suit : « *Leta ikwiye guhana canke igahanura abagabo baharika n'abigeme bavyarira i wabo kuko ivyo vyongereza umurindi w'irwirana ry'abantu.* » Ce qui se traduit de la manière suivante : « *L'Etat devrait conseiller ou punir les hommes polygames et les filles qui mettent au monde étant encore sous le toit familial de leurs parents car cela contribue à la surpopulation.* » «F» enseigne à ses adeptes qu'il serait mieux qu'ils se préparent d'avance pour se protéger des dangers liés à la surpopulation en privilégiant l'abstinence complétée par la prière et la croyance en Dieu.

Dans l'étude que nous avons menée, les sujets interrogés ont expliqué que les conséquences d'une forte démographie sont néfastes à la vie décente de la population. Seulement, le sujet « D » se dit optimiste quant à l'avenir de la population. Sa croyance religieuse le pousse à passer outre les problèmes familiaux et sociaux causés par la forte démographie et continue à entretenir l'idée pro-nataliste comme étant un don divin. En définitive, pour celui-ci comme pour les autres, le résultat est le même puisque les enquêtés n'ont donné pas de solution pratique pour faire face au phénomène d'explosion démographique.

CHAPITRE VI : EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

L'explosion démographique est une réalité indiscutable au Burundi. Selon le PNUD (2004, p.155), « *l'indice synthétique de fécondité au Burundi en 2002 était de 6,8 et restera constante selon les prévisions de 2015* ». Cet indice synthétique de fécondité de 6,8 signifie que la femme burundaise fait plus de 6 enfants en moyenne dans tout le pays. Dans ce chapitre, nous avons centré notre intérêt sur les opinions d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face à une progéniture nombreuse dans une famille. Nous avons essayé de passer en revue sa considération en rapport avec les conséquences de l'explosion démographique et évoqué les problèmes liés au manque d'emploi selon un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie.

6.1. Position face à une progéniture nombreuse en famille

Une progéniture nombreuse est difficile de gérer en famille. Normalement, tout enfant a besoin d'être suivi rigoureusement depuis sa petite enfance jusqu'à l'âge adulte par ses parents. D'ailleurs l'éducation pour toute personne commence avant même sa naissance jusqu'à sa mort. Les parents de l'enfant sont les premiers chargés de cette éducation et devraient fournir à l'enfant ce dont il a besoin. A défaut de ceux-ci, les parents substitués devraient assurer cette responsabilité. Pourtant, les familles ayant une progéniture nombreuse rencontrent de difficultés pour satisfaire les besoins de leurs enfants. A ce sujet, « A » précise ceci : « *Uravyaro rwinshi mu muryango rutuma abavyeyi bagira ingorane zo kuronka ivyangombwa vyo kurera abana babo narirya isi ndimwa itera yaga.* » Ce qui veut dire : « *Une progéniture nombreuse en famille fait que les parents rencontrent de difficultés d'avoir quoi faire vivre leurs enfants puisque la terre cultivable tend à devenir de plus en plus exiguë.* » Ici, nous comprenons que parmi les difficultés qu'une famille nombreuse rencontre figurent le manque des terres cultivables et le manque des terrains où s'installer. En fait, la plupart de la population burundaise est agricole. Or, l'étendue sur laquelle se fait l'agriculture devient exiguë. Par conséquent, la production agricole qui constitue la source essentielle du paysan burundais reste plus basse car le manque des terres en jachère et celui d'avoir de frais pour s'acheter des engrais chimiques se font sentir.

Dans une famille nombreuse, les ressources alimentaires et monétaires disponibles doivent être partagées entre tous ses membres. L'augmentation du nombre d'enfants par famille rend difficile la vie familiale. Chaque membre reçoit de moins en moins de nourriture, signe de la

pauvreté pour la famille. Dans cette situation, même si c'est dans une famille dont le père et la mère sont tous des fonctionnaires, le salaire devient insuffisant pour satisfaire les besoins des membres de la famille car les dépenses deviennent excédentaires. En outre, comme certains enfants sont sous alimentés dans une famille nombreuse, la conséquence probable est qu'ils souffrent des maladies causées par la malnutrition comme par exemple la kwashiorkor.

Pour l'enquêtée «B», une famille nombreuse rencontre des problèmes de satisfaire aux besoins fondamentaux. Elle le précise comme suit : « *Iyo mu murango harimwo abana benshi, harabaho ingorane zo kubarera kuko burya gutunga abana benshi si icoroshe.* » Ce qui se traduit comme suit: « *Quand il y a beaucoup d'enfants en famille, des problèmes de les entretenir s'y font sentir car le fait de prendre en charge beaucoup d'enfants n'est pas chose facile.* » Nous voyons que « B » perçoit une descendance nombreuse dans un sens négatif. Nous pouvons dire que la prise en charge de plusieurs enfants constitue un problème puisque les ressources deviennent rares alors que la demande sera forte. Dans le même sens, «C» précise que même si les enfants constituent un don divin, les parents ayant une progéniture nombreuse rencontrent des problèmes d'élever leurs enfants. Il le précise comme suit : « *Ndemeza ko uruvyaro rwinshi mu muryango ari ingabire y'Imana, ariko abavyeyi bagira ingorane nyinshi cane zo kubarera. Barabura ivyo kubagaburira, kubambika, uburyo bwo kubavuzza, n'ibindi.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Je suis convaincue qu'une progéniture nombreuse en famille est un don divin, mais les parents rencontrent beaucoup de problèmes d'élever leurs enfants. Ils manquent de quoi les nourrir, les habiller, les moyens de les faire soigner, etc.* D'ailleurs, une progéniture nombreuse compromet la santé, que ce soit celle de la mère ou celle de l'enfant lui-même. A ce sujet, Brown et Edouard (1972, p.46) précisent que « *Les enfants des familles nombreuses peuvent souffrir d'un plus grand manque de soins maternels parce que la mère est plus souvent malade et que le nombre élevé de ses enfants pèse sur elle.* » Donc, nous remarquons que la progéniture nombreuse en famille est considérée comme un fardeau surtout face à la mère qui est la première personne chargée d'entretien des enfants. Cette situation peut compromettre sa santé physique en cas de surcharge d'enfants.

Par contre, «D» précise qu'une progéniture nombreuse ne cause pas du tout de problèmes en famille. Pour lui, la progéniture nombreuse est un don divin et ce dernier est responsable de tout ce que cette descendance aura besoin. Il déclare que les problèmes qui s'observent dans la société ne sont pas liés à une progéniture nombreuse, mais que c'est à cause de l'œuvre de

Satan. Il l'exprime en ces termes : « *Ingorane zibonekeza mu bantu bwaba ubwicanyi, inzara, ingwara, n'ibindi bikorwa bibi, biterwa na wa mugwanizi Satani. Abantu naho boba benshi ariko basenga Imana bakayizera, izo ngorane ntizoba.* » Ce qui veut dire: « *Les problèmes observés parmi les gens, que ce soit la tuerie, la famine, les maladies et d'autres mauvaises actions, sont provoqués par Satan. Même si les gens seraient nombreux, mais qu'ils prient et croient en Dieu, de tels problèmes ne peuvent jamais exister.* » Nous constatons que «D» minimise la part d'une descendance nombreuse sur des conflits familiaux. Il a l'occasion de constater de problèmes qui hantent certains foyers, mais il se dissimule en attribuant tous ces problèmes à Satan, oubliant la part de l'homme sur tous ces problèmes constatés.

Parlant de la part de l'homme, Solvay (1962, p.220) indique que « *l'homme est capable de se transformer et de se perfectionner grâce à son activité basée sur la conscience et sa pensée.* » Nous comprenons que toute activité humaine est déterminée par la conscience humaine et non par une puissance invisible. De ce fait, des problèmes sociaux sont nombreux dans les pays pauvres où les gens se disputent pour trouver quelque chose à manger. A ce sujet, le rapport du PNUD (2014, p.8) montre que « *beaucoup de pays situés dans le tiers inférieur de l'indice du développement humain sortent actuellement de longues périodes de conflits ou sont toujours confrontés à la violence armée.* » Nous pouvons dire que la croissance démographique dans notre pays engendre l'augmentation du chômage et certains comportements antisociaux, comme la guerre, les conflits fonciers, etc. Pourtant, « D » est convaincu que si les gens prient et croient en Dieu, rien comme problème ne pourra leur arriver. De cette vision de choses, nous pouvons dire qu'au lieu de jeter le tort à Satan ou de penser aux prières et aux croyances, plutôt les gens doivent mettre en place des stratégies claires d'organiser leur société en général et leur famille en particulier afin de pouvoir résoudre les problèmes liés à la surpopulation.

Quant à «E», la famille à progéniture nombreuse connaît des problèmes divers. Il déclare ceci : « *Ndiko ndaraba kweri mbona hari ingorane mu muryango ufise abana benshi. Harabaho ubukene ; abavyeyi bakabura ivyo kugaburira bikwiye, abana bakavamwo abasuma kuko abavyeyi babuze ivyo kubatunga.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Quand je regarde vraiment dans une famille nombreuse, je trouve qu'elle connaît tant de problèmes. C'est la pauvreté qui surgit ; les parents manquent de nourriture suffisante à nourrir les enfants, ces derniers développent le banditisme puisque les parents ont manqué les biens*

nécessaires pour satisfaire leurs besoins. » Nous voyons qu'une progéniture nombreuse en famille affiche une image négative aux yeux de l'environnement familial et social.

En même temps «F» évoque qu'une progéniture nombreuse en famille cause la pauvreté extrême, il dit qu'une telle famille voit apparaître de la famine et les conflits fonciers entre frères. Il serait mieux de penser à la planification familiale avant les noces. Dans une famille nombreuse, l'épargne devient difficile et le développement familial devient comme une illusion car la superficie à exploiter devient réduite. A ce sujet, l'UNICEF (1992, p.3) signale que « *la pression démographique a progressivement réduit la superficie des exploitations agricoles dont la taille moyenne est inférieure à 0.6 ha (surface sur laquelle on va produire de quoi nourrir une famille de 4 à 5 personnes). Dans les régions les plus peuplées, on estime que 40% des familles vivent sur moins de 0.4 ha.* » Nous constatons que sans terre à exploiter pour l'agriculture, il devient difficile de se développer puisque la plupart des familles de la population burundaise vivent de l'agriculture.

En un mot, nous pouvons dire qu'une progéniture nombreuse fait obstacle au développement familial et social. Le nombre élevé d'enfants en famille conduit au manque de nourriture, des frais de soins de santé, de scolarité, d'habillement... bref la surpopulation traduit le manque des biens pour assurer les besoins vitaux surtout dans un pays pauvre. Certains enfants deviennent des délinquants, ce qui hypothèque le développement social. Il convient de voir, dans la suite, les conséquences possibles liées à l'explosion démographique.

6.2. Conséquences de l'explosion démographique dans une famille

La population Burundaise vit essentiellement de l'agriculture. Cependant, l'explosion démographique qui s'observe dans le pays entraîne sans doute des conséquences contraignantes. Notons que la population burundaise actuelle dépasse 10 millions d'habitants sur une superficie ne dépassant pas 27.834km². Il en découle que certaines gens rencontrent des difficultés liées au manque des terres cultivables, donc ils manquent où cultiver et où s'installer. En famille, une progéniture nombreuse entraîne le manque de terres cultivables et cela constitue à la suite la source de conflits plus ou moins perpétuels entre les familles, entre les frères et sœurs ou entre le père et ses enfants. Dans ce cas, c'est l'émergence de la pauvreté et la misère suivis de cas de vol, de tuerie, de migration, de conflits fonciers, etc. Les parents ont des difficultés de nourrir leurs enfants. A ce sujet, « F » signale ceci: « *Iyo mu muryango hari uruvyaro rwinshi, inkwirikizi zikunda kwibonekeza ni nk'amatati y'amatongo*

biheza bikava mwo kenshi ubwicanyi hagati y'abavukana kuko itongo riba ari rito. » Ce qui se traduit de cette manière : « *Quand il y a une progéniture nombreuse dans une famille, les conséquences qui se manifestent souvent sont les conflits fonciers qui engendrent souvent des tueries entre les frères car la propriété est devenue exigüe.* »

Nous pouvons dire que quand la terre devient de plus en plus réduite, les gens commencent à désespérer quant à leur avenir puisqu'ils considèrent que cette terre constitue leur principale source de leur survie. Par conséquent, les chamailleries, la haine et l'injustice dans le partage des biens familiaux commencent à se faire sentir. La famille à progéniture nombreuse est loin de se développer. A ce propos, la République du Burundi et l'UNICEF (1992, p.3) précisent la situation des familles à descendance nombreuse comme suit : « *Elles sont pauvres et n'arrivent pas à produire leur propre nourriture pendant un tiers de l'année, les revenus monétaires tirés de la vente des cultures rente ne permettent pas d'assurer les dépenses qui seraient nécessaires pour faire vivre correctement la famille.* » Donc, les familles à descendance nombreuse ont des difficultés de trouver des revenus suffisants pour satisfaire les besoins fondamentaux des personnes membres.

Pour « A », des tueries entre les frères se font remarquer quand il y a une progéniture nombreuse en famille. Il l'exprime en ces termes : « *Inkwirikizi zikunda kwibonekeza igihe abana ari benshi mu muryango zerekeye indyane z'amatongo ; usanga abavukana bariko baricana, umwe yibwira ati reka nkureho urya kugira ngo nce nigarurira itongo yotwaye.* » Ce qui veut dire : « *Les conséquences d'une progéniture nombreuse en famille qui se manifestent souvent sont relatives aux conflits fonciers ; on trouve les frères en train de s'entretuer, l'un se dit qu'il va éliminer l'autre dans le but de gagner son lot de terre.* » Nous voyons que la progéniture nombreuse en famille fait qu'il y a manque de terre nécessaire à partager pour toute la descendance. La conséquence n'est que l'émergence de la haine, l'empoisonnement, des tueries et des conflits divers.

Pour « B », quand il y a une explosion démographique, l'Etat est incapable de construire les locaux pour scolariser tous les enfants du pays. Aussi, le chômage se fait sentir pour les diplômés et la vie décente devient pessimiste. Elle le précise comme suit : « *Igihe hari abana benshi mu gihugu leta ntishobora kuronka uburyo bwo kubigisha bese. Ikindi naco, haca haboneka abashomeri benshi.* » Ce qui se traduit de cette manière : « *Quand il y a une explosion démographique dans le pays, l'Etat est incapable d'avoir des moyens de les scolariser tous. Autre chose, c'est qu'il va apparaître beaucoup de chômeurs.* » Nous

constatons que beaucoup d'enfants causent des problèmes dans le pays. Nous savons que la famille constitue, par idéologie, la base de la société. Cela revient à dire que lorsqu'il y a des troubles au niveau des familles, sans doute que ceux-ci vont se répercuter au niveau social.

Les problèmes sociaux résultent par exemples de l'embauche illimitée, du chômage des jeunes. C'est ainsi que certaines gens vont effectuer des migrations grandioses et d'autres s'exilent ailleurs en quête d'emploi pour tenter de survivre. D'autres encore prennent la décision de faire l'exode rural dans l'espoir de trouver l'emploi dans les milieux urbains. Tous ces mouvements vont gêner les pouvoirs publics et le pays pourrait connaître des troubles causés par toute cette masse de personnes sans occupation et sans espoir à la survie du lendemain. Dans ce climat, certaines gens deviennent des délinquants ce qui fait obstacle au développement social. Le cas des groupes mobilisés pour des manifestations diverses au cours de ces derniers jours en est l'exemple de ces gens sans occupation qu'on mobilise pour balader dans la rue.

En fait, il serait mieux que tout enfant ait des opportunités de poursuivre ses études, sans distinction de genres, dans le but d'être au rang du souhait de l'UNESCO (1986, p.1) dans son objectif de scolarisation pour tous quand il indique que *« l'intérêt croissant, à l'échelle mondiale et particulièrement dans les pays en développement, pour la généralisation de l'enseignement primaire et l'élimination de l'analphabétisme »*. Cette volonté de scolarisation pour tous a été aussi précisée par le manuel de la République du Burundi (2004, p.15) lorsqu'il indique ceci: *« D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. »* Mais, pour que la scolarisation soit universelle, elle devrait être obligatoire. Les pouvoirs publics devraient rendre disponibles des moyens matériels et humains pour mettre en place cette politique. Or, certaines contraintes sociales ne le permettent pas. Nous assistons, dans notre milieu social, à des enfants qui font le décrochage scolaire à cause des mauvaises conditions d'apprentissage. La pauvreté qui sévit dans certaines familles handicape cette scolarisation. Sur ce sujet, le rapport du PNUD (2014, p.5) fait savoir qu' *« en raison de l'absence de l'alimentation de base, de soins de santé et de stimulation favorisant une croissance saine, beaucoup d'enfants pauvres entent à sans les ressources nécessaires pour apprendre convenablement. Ils obtiennent donc des résultats médiocres, redoublent et sont davantage susceptibles d'abandonner l'école. »* Donc, la scolarisation pour tous n'est pas possible du fait que certaines familles sont hantées par la pauvreté extrême.

En fait, le pays pauvre à forte démographie a des problèmes d'assurer des soins de santé à ses habitants. « C » précise à ce sujet ceci « *Mu gihe mu gihugu hari abantu benshi kandi ico gihugu gikenye, harabaho ingorane zo kuvuza abenegihugu.* » Ce qui se traduit de cette manière : « *Quand il y a beaucoup de gens dans un pays pauvre, il y a des difficultés d'assurer les soins de santé au peuple.* » donc, selon « C », les problèmes liés à la surpopulation font que le pays a du mal à faire soigner toute la population du fait de manque des frais pour commander des médicaments. Certaines gens qui ont le pouvoir d'achat vont se faire soigner à l'étranger tandis que d'autres succombent à cause des maladies diverses puisqu'ils n'ont pas eu des moyens de se faire soigner même au niveau local. La pauvreté de la population fait que les maladies comme la malaria, le choléra, etc., emportent une nuée de personnes. On entendra des cris d'alarme appelant des organismes humanitaires d'intervenir pour sauver des vies humaines. Donc, certains de ces problèmes évoqués comme la famine, les maladies, la misère résultent de l'explosion démographique. Born (2012, p.52) indique que l'agglomération de la population cause de problème en ces termes « *lorsque la densité sociale (le nombre d'habitants au Km² augmente, le lien social se distend. (...). Quand la densité sociale augmente, l'hétérogénéité morale gagne du terrain : les relations primaires sont rompues et les individus ont des statuts fluctuants au sein de groupes différenciés. L'instabilité et l'insécurité deviennent la norme. Il n'y a plus de cohésion dans aucune forme d'organisation, (...).* » En fait, dans un milieu où il y a une forte démographie, les gens pourraient connaître une instabilité dans les conditions de vie.

Par contre, « D » déclare que les problèmes qui surgissent entre les gens sont liés à l'action de Satan et non à l'explosion démographique. Pour lui, même si les gens deviennent nombreux, s'ils prient Dieu et croient en lui, aucun problème ne pourra se manifester entre les frères. Il dit d'ailleurs que ces conflits entre les frères sont les signes des derniers temps selon sa croyance. Il précise ceci : « *Iyaba abantu bizera Imana vy'ukuri, nta ngorane zobayeho hagati y'abavukana. Ariko kubera abantu bakurikiye inyosha mbi za wa mugwanizi Satani, raba hirirwa haraba indyane z'amatongo, inzara yamaze abantu, indwara zidakira zarateye, eka ni vyinshi. Jehu mbere nibwira nti ngira turiko twegereza ca gihe c'iherezo bibiliya ivuga.* » Ce qui se traduit de cette manière : « *Si les gens croyaient vraiment en Dieu, il n'y aurait pas de problèmes entre les frères. Mais puisque les gens sont emportés par les idées de Satan, voilà apparaissent souvent les problèmes, la famine sévit les gens, les maladies incurables se font remarquer, etc. Moi je me dis que peut-être nous sommes en train d'approcher le temps dernier révélé par la Bible.* » Donc, nous remarquons que le cas « D »

interprète toute chose qui arrive en se basant sur sa croyance religieuse. Pour lui, si tous les individus s'attèlent convenablement à la prière. Pour les croyants, tous les problèmes qui hantent les gens peuvent disparaître. Cette attitude de la vision des choses est du ressort sans doute de son appartenance religieuse à l'Eglise Méthodiste Unie car nous avons constaté que le cas d'un dirigeant des Méthodistes est contre la pratique des méthodes artificielles. Cette procédure est douteuse puisque la croyance se borne aux idées et non sur des choses palpables. De plus, on oublie que les phénomènes de croyances sont inventés par l'homme. Sur ce point, Desroche (1972, p.73) indique que « *c'est l'homme qui fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme (...). La religion est la conscience de soi et le sentiment de soi, pour l'homme qui ne s'est pas trouvé lui-même ou bien qui s'est déjà reperdu (...). La religion n'est que le soleil illusoire qui gravite autour de l'homme aussi longtemps que l'homme ne gravite pas autour de lui-même.* » Nous constatons que la religion est le résultat de la pensée humaine. Ce serait mieux que même les dirigeants changent de comportement en faisant recours aux méthodes contraceptives pour essayer de faire face à la l'augmentation galopante de la population.

« E » comme « F » par contre précisent que le développement social demeure illusoire s'il y a l'explosion démographique du fait que les jeunes vont se retrouver dans le chômage. Il serait souhaitable que les pouvoirs publics encouragent davantage la politique du *planning* familial pour que la population ne demeure pas dans la misère.

En gros, nous pouvons dire que les conséquences contraignantes d'une progéniture nombreuse en famille se font sentir. Le manque des biens pour assurer les besoins fondamentaux se manifestent souvent. Les conflits fonciers qui peuvent générer des tueries entre les frères ne manquent pas. Le chômage entraîne des comportements antisociaux, ce qui crée obstacles au développement social. Dans le point suivant, nous évoquons ouvertement les problèmes liés au manque d'emploi.

6.3. Problèmes liés au manque d'emploi

Un manque d'emploi serait synonyme de graves difficultés économiques. Il générerait des tensions sociales ainsi que d'affrontements politiques dont nous mesurons mal la gravité potentielle. Sans emploi, il y a manque de moyens de survie pour des personnes qui en connaissent. D'ailleurs, des objectifs comme un niveau de vie décent, le développement économique et social ainsi que l'épanouissement personnel demeurent illusoires. Avec les propos de nos enquêtés, nous avons remarqué que le manque d'emploi occasionne de mauvaises habitudes parmi les personnes ciblées. Pour « A », quand les gens n'ont pas d'emploi, la conséquence est que ceux-ci peuvent devenir des voleurs, des criminels, des prostitués, etc., ces derniers pourraient engendrer des enfants issus d'une union illégale, ce qui amplifie la démographie. Il s'exprime en disant ceci : « *Mu gihe abantu badafise akazi hari igihe bamwe baca baja mu busuma canke mu bumaraya. Hari n'abandi baca baja mu mirwi y'abaicanyi.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Quand les gens manquent d'emploi, il y a des cas où certains se livrent dans le banditisme ou bien dans la prostitution. Il y a d'autres qui se regroupent au sein de groupe de criminels.* » Nous pouvons dire que le fait de manquer d'emploi pour des personnes fait que celles-ci errent dans les rue et se livrent dans des actes de barbaries parce qu'elles sont facilement manipulables. D'autres se livrent à l'alcoolisme et la prostitution ce qui handicape le développement de leur propre. Parlant du manque d'emploi, Williams et al (1981, p.92) disent que « *le chômage passait à juste titre pour être synonyme de graves difficultés économiques.* » Ces auteurs ne renseignent que lorsqu'une personne est en chômage, son pouvoir d'achat est illimité puisqu'elle connaît de graves difficultés économiques.

Donc, il serait mieux qu'elle ait d'emploi car celui-ci permet à celui ou celle qui en a de mieux s'intégrer dans son milieu de vie. A ce sujet, le PNUD (2014, p.12) précise que « *les emplois favorisent la stabilité et la cohésion sociale, et un emploi digne renforce la capacité des personnes à affronter les épreuves et les incertitudes. Le travail en tant qu'un moyen de subsistance renforce l'action humaine et représente une valeur supérieure pour les familles et les communautés. Par ailleurs, l'obtention d'un emploi stable a une valeur psychologique élevée.* » Donc, nous remarquons que l'emploi a une grande importance pour la personne humaine qui en a. Celle qui n'en a pas se trouve dans une situation de pessimisme, d'incertitude et d'un vide quant à l'avenir. Ainsi, le chômeur, dans un contexte de carence de protection sociale, se trouve dans une situation de véritable détresse sociale. A ce sujet, Born

(2012, p.47) précise qu'« une crise économique est facteur déstabilisant car elle entraîne des pertes d'emploi et une augmentation du chômage (...) la désorganisation sera plus ou moins grande. » En fait, dans un pays pauvre, les pauvres continuent de s'appauvrir et un petit nombre des riches continuent à s'enrichir. Les pauvres percevront leur situation comme étant une injustice sociale et pourront développer des comportements hostiles à la société.

En définitive, l'explosion démographique fait obstacle au développement familial et social. Dans les pays sous-développés, elle amplifie la pauvreté et la misère, ce qui fera des pouvoirs non solides ou une société non solide. Il serait mieux d'inculquer à la population en général des notions ou des connaissances qui leur permettent de changer ou de modifier la conduite en rapport avec la fécondité parce que certaines gens ont encore des mentalités qui disent qu'avoir beaucoup d'enfants est une richesse ou qui disent qu'une progéniture nombreuse est un don divin. En fait, nos sujets d'enquête sont conscients de ce qui est de l'explosion démographique. Seul le cas « D » ne voit pas les conséquences néfastes liés à celle-ci. De toutes les façons, le *planning* familial est une nécessité quelles que soient les croyances, convictions ou opinions qui le contredisent puisque les gens doivent changer de mentalité pour ne pas aggraver la situation déjà précaire. Dans le chapitre qui suit, nous essayons de passer en revue du point de vue des connaissances d'un dirigeant de l'Eglise méthodiste unie sur le *planning* familial.

CHAPITRE VII : CONNAISSANCES SUR LE PLANNING FAMILIAL

Les connaissances en rapport avec le *planning* familial constituent une nécessité dans notre pays où l'explosion démographique prend une allure pléthorique. Le *planning* familial viendrait pour essayer de trouver solution aux problèmes résultant de cette explosion. Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de montrer les sources d'information permettant au dirigeant de l'EMU de prendre connaissance de ce qui est des méthodes contraceptives. En plus, nous avons insisté sur la méthode la plus utilisée parmi celles qu'il connaît, nous avons aussi cherché à savoir l'appréciation de son (sa) conjoint(e) sur la méthode adoptée et nous avons finalement passé en revue des conseils qu'il prodigue aux chrétiens lors des enseignements occasionnels.

7.1. Information en rapport avec le planning familial

Pour prendre connaissance de ce qui est de *planning* familial, certaines sources d'information assurent cette activité. A ce propos, « A » indique ceci : « *Jewe naravyize ; hari kandi amashirahamwe nka World Vision na CPAJ yafashije mu kutwigisha ibijanye no kurondoka ku rugero. Batwigisha uburyo bwose umuntu yoshobora gukoresha kugira ngo avyare abo ashobora kurera.* » Ce qui veut dire : « *Moi je l'ai appris, il y a aussi des organisations comme World Vision et CPAJ qui ont aidé en nous apprenant ce qui concerne le planning familial. Elles nous ont enseigné toutes les méthodes contraceptives qu'une personne pourrait utiliser pour mettre en place une bonne planification familiale.* » Donc, il serait mieux que les méthodes contraceptives soient enseignées par les organisations étatiques et non étatiques afin de pouvoir toucher une plus grande masse de la population pour qu'elle change de mentalité pro-nataliste.

Concernant l'enquêtée « B », elle s'est informée, à propos du *planning* familial, auprès des infirmiers lors de la consultation prénatale. Les infirmiers, en plus de faire le dépistage de grossesse, donnent des conseils relatifs à la planification familiale. En fait, l'Etat a déjà entamé une politique de sensibilisation de la population afin qu'elle planifie les naissances. Le ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA essaie de mettre en pratique cette politique via les agents de la santé. Dans cette optique, les femmes enceintes qui vont en consultation de leurs grossesses obtiennent, en plus des soins médicaux, des connaissances en matière de *planning* familial.

Pour «C», les sources d'information sur le *planning* familial sont nombreuses. Il les énumère de cette manière : « *Uburyo budufasha kuronka amakuru ajanye n'ukurondoka ku rugero ni nk'amaradiyo, kwa muganga, amasemeneri ategurirwa abarongozi b'amashengero n'amashirahamwe nkayo bita World Vision na CPAJ.* » Ce qui veut dire : « *Les moyens qui nous permettent d'avoir des informations en rapport avec le *planning* familial sont par exemples les radios, au dispensaire, les séminaires prévus pour les dirigeants des églises par organisations comme la World Vision et le CPAJ.* » Nous voyons que « C » a eu de multiples occasions de pouvoir apprendre des notions en rapport avec le *planning* familial. De même, «D» indique que sa femme lui raconte ce qui est du *planning* familial car elle l'a appris auprès des infirmiers. La World Vision et le CPAJ ainsi que la radio constituent d'autres sources auprès desquelles il peut prendre connaissance de ce qui est du *planning* familial. Parlant de ces sources d'information, Maisonneuve (1985, p.174) fait remarquer que « *lorsqu'il s'agit de communication intra ou intergroupe dans le cas de populations étendues, il y a recours à des techniques de diffusion massive, les mass media (journaux, radio, télévision) par lesquelles certains "agents influent" s'adressent à des membres.* » En fait, les *mass media* sont les canaux pouvant transmettre l'information à un plus grand nombre de personnes. Dans cette optique, «E» et «F» indiquent que c'est à travers des radios et des organisations non gouvernementales que leurs conjointes ont pu apprendre des notions essentielles sur la pratique du *planning* familial.

En fait, nous voyons que les dirigeants de l'EMU ont des sources différentes et des occasions différentes pour acquérir des connaissances en rapport avec le *planning* familial. Il reste à savoir la méthode contraceptive la plus utilisée pour un dirigeant de l'EMU.

7.2. Choix de la méthode contraceptive à utiliser

Parmi les méthodes qui concourent au *planning* familial, chaque personne est libre de choisir celle qu'elle juge la mieux convenable et la mieux adaptée à cette fin. Rappelons que le *planning* familial a pour rôle, non seulement d'avoir les naissances voulues, mais aussi de réduire les complications que pourrait rencontrer la mère pendant la grossesse et pendant l'accouchement. Pour «A», la méthode la plus utilisée est l'abstinence. Il l'exprime comme suit : « *Uburyo nkoresha ni burya bwo kwihangana kandi buratuma abana bakwirikirana neza uko ndabishaka.* » Ce qui se traduit comme suit : « *La méthode que j'utilise est celle de l'abstinence et, elle me permet de bien espacer les naissances comme je le souhaite.* » L'enquête « A » ajoute qu'après avoir entamé la méthode de l'abstinence, l'intervalle

intergénérisique entre les naissances est devenu de 4 ans entre le deuxième et le troisième, le troisième et le quatrième ainsi que le quatrième et le cinquième enfant alors qu'il était de 1 an et 9 mois entre le premier et le deuxième enfant. Nous constatons que l'abstinence a aidé le cas « A » de mieux espacer les naissances car la période qui passe pour qu'il naisse un autre enfant n'est pas courte.

De la part de «B», le recours au comptage du cycle menstruel reste son moyen adéquat pour arriver à espacer les naissances. Pourtant, elle est contre les méthodes artificielles enseignées par la médecine. Elle le précise comme suit : « *Kera narigeze gukoresha uburyo bwo kwa muganga, ariko maze gutahura ko bunyuranye n'ugushaka kw'Imana, naciye ndabuheba.* » Ce qui veut dire : « *Autrefois, j'utilisais les méthodes contraceptives artificielles, mais après avoir constaté que celles-ci sont contre la volonté divine, je les ai totalement abandonnées.* » Nous remarquons que le cas « B » ne recourt plus aux méthodes contraceptives artificielles suite aux connaissances acquises dans son église.

En même temps, le cas «C» précise qu'il ne recourt plus aux méthodes contraceptives. Il déclare ceci : « *Jewe hamwe n'uwo twubakanye dukoresha uburyo bwo guharura tukamenya igihe co gusama. Twebwe burya buryo bwo kwa muganga ; nk'inshinge, ibinini amakapoti n'ibindi ntubikoresha kuko ari icaha.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Moi et ma conjointe utilisons la méthode de comptage du cycle menstruel. Nous sommes contre l'utilisation des méthodes artificielles comme les comprimés, l'usage des seringues, les préservatifs, etc. parce que nous jugeons l'usage de telles méthodes comme étant un péché.* » Nous constatons que «C» est contre les méthodes artificielles. Cette attitude résulte de sa croyance religieuse. Parlant de cette conviction, Sillamy (1980, p.309) note que « *croire, c'est donner son assentiment à une proposition que l'on tient pour vraie, soit de façon médiate au terme d'une réflexion, soit au contraire, de façon immédiate et irraisonnée.* » Nous constatons que le fait de ne pas utiliser les méthodes artificielles pour « C » constitue une illusion parce qu'il ne sera pas à mesure de démontrer le pourquoi, c'est une idée qui relève de sa croyance. En outre, cette attitude relève du phénomène d'influence sociale. A ce sujet, Fischer (1988, p.64) indique « *l'influence sociale a été définie comme facteur de changement des individus et de leurs attitudes. Les individus agissent à partir de ce qu'ils croient et de ce qu'ils éprouvent vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'eux-mêmes.* » Donc, le cas « C » a été influencé par son groupe d'appartenance religieuse et a considéré que le fait d'utiliser les méthodes artificielles est à bannir.

Pour «D», tenter de vouloir espacer les naissances est un moyen de vouloir contrarier un plan de Dieu. Le *planning* familial pour lui n'est pas nécessaire. Il s'exprime en disant ceci : « *Maze gukizwa nkamenya Imana naratahuye ko uburyo bwo kugabanya imvyaro ari ugushaka kunyuranya n'ubugombe bw'Imana.* » Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Après avoir accueilli le salut et connu Dieu, j'ai compris que le planning familial est un moyen de contrarier la volonté divine.* » Nous voyons que «D» n'est pas pour aucune méthode de *planning* familial que ce soit celle naturelle ou celle artificielle. Il soutient que c'est Dieu qui donne des enfants et que les parents devraient les accueillir comme tel sans contestation. Cette conviction est prise comme une idéologie. A ce propos, Benoît (1980, p.8) fait remarquer qu'une idéologie « *est bien un ensemble d'idées justifiant une situation aux yeux de ceux qui s'y trouvent, mais à la connotation d'inconscience est substituée celle de "dissimulation": l'idéologie devient un discours mystificateur, elle est une source de méconnaissance et d'illusion, un champ d'occultation.* » L'auteur montre que l'idéologie est un mécanisme d'illusion sociale et que les idéologues sont des bavards qui ne se comprennent pas eux-mêmes. Donc, ceux qui disent qu'il faut mettre au monde à tort et à travers passent à côté des problèmes divers qui hantent la population et se dissimulent derrière des prières face à leur impuissance à résoudre des problèmes concrets.

Quant à «E», l'abstinence est préférable comme la méthode à utiliser pour le *planning* familial. Il a dû même abandonner les méthodes artificielles après avoir accueilli le salut. Il s'exprime en disant ceci : « *Jewe ubwambere ntaramenya Imana narakoresha uburyo bwo kwa muganga mu kurondoka ku rugero, nakoresha ibinini n'inshinge kuko nari mfise ubwoba ko ni ninavyara benshi ntazoshobora kubarera. Ariko maze gukizwa, naratahuye ko burya buryo bwo kwa muganga ari ukunyuranya n'ubugombe bw'Imana. Naciye nkoresha uburyo bwo kwihangana kandi buramfasha cane mu kurondoka ku rugero.* » Ce qui se traduit de la façon suivante : « *Moi auparavant, avant de connaître Dieu, j'utilisais les méthodes contraceptives artificielles en cas de planning familial, j'utilisais les pilules et les contraceptifs injectables car j'avais peur que si je mettais au monde beaucoup d'enfants, je ne serai pas capable de les élever. Mais après avoir accueilli le salut, j'ai compris que ces méthodes contraceptives artificielles sont contraires à la volonté divine. J'ai alors opté de recourir à l'abstinence et celle-ci m'aide dans la planification familiale.* » Nous constatons que l'adhésion à l'EMU a provoqué pour le cas «E» une occasion d'abandonner les méthodes contraceptives artificielles au profit de l'abstinence. Sa religion lui a permis de changer de pratique en cas de planification familiale. En fait, comme le mentionne Fischer

(1988, p.67), « *la conformité peut-être définie comme la modification d'un comportement par laquelle l'individu répond aux pressions d'un groupe, en cherchant à se mettre en accord par l'adoption des normes qui lui sont proposées ou imposées.* » L'auteur ajoute que l'individu influencé manifeste une obéissance qui est une soumission à une autorité. Donc, tout croyant réagit suivant les convictions de sa religion qu'il a intériorisées.

Pour « F », « *Tutaramenya Imana, twarakoresha akagegene mu kurondoka ku rugero. Mugabo mu nyuma twahavuye dusanga ari icaha, duca dukoresha uburyo bwo kwihangana dufatiye ku bihe vy'umukenyenzi, turirinda kubonana iyo ari mu bihe vyo gusama.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Quand nous n'avions encore connu Dieu, nous utilisons le norplant ou l'implant pour planifier les naissances. Mais après, nous avons remarqué que c'était un péché, nous avons utilisé l'abstinence lors de la période féconde de la femme, nous faisons attention aux rapports sexuels pendant les périodes fécondes de ma femme.* » En fait, l'abstinence pourrait être une bonne pratique pour le *planning* familial si elle est bien précise. Cela convient pour une femme à cycle menstruel régulier. Parlant de l'abstinence, Vekemans et Wollast (1993, p.277) précisent que « *l'abstinence constitue une bonne solution dans certaines circonstances : risque des maladies vénériennes (et surtout le SIDA), tabou de garder sa virginité, interdits traditionnels. Bref, il faut apprendre aux adolescents à dire non.* » Donc, ces auteurs conseillent surtout aux jeunes gens de ne pas s'aventurer dans des actes sexuels précoces et de s'efforcer de se prévenir des dangers qu'ils peuvent encourir comme les grossesses non désirées ou les maladies sexuellement transmissibles.

7.3. Appréciation sur la méthode contraceptive à utiliser

En famille, l'homme et la femme sont destinés à vivre ensemble que ce soit dans le pire et dans le bien. Mais des fois, certaines divergences peuvent se manifester quand il s'agit de prendre des décisions sur l'usage de tel ou tel élément constitutif du patrimoine familial. En outre, ces divergences peuvent provenir du sujet du projet de planifier les naissances. Sur ce sujet, le mari peut être d'accord alors que sa femme peut s'y opposer farouchement ou vice-versa d'une part, ils peuvent tous converger sur la méthode de *planning* familial entreprise, d'autre part. A ce sujet, « A » précise ce qui suit : « *Umufasha wanje arakira neza uburyo dukoresha kugira ngo turondoke ku rugero kuko twabanje kubija inama. Uburyo bwo kwa muganga twarabuciye irya n'ino dusanga ntibuhwanye n'ukwizera kwacu ; duca duhitamwo gukoresha ukwihangana.* » Ce qui veut dire : « *Ma conjointe est tout à fait d'accord de la méthode entreprise en guise de *planning* familial parce que nous nous sommes concertés*

d'avance. Nous avons contourné les méthodes artificielles et nous avons remarqué qu'elles sont contraires à notre croyance ; nous avons opté de ce fait pour l'abstinence.»

Nous voyons que «A» et sa conjointe se sont entendus pour prendre la décision sur la méthode qu'ils doivent entreprendre en cas de *planning* familial. L'entente constitue une grande chose en famille. Sur ce sujet Navas et al. (1977, p.32) précisent ceci : « *Il faut savoir que l'entente ou l'amour entre les époux n'ont pas la connotation occidentale d'amour passionné ou romantique. Ils sont faits d'harmonie entre les conjoints. Cette entente et cet amour découlent du respect du contrat du mariage par lequel chacun s'engage à un certain nombre de devoirs envers l'autre.* » De cette citation, nous voyons qu'en cas d'amour et de dialogue entre les conjoints, ils parviennent à se parler et s'entendre sur tout sujet se rapportant à leur foyer. Par contre, les conflits ou les divergences qui se produisent entre les conjoints résultent du manque de dialogue et d'amour en famille.

Pour «B »; son conjoint est d'accord sur la méthode de l'abstinence qu'elle a entreprise. Elle le déclare comme suit : « *Kubera twari twavyumvikanye, uwo twubakanye arakira neza ubu buryo bwo kwihangana nahisemwo gukoresha* » Ce qui veut dire : « *Puisque nous nous sommes déjà consentis, mon conjoint est d'accord de la méthode de l'abstinence pendant ma période féconde que j'ai choisie d'utiliser.* » Si entre les conjoints il y a un consensus sur un projet quelconque à réaliser, sans doute qu'il n'y aura pas des lamentations de l'un ou de l'autre. Comme « B » est dirigeante dans l'EMU, nous constatons que cet esprit d'autorité prend source au cours de son enfance surtout au cours de la phase phallique et œdipienne. Selon Freud (2008, pp.129-130), « *la jeune fille va développer l'idéal du moi, modèle intérieur auquel le sujet cherche à se conformer.* » Donc, « B » a voulu développer l'autorité de son père.

Le cas «C» déclare que sa conjointe est d'accord avec la méthode entreprise, celle de comptage du cycle menstruel pour faire le *planning* familial. A noter qu'ils sont dans la même religion. Poirier et Gravel (1992, p.188) soulignent qu'« *il faut donc être en mesure de comprendre son conjoint et s'efforcer de dialoguer avec lui.* » Donc, il faut tout faire pour arriver à dialoguer avec votre conjoint(e) afin d'avoir une compréhension partagée sur toute la vie du couple y compris en matière de procréation. «C» et sa femme sont farouchement contre l'usage des méthodes artificielles comme le norplant, le stérilet, les spermicides, les pilules, etc., parce que leur croyance chrétienne n'est pas compatible avec de telles méthodes. Ils déclarent qu'ils ont acquis le *salut*. Pour Solvay (1962, p.11), « (...) *l'accession au salut*

personnel ou simplement la possibilité de cette accession, exige la mise en œuvre des rites de passage transformant la personnalité humaine. » Nous constatons que l'adhésion à un groupe fait que le nouvel adhérent change ses manières d'être, de penser et de faire.

«D» précise qu'il converge avec sa conjointe en cas de ne recourir à aucune méthode. Il le déclare comme suit : « *Ubu twaratahuye ko ivyo kuvyara bake canke benshi ari umugambi w'Imana. Twaravuganye rero ko tutosubira gukoresha uburyo na bumwe mu ntumbero yo kugomba kugabanya imvyaro.* » Ce qui veut dire : « *Maintenant nous avons compris que le fait de mettre au monde peu ou beaucoup d'enfants résulte du plan de Dieu. Nous nous sommes consentis que nous ne recourrions plus à aucune méthode contraceptive sous prétexte de vouloir réduire les naissances.* » Nous constatons que l'idée de ne pas vouloir recourir à aucune méthode pour «D» sous-tend qu'il n'a pas de soucis sur une descendance nombreuse en famille. A ce sujet, Poupard (2001, p.12) fait remarquer que la croyance religieuse « (...) fait référence à ce qui est immédiatement perçu, vécu intérieurement avant toute analyse et toute formulation rationnelle. C'est la réponse vécue de l'homme concret qui se trouve, grâce à une religion donnée, en face d'un mystère ou d'une puissance mystérieuse. » Nous constatons que le croyant attribue tout événement et tout acte comme étant le résultat du surnaturel.

Pour «E», sa conjointe est d'accord à propos de la pratique de l'abstinence, en cas de la période féconde, pour faire le *planning* familial. Il précise qu'ils se sont dialogués et se sont entendus sur l'utilisation d'une telle méthode parmi tant d'autres. «F» est du même avis que «E» quand il déclare ceci : « *Vyose turabija inama kuko ubu buryo bwo kwihangana umufasha wanje arabwakira neza ; Eka mbere no mu guhagarika uburyo bwo kwa muganga twahora dukoresha kare twarabigiye inama.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Nous nous convenons sur toute chose parce que ma conjointe est d'accord avec la méthode de l'abstinence pendant la période féconde que nous utilisons. D'ailleurs, pour abandonner la méthode artificielle que nous utilisions auparavant, nous nous sommes bien convenus.* » En fait, nous avons remarqué que nos enquêtés privilégient la méthode de l'abstinence pendant la période féconde de la femme comme la seule méthode à mettre en place en cas de la politique de *planning* familial. Cette attitude découle sans doute de leur appartenance religieuse à l'EMU. Un tel comportement occulte les méthodes artificielles qui sont fondées sur une théorisation scientifique. Nous pouvons dire ces dernières ont une très grande efficacité en cas de *planning* familial si elles sont bien utilisées. Pourtant, certaines populations ne sont pas

informées sur ces méthodes. Winckler (2003, p.467) fait remarquer que « *dans les pays où toutes les méthodes contraceptives artificielles sont parfaitement accessibles, nombreuses sont les femmes qui ne les utilisent pas, faute d'information appropriée.* » Nous constatons qu'il y a la non-utilisation des méthodes contraceptives artificielles dans notre pays parce que les gens continuent à augmenter. Nous estimons aussi que les méthodes naturelles sont moins efficaces car elles ne résultent d'aucune démarche scientifique. De plus, les burundais adultes sont à majorité analphabètes et peu outillés pour pouvoir bien compter le cycle menstruel.

Toute personne qui dirige les autres devrait être comme le miroir à travers lequel les dirigés tirent de bonnes images. Dans cette optique, en cas de la politique du *planning* familial nous sous-entendons que les adeptes de l'EMU vont adopter une attitude de leurs dirigeants car ils suivent leurs enseignements. Sur ce sujet, Fischer (1988, p.57) montre que l'influence est « *une tendance des individus à imiter les autres, l'imitation étant définie comme une caractéristique sociale, résultant d'une sorte d'attraction invisible vers les autres, mais perçue comme un trait de la nature humaine* ». Donc, tout individu doit se conformer aux normes du nouveau groupe d'appartenance et doit rejeter les normes de l'ancien groupe. Maisonneuve (1985, p.236) évoque que tout changement est un processus qui s'accompagne d'un état de tension psychologique, de sentiments vécus souvent confus où se mêlent une anxiété et une certaine nostalgie vis-à-vis de l'ordre passé, la pression d'une urgence ou même d'une contrainte, mais souvent quelque espérance et le sel de l'aventure. L'adhérant considère les normes du groupe antérieur comme dépassées ou sans valeur et idéalise les normes du nouveau groupe d'adhésion. Nous évoquons dans le point suivant les conseils donnés aux jeunes qui aspireraient au mariage et ceux donnés au mariés.

7.4. Conseils aux mariés et aux futurs mariés

Quand on est dirigeant quelque part, on est supposé comme un leader. Celui-ci doit, de ce fait, influencer les membres de son groupe d'appartenance. De même, un dirigeant de l'EMU doit influencer les chrétiens de cette Eglise puisqu'il est souvent devant eux étant en train de prêcher la parole divine. Pour «A», «*urwaruka rwimirije kwubaka ndaruhanura kwihangana gushika umusi ruzubaka urugo. Abubatse nabo ndabahanura ku bijanye n'ukurondoka ku rugero, mugabo, nk'umukozi w' Imana, nshimikira ku buryo bwo kwihangana mu gihe umukenyezi ari mu bihe vyo gusama, ariko ndabasaba n'uko boja kwa muganaga kugira bamenye neza uko imibiri yabo ikora.*» Ce qui se traduit de cette manière : « *Je conseille aux jeunes futurs mariés de s'abstenir jusqu'au jour de fonder leur foyer. Et pour les mariés, je*

leur conseille sur la pratique de *planning* familial mais en insistant, en tant que serviteur de Dieu, sur l'abstinence pendant la période féconde de la femme. En outre je leur conseille d'aller consulter les médecins afin qu'ils les aident à bien connaître comment leur corps fonctionne.» Nous remarquons que les conseils que «A» prodigue aux chrétiens, quand il s'agit de la question du *planning* familial, sont basés sur la méthode de l'abstinence. Il est contre l'usage des méthodes artificielles qu'il considère comme étant un acte outrager à la loi divine. Mais, il est pour la part des infirmiers en cas des enseignements sur l'appareil génital féminin dans le but de connaître la période féconde ou non. Le recours aux médecins traduit l'aveu face aux limites de ces conseils. Sur ce sujet, l'OMS (1990, p.3) indique que « *les programmes de planification familiale proposent généralement un large éventail de méthodes contraceptives.* » Pour dire qu'on devrait enseigner aux gens plusieurs méthodes afin qu'ils puissent opérer le choix de la méthode qui leur convient.

S'agissant des conseils de «B», elle dit ceci : « *Jewe nk'umurongozi w'ishengero, urwaruka rwitegurira kuja kwubaka ndabahanura ko bokwitegura kuzovyara abo bazoshobora kurera. Ikindi naco, ndabahimiriza ko bokwihangana bagasenga Imana ikaba ariyo izobafasha gutandukanya imvyaro. N'abubatse, ndabahanura ko bokwihangana igihe umukenyezi ari mu bihe vyo gusama, bagasenga Imana bayizeye kugira ngo ibafashe gutandukanya imvyaro.* » Ce qui veut dire : « *Moi en tant que dirigeante à l'EMU, je conseille aux futurs mariés de se préparer à mettre au monde des enfants qu'ils seront capables d'élever. En outre, je leur dit avec insistance de pratiquer l'abstinence en priant Dieu qui pourra intervenir dans l'espacement de leurs naissances. Pour les mariés, je leur conseille de s'abstenir pendant la période féconde de la femme en priant Dieu et en croyant en Lui pour qu'Il les aide à espacer les naissances.* » Nous constatons que «B» conseille aux autres en se basant sur les enseignements tirés dans la Bible et retenus comme des dogmes. Elle ne pense pas aux méthodes artificielles alors qu'elles sont scientifiques. Parlant de la croyance, Oury (1988, p.150) précise que « *la croyance s'oppose à la réflexion et à l'analyse. Or le processus d'endoctrinement ne peut reposer sur la logique. Tout recul, tout examen raisonné de la situation par l'adepte ne pourrait que conduire à la remise en question du système dans lequel il se trouve embrigadé.* » Donc, nous pouvons dire que l'adepte manifeste un comportement de son groupe d'appartenance. Notons qu'au lieu de considérer les intérêts de sa religion, « B » devrait mettre plutôt en avant les intérêts de la personne humaine en acceptant d'enseigner la part des méthodes contraceptives artificielles.

S'agissant de la part du cas «C», il conseille aussi aux futurs mariés de songer à penser à mettre au monde des enfants qu'ils seront capables de prendre en charge et de s'abstenir avant le mariage en demeurant dans la prière. Il conseille aux mariés de s'abstenir pendant la période féconde de la femme et d'éviter les méthodes artificielles telles que les injectables, les pilules, les norplant, les préservatifs, etc., car elle suppose qu'elles sont contre de la croyance en Dieu. Il conseille à tous chrétiens qu'il faut mettre au monde peu d'enfants sans toutefois s'opposer à la loi divine.

Nous pouvons dire que les croyances peuvent entretenir des mentalités pro-natalistes. Dans ce cas le *planning* familial n'est pas nécessaire. « D » considère qu'entreprendre le *planning* familial c'est supposer entreprendre nier la volonté divine. Il conseille aux chrétiens de ne pas prétendre penser au *planning* familial, plutôt de prier pour que Dieu leur fasse de merveilles. Pour «E», ses conseils aux chrétiens se bornent sur l'abstinence. Il dit que le *planning* familial est nécessaire, que les parents doivent engendrer les enfants qu'ils sont capables d'élever. Pour ce, il privilégie la prière car il croit que la solution de toute chose problématique provient des mains de l'être suprême. En fait, les gens qui ont des problèmes font recours à Dieu pour soulager leur esprit. C'est l'avis même de «F» puisque ses conseils ne se bornent qu'à l'abstinence et aux pratiques des prières.

En guise de conclusion, nous avons remarqué que nos sujets ont des connaissances en rapport avec les méthodes contraceptives qui concourent au *planning* familial. Pourtant ils n'osent pas utiliser les méthodes contraceptives artificielles. Seule l'abstinence est privilégiée pour nos cas. Du fait qu'ils ont une même croyance chrétienne, ils dialoguent et décident ensemble de la méthode contraceptive à utiliser en cas de *planning* familial. Dans les conseils qu'ils donnent, que ce soit aux futurs mariés et aux mariés, ils ne s'écartent pas de la pratique d'abstinence. Dans le chapitre suivant, nous essayons de voir le défi de l'explosion démographique.

CHAPITRE VIII : DEFI DE L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

Dans un pays quelconque où il y a une forte démographie, les dirigeants devraient adopter des stratégies de gestion de ce monde immense en vue d'éviter des troubles qui peuvent en découler. Dans ce chapitre, nous avons abordé la question de l'avenir de la population face à l'explosion démographique, à partir des données de recherche. En outre, nous sommes passés en revue ce qui devrait être fait pour ralentir la croissance démographique. En même temps, nous avons émis des propositions aux chrétiens de l'Eglise Méthodiste Unie pour aboutir à la pratique du *planning* familial.

8.1. Avenir de la population face à l'explosion démographique

L'avenir de la population suscite des interrogations si l'on tient compte d'une forte démographie observée de ces jours dans notre pays. Les problèmes liés au manque des terres, les conflits entre les familles, le nombre élevé de personnes au sein d'un ménage, la pauvreté et la misère dans nombreuses familles se révèlent comme obstacles d'un avenir meilleur pour la population à forte démographie. Sur ce sujet, certains propos de nos sujets d'enquête indiquent qu'une forte démographie entraîne des conséquences contraignantes que ce soit en famille ou dans la société. Nous le constatons sur base des propos du cas « A » quand il déclare ceci : « *Ndiko ndaba muri kazoza, umurindi w'abantu niwaguma uku, hazoba ingaruka zitari nke kandi mbi kuko nk'isi ntiyaguka, ubuzi ntibuzoba bukiboneka, Leta izoba yarengewe, itagishobora gufasha abenegihugu bayo.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Quand je projette dans l'avenir, si l'explosion démographique continue comme elle l'est aujourd'hui, il y aura de multiples conséquences néfastes parce que la terre ne s'agrandit pas, l'emploi sera inexistant, l'Etat sera débordé par sa surpopulation quitte à ce qu'il sera incapable de l'encadrer.* » Nous remarquons que le cas « A » est pessimiste quant à l'avenir de la population une fois que la croissance démographique continue à s'imposer comme la situation actuelle le dénote. Nous pouvons dire que la surpeuplement entraîne des problèmes graves surtout dans notre pays qui figure parmi les pays les plus pauvres de la planète. Beaucoup de gens manquent du pain quotidien et sont frappés par la misère parce que leurs besoins fondamentaux restent insatisfaits.

En appréhendant le sujet relatif à l'explosion démographique, «B» s'exprime en renforçant l'idée évoquée par «A» en précisant ce qui suit : « *Abantu nibaguma biyongera nk'uko ndabibona ubu, kazoza k'abenegihugu kazoba kabi cane ; ubukene buzoba bwinshi, mu*

gihugu hazoba ingorane nyinshi cane kuko ndabona n'ubu izihari ntizoroshe.» Ce qui se traduit comme suit : « *Si les gens continuent à augmenter comme je l'observe de ces jours-ci, l'avenir de la population sera tellement mauvais, la pauvreté sera extrême, il y aura beaucoup de problèmes dans le pays car je vois que ceux qui existent actuellement sont contraignants.* » Nous constatons que la croissance démographique vient pour renforcer la situation de la misère surtout dans notre pays qui est déjà pauvre. En tant que dirigeante à l'Eglise Méthodiste Unie, « B » a l'occasion d'écouter les doléances et les lamentations des chrétiens en vue d'y déceler leurs réalités vécues. Elle parvient à constater que la forte démographie est susceptible d'engendrer des problèmes divers dans certaines familles et dans le pays. En tant que mère des enfants, « B » voit que le fait de gérer beaucoup d'enfants en famille n'est pas une chose facile. Elle le constate en observant des familles voisines qui possèdent un nombre d'enfants élevé et qui connaissent des problèmes familiaux répétitifs et grandioses. Elle remarque que cette situation influe sur la société abritant lesdites familles. Donc, une forte démographie renforce la situation déjà précaire dans notre société pauvre.

Pour le cas « C », la superficie du pays est petite alors que la population continue à augmenter. Il voit que l'avenir de la population burundaise sera incertain puisque, pour lui, les gens mèneront une vie précaire. Il le précise en ces termes : « *Muri kazoza, bizoba bigoye cane mu gihe abarundi bazoba bashitse nko kuri miliyoni cumi na zitanu nk'akarorero. Nk'ubu, ubuzi bwaratanguye kubura ; mu myaka iza ho uzosanga igihugu cuzuye ibishomeri.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Dans l'avenir, ce sera difficile si les burundais atteindront par exemple quinze millions. Ces jours, l'emploi a déjà commencé à être très réduit ; dans les années à venir, le pays sera plein de chômeurs.* » Nous constatons que « C » a des soucis sur l'avenir une fois que la population continue à s'élever de façon pléthorique. Il constate que le chômage hantera tant de personnes. Cela étant, une personne en chômage rencontre tant de difficultés psychosociales. Les problèmes psychologiques comme le sentiment d'inutilité, de frustration et de désespoir se font sentir chez elle. Elle connaît aussi des problèmes sociaux puisqu'elle trouve qu'elle n'est pas bien intégrée dans son milieu socioculturel de vie. Certaines gens se livrent dans des groupes des malfaiteurs et d'autres deviennent des délinquants. Sur ce sujet, le PNUD (2014, p.11) indique que « *le chômage de longue durée fait peser une grave menace sur la santé (physique et mentale) et sur la qualité de la vie (notamment sur l'éducation des enfants). De là, il s'accompagne souvent d'une augmentation de criminalité, des suicides, de la violence, de la consommation de drogues et autres problèmes sociaux.* » Les gens dans la misère et sans emploi se livrent à des pratiques

antisociales. Nous pouvons le constater par des lamentations des victimes que nous croisons au cours du chemin, les gens dont leurs biens comme les téléphones, les sacs à mains, les porte-monnaie, etc., ont été volés même en pleine journée. C'est dommage parce que certaines personnes sont victimes de cette situation contraignante alors qu'elles n'y ont aucune responsabilité. Certaines gens mènent des comportements hostiles parce que leurs conditions de vie sont précaires. Ils ne voient pas d'autres possibilités de mener leur vie et commencent à la forger en volant et en faisant des bavures hostiles pour la société dans laquelle ils vivent. L'on devrait mettre en place, à l'avance, des mesures de limitation des naissances d'une part et des opportunités de travail pour les personnes actives d'autre part. Dans ce climat, les lois et mesures que les pouvoirs publics pourraient mettre en place seraient respectées sinon on observe et observera de tels actes antisociaux.

Par contre, lorsque le cas « D » s'exprime sur le sujet se rapportant à l'explosion démographique, il déclare qu'il est optimiste sur l'avenir du pays parce que Dieu est capable de les faire écarter des situations difficiles. Il est vrai que « D » parvient à observer les méfaits de l'explosion démographique, mais il accuse Satan comme étant le responsable de ces méfaits. Il s'explique en disant que Satan corrompt les gens afin qu'ils adoptent de mauvais comportements. Pour dire que si les gens s'attèlent à la prière, aucun problème ne pourra leur arriver. Il précise que le fait d'avoir beaucoup de gens ne constitue pas un handicap pour l'avenir, mais plutôt un don divin. Il l'éclaircit comme suit : « *Abantu ndabona ko baguma barwira, ariko kubwo ubushobozi bw'Imana, nta ngorane zizobaho kuko Imana yo irazi ivy'uno musibizoba ejo. Rero umuntu abaho ku bwo ubuntu bw'Imana kuko ubushobozi bwayo bwotuma ibiyaga n'inzuzi bivamwo isi yo kubamwo.* » Ce qui se traduit de cette manière: « *Je vois que les gens continuent à s'augmenter, mais grâce à la puissance divine, il n'y aura pas de problèmes parce que Dieu sait ce qui doit être aujourd'hui et ce devra être demain. Donc toute personne vit selon la grâce de Dieu puisque sa puissance peut faire faire que les rivières et les lacs soient transformés en terres à habiter.* » Nous constatons que « D » n'a pas peur du lendemain même si les gens peuvent devenir de plus en plus nombreux. Il cherche l'explication dans la puissance divine ou dans la malédiction satanique, deux puissances abstraites agissant de façon contradictoire. L'une représente le bien et l'autre le mal.

Pourtant, « E » dit que l'avenir de la population ne sera pas meilleur si la croissance démographique est maintenue. Voilà comment il l'exprime : « *Niyo iri rwirirana ry'abantu*

ryabandanya, kazoza k'abantu kazoba kabi. Hamwe iyo biba bikunda notegetse abantu bakavyara ku rugero, ariko ntibikunda kuko burya ubushobozi bw'Imana na bwo burahabuye vyose. » Ce qui se traduit comme suit : « *Si cette croissance démographique se poursuit, l'avenir de la population sera mauvais. Si cela était possible, j'ordonnerais à tout le monde de contrôler les naissances, mais cela ne peut se faire parce que la puissance divine est au-dessus de tout.* » Nous constatons que pour « E », le fait de vouloir recourir à la pratique du *planning* familial n'est pas toujours possible si ce n'est que par la volonté divine. Il déclare qu'il y a des gens qui veulent avoir peu d'enfants mais que Dieu intervient en faisant le contraire. Mais il est convaincu que l'explosion démographique aggravera les conditions précaires que connaissent beaucoup de familles au Burundi. C'est le même avis que « F » quand il dit ceci : « *Niyumviye ubuzima bw'abantu muri kazoza, mbona ko budashobora kuba bwiza kubera iri rwirirana ry'abantu ; jewe mbona mbere bindengeye reka vyose tubishire mu maboko y'Imana.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Quand je pense à la vie de la population dans l'avenir, je vois qu'elle ne pourra pas être aisée du fait de cette explosion démographique ; moi je vois que cela me dépasse, plaçons tout cela dans les mains de Dieu.* »

Donc, « F » pense que, dans l'avenir, beaucoup de problèmes frapperont bon nombre de familles burundaises si le pays continue à se caractériser par une forte démographie. Il y aura le manque des biens pour satisfaire les besoins fondamentaux. Certaines gens font des migrations pour tenter de survivre. A ce sujet, Born (2012, p.46) qui montre que « *l'immigration est facteur de déstabilisation sociale* » ajoute que la criminalité urbaine est beaucoup plus importante que la criminalité rurale. En fait, pour envisager un avenir meilleur pour la population, une politique de planification familiale rigoureuse pour toute famille devrait être mise en place. Cette mesure serait la réponse aux problèmes de l'explosion démographique pour tant de familles au Burundi. En outre, une politique de mise en commun des terres cultivables et de promotion du mouvement coopératif pourrait être une autre voie pour un avenir meilleur pour la population.

8.2. Propositions relatives à la pratique du planning familial

La pratique du *planning* familial est une nécessité pour toute personne dans notre pays quelle que soit son appartenance sociale ou institutionnelle. Dans cette optique, un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie s'est exprimé pour donner sa position de ce qui devrait être fait pour ses chrétiens face à cet avis. Pour « A », « *jewe nk'umukozi w'Imana ndongoye ishengero, nigisha abakirisu ukwihangana.* » Ce qui se traduit de la façon suivante : « *Moi en tant que serviteur de Dieu dirigeant l'église, j'enseigne aux chrétiens l'abstinence.* » Ici, « A » considère qu'un marié qui sait vraiment s'abstenir, au moment de la période féconde, est susceptible d'avoir une descendance moins nombreuse. Les jeunes devraient éviter les rapports sexuels précoces.

Pour le cas « B », en vue d'aboutir à la pratique du *planning* familial, elle ne se limite que sur le système de comptage du cycle menstruel quand elle est en train d'enseigner les chrétiens. Elle précise ceci : « *Mu nyigisho ntanga kugira hakurikizwe irondoka rijanye n'amagara meza, nshimikira cane ku buryo bwo guharura kugira cane cane abakenyezi bamenye igihe co gusama n'ikitari ico gusama. Ndabigisha ko bakwiye gusenga Imana bakayizera kugira ibibafashemwo.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Dans les enseignements que je donne pour qu'il y ait planification familiale, j'insiste surtout sur la méthode de comptage du cycle menstruel pour que les femmes, principalement, puissent connaître la période féconde et celle non féconde. Je leur enseigne qu'elles doivent prier Dieu et croire en Lui afin qu'il les aide à cette fin.* » Avec cette considération, nous pouvons dire qu'il y a des inquiétudes parce que la plupart des femmes burundaises méconnaissent leur période féconde, ce qui sera difficile de procéder au comptage du cycle mensuel et d'être fidèle à la méthode naturelle. L'efficacité d'une telle méthode est douteuse.

C'est cette inquiétude que le cas « C » évoque lorsqu'il dit ceci : « *Ku nyigisho ndabaha mw'ishengero mu bijanye no kuvyara ku rugero, nshimikira ku buryo bwo guharura. Ariko ndafise impungenge ko ziba impfagusa kuko abakenyezi bamwe ntibazi ibihe vyabo vyo gusama kuko bitama ari bimwe amezi yose.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Pour les enseignements que je donne à l'église en rapport avec le planning familial, j'insiste sur la méthode de comptage du cycle menstruel. Mais j'ai une inquiétude que tels enseignements sont vains parce que certaines femmes ne connaissent pas leur période féconde parce qu'elle ne reste pas la même pour tous les mois.* » Donc, nous remarquons que la méthode de

comptage du cycle menstruel n'est pas celle à encourager lorsqu'il s'agit de mettre en place une planification familiale.

A ce sujet, Billings et Westmore (1984, p.215) font remarquer que « *les premiers jours fiables du cycle sont calculés grâce à l'étude des cycles sur une période de 6 à 12 mois. Ces calculs ainsi que l'étude du changement de la température sont modifiés dans certains cas par l'observation de la glaire cervicale. D'autres indications physiologiques de fertilité sont prises en compte par exemple des douleurs, la tension des seins, l'état du col, etc.* » Cette méthode serait efficace pour les femmes qui ont des périodes régulières de l'ovulation tout au long de leur vie procréative. Elle présente comme inconvénient la possibilité de confusion due à la contradiction de l'un ou l'autre des différents signes de l'ovulation.

« D », quant à lui, pense que la planification familiale n'est pas nécessaire. Ses enseignements s'adressent avant tout aux jeunes en leur demandant d'être polis et de se préparer à accueillir tous les enfants que Dieu leur donnera. Il précise ceci : « *Jewe nk'uwemera Imana, nigisha mpereye ku bakiri bato, nkabigisha kugira kwihangana no kugira indero runtu no kwakirana umutima ushima abana Imana izobaronsa.* » Ce qui se traduit de la façon suivante : « *Moi en tant que serviteur de Dieu, j'enseigne en commençant par les jeunes, je leur enseigne de s'abstenir, d'être disciplinés et d'accueillir poliment tous les enfants que Dieu leur donnera.* » Nous constatons que « D » soutient que, quel que soit le nombre d'enfants en famille, aucun problème ne s'impose parce que ceux-ci constituent un don de Dieu. Ici, Poupard (2001, p.6) pense que « *le désir de Dieu est inscrit dans le cœur de l'homme. En lui seul, il trouve la vérité et le bonheur qu'il ne cesse de chercher, germe d'éternité qu'il porte en lui-même (...)* ». Nous constatons que celui qui croit se donne l'illusion qu'il y trouve la vérité et le bonheur. Il n'est pas soucieux des problèmes qui surgissent car il croit à la meilleure vie de l'au-delà.

Concernant la position du cas « E », les enseignements qu'il donne aux chrétiens se limite sur l'abstinence lorsqu'il s'agit de vouloir recourir à la planification familiale. Il le précise explicitement comme suit : « *Mu nyigisho ntanga nk'umukozi w'Imana, ngerageza gushimikira ku buryo bwo kwihangana naho hariho ubundi buryo abandi bakoresha mu gutunganya ivy'irondeka rijanyye n'amagara meza.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Dans les enseignements que je donne en tant que catéchiste, j'essaie d'insister sur la méthode de l'abstinence même s'il y a d'autres méthodes que les autres emploient en vue d'une planification familiale.* » Donc, le cas « E » ne se limite qu'à l'abstinence quand il enseigner le

planning familial. Il ajoute aussi le privilège de la prière et la croyance en Dieu comme facteurs pouvant renforcer cette abstinence.

S'agissant du cas « F », il est nécessaire d'abord de montrer aux chrétiens de la situation actuelle qui prévaut dans le pays avant de leur indiquer la méthode à adopter lorsqu'il s'agit de la planification familiale. Il précise ceci : « *Mbanza kwigisha abakirisu ivyo ukwaga kw'isi n'itituka ryayo hamwe n'inkwirikizi mbi zo kuvyara benshi. Nca mboneraho kubigisha ko borondoka ku rugero mugabo nshimikira ku kwihangana.* » Ce qui se traduit comme suit : « *Je commence par enseigner les chrétiens ce qui est de l'exiguïté de la terre et la pauvreté du sous-sol ainsi que les conséquences ardues liées à une descendance nombreuse. Je profite cette occasion pour leur enseigner qu'ils doivent recourir au planning familial, mais j'insiste sur l'abstinence.* » Par ici, nous constatons que «F» est soucieux des problèmes qui hantent une forte démographie. Pourtant, il ne veut pas privilégier l'enseignement des méthodes artificielles alors que le fait d'avoir mis en place plusieurs méthodes serait à la base de la volonté de minimiser les erreurs de conception qui pourraient surgir.

En un mot, comme il existe plusieurs méthodes contraceptives, il serait mieux de ne pas omettre aucune méthode lors des enseignements éventuels. De plus, le rôle des médecins demeure primordial puisque les méthodes qu'ils enseignent sont issues d'une théorisation rigoureuse. Dans ce cas, chaque personne pourra choisir la méthode à utiliser qui lui paraît adéquate et pourra changer une fois qu'elle constate son inefficacité.

8.3. Ralentissement de la croissance démographique

La plus forte démographie observée de nos jours est le résultat des mentalités pro-natalistes qui sont ancrées dans la conscience de certaines gens d'une part et la méconnaissance conjointe à l'ignorance des méthodes contraceptives occasionnées par certaines religions et associations assimilées d'autre part. Mais dans toute cette situation, des stratégies de tentatives de ralentir la croissance démographique devraient être mises en place sinon les problèmes de la population vont se multiplier davantage. Il serait mieux que les gens qui connaissent déjà des notions en rapport avec les méthodes contraceptives aident et éveillent ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'acquérir telles notions afin d'éviter une forte démographie dans les moments à venir. Une telle tâche de sensibilisation de la politique de planification familiale n'est pas l'apanage des institutions étatiques, mais aussi des

responsables de certaines organisations et associations non étatiques devraient faciliter à la mettre en œuvre.

Dans ce travail, nous avons essayé d'approcher un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie afin de savoir ses tentatives de participer à la sensibilisation des méthodes pouvant aider dans le ralentissement de la croissance démographique. Sur ce sujet, le cas « A » s'est exprimé en disant que toutes les églises devraient enseigner la politique du *planning* familial. Il le déclare de la façon suivante : « *Icotegerejwe gukorwa, ni uko amashengero yose yokwigisha umugambi w'irondeka rijanye n'amagara meza. Leta nayo yohaguruka ikigisha abenegihu akamaro k'uwo mugambi maze abantu bagatahura ko atari ukuvyara gusa batibaza kazoza kabo.* » Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Ce qui devrait être fait, c'est que toutes les églises devraient enseigner la politique du planning familial. L'Etat devrait s'assigner d'enseigner à toute la population l'avantage de cette politique du planning familial à tel point que les gens comprennent que ce n'est pas seulement mettre au monde enfants sans penser à leur avenir.* »

Par ici, nous constatons que, malgré sa croyance religieuse, le cas « A » soutient la pratique du *planning* familial et sa sensibilisation partout, que ce soit auprès des chrétiens ou auprès de toute la population, est une nécessité pour aboutir au ralentissement de la population. Dans cette même logique d'idées, les opinions de « B » corroborent avec celles de « A » quand elle précise que les enseignements en rapport avec les méthodes contraceptives devraient impérieusement être renforcés partout, que ce soit dans toutes les églises ou dans d'autres catégories de la population. Elle l'exprime de la façon suivante : « *Hakwiye kuba inyigisho zijanye n'irondeka rijanye n'amagara meza haba mu mashengero atandukanye canke mu yindi mirwi y'abenegihugu. Ikindi ni uko ubushikiranangaji bw'indero bwotegekanya izo nyigisho nko mu mashure atandukanye ku buryo umwana wese ashika mu bigero azi uko akwiye kuvyifatamwo.* » Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Il devrait y avoir des enseignements en rapport avec la planification familiale que ce soit dans différentes églises ou dans d'autres catégories de la population. Autre chose c'est que le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique puisse prévoir tels enseignements à tel point que chaque enfant devienne adulte ayant déjà connu comment il peut s'y comporter.* » Donc, les méthodes contraceptives artificielles devraient être enseignées à toutes les catégories de la population, même les adeptes de l'Eglise Méthodiste Unie. C'est

dans le but de voir à la baisse la une forte démographie et préparer la population à faire face aux divers problèmes sociaux causés par une forte démographie.

Les propos du cas « C » renforcent ceux des deux cas précédents. Il déclare ce qui suit : « *Leta n'amashengero vyokwitaho kwigisha ibijanye n'irondeka rijanye n'amagara meza mu kwereka abantu inkwirikizi mbi z'uruvyaro rwinshi ku miryango no ku gihugu.* » Ce qui traduit de cette manière : « *L'Etat et les églises devraient enseigner ce qui est en rapport avec la planification familiale en montrant aux gens les conséquences pénibles d'une descendance nombreuse pour la famille et pour le pays.* » Nous ne constatons que le souhait du cas « C » est que la politique du *planning* familial est important pour aboutir à un ralentissement de la croissance démographique.

Pourtant, « D » n'avance aucune procédure pouvant faciliter le ralentissement de la population. Il est convaincu d'ailleurs que beaucoup de gens ne causent aucun problème. Il exprime son opinion de la façon suivante : « *Ndizera ko Imana ariyo yavuze ngo abantu nibarwire bangane n'umusenyi wo ku kiyaga, niyo kandi izomenya ibibatunga.* » Ce qui se traduit de cette façon : « *Je suis convaincu que c'est Dieu qui a dit que les gens deviennent nombreux jusqu'à atteindre le stable du bord du lac, c'est lui-même qui saura ce qui les fera vivre.* » Donc, « D » n'a pas d'inquiétude à propos de la croissance démographique. Il s'agit, ici, d'une position idéologique car les problèmes liés à la surpopulation subsistent. Parlant de cette idéologie, Poupard (2001, p.5) indiquent que « *les hommes attendent de diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur de l'homme.* » Nous retenons que certaines gens cherchent à expliquer la croissance démographique en se réfugiant derrière l'œuvre d'une puissance surnaturelle. C'est une erreur car l'homme est responsable de sa vie personnelle et de celle de sa progéniture.

De sa part, « E » dit que la question du ralentissement de la population revient à l'Etat. Il s'exprime comme suit : « *Kugabanya irwirirana ry'abantu vyega Leta kuko n'ubwo jewe ndavyigishako, mbona bitoroshe ko babitahura ngo babishire mu ngiro. Ariko hamwe Leta yoshiraho itegeko ku buryo uwurengeje abana batatu aca atanga ikori, ngira borikwirikiza.* » Ce qui traduit de cette façon : « *Réduire la croissance démographique revient à l'Etat parce que même si j'enseigne sur cette questions, je vois que ce n'est pas facile aux chrétiens de le comprendre et l'exécuter. Mais si l'Etat met en place une loi de façon que celui qui dépasse*

trois enfants soit puni en donnant de l'amende, peut-être qu'ils la respecteront. » Nous constatons que « E » considère que son intervention en matière de planification familiale est minimale. D'ailleurs, il est contre l'utilisation des méthodes contraceptives artificielles dans la planification familiale. Pourtant, il pense que l'Etat est l'organe social suprême et irremplaçable pouvant faciliter la mise en place de la politique de planification familiale, idée dont pourtant s'écarte « E » du fait de sa croyance religieuse.

Concernant la position de « F », l'Etat devrait punir sérieusement les polygames et les filles mères en vue de réduire la croissance démographique. Il l'exprime comme suit : « *Leta ikwiye guhana atagufyina abagabo baharika n'abageme bavyarira iwabo kuko batuma haba umurindi munini w'irwirirana ry'abantu.* » Ce qui se traduit comme suit : « *L'Etat devrait punir sérieusement les hommes et les filles-mères parce que ceux-ci sont responsables de la plus forte croissance démographique.* » La polygamie et les grossesses non désirées amplifieraient l'explosion démographique. Il serait mieux décourager telles habitudes pour aboutir au ralentissement de la population. De plus, il faudrait créer des conditions optimales d'enseignement pour que les élèves n'abandonnent pas l'école. En même temps, créer des emplois pour occuper les jeunes. Pourtant, même si l'Etat est chargé d'organiser la cité et de censurer ceux qui passent outre les lois publiques, toute personne devrait changer de mentalités et mettre en place des habitudes qui concourent au développement familial et social. De ce fait, elle devrait recourir aux méthodes contraceptives et suivre les conseils des médecins avant même l'intervention des pouvoirs publics pour tenter d'aboutir au ralentissement de l'explosion démographique

En définitive, l'avenir de la population ne sera pas meilleur si l'explosion démographique continue à s'imposer. Nos enquêtés ont précisé que l'appauvrissement du sous-sol, le manque de terres cultivables accompagnés des conflits fonciers, des problèmes d'emploi et d'autres comportements antisociaux découlant de cette explosion démographique. Il serait mieux d'enseigner, dans toutes les couches de la population, la politique du *planning* familial.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail intitulé « *Attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face à la planification familiale* », il nous convient de rappeler les grandes lignes qui le composent. Nous avons commencé par une introduction générale dans laquelle nous avons justifié le choix du sujet et délimité le sujet de recherche. Notre travail est subdivisé en deux grandes parties. La première partie a été consacrée à l'élucidation des concepts-clés, aux considérations sur la fécondité et la démographie au Burundi, au christianisme et la question du *planning* familial et à la problématique et la démarche méthodologique de recherche que nous avons mise en œuvre.

Notre objectif général de recherche visait à *étudier les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning familial*. De cet objectif général ont découlé des objectifs spécifiques. Pour l'étude, nous avons utilisé la méthode qualitative et l'enquête par l'entretien semi-directif comme technique de recherche. La population d'enquête était constituée par les dirigeants de l'EMU de la Commune Cankuzo en province Cankuzo. L'enquête quant à elle est concernée par six cas trouvés par l'intermédiaire des sujets de la préenquête. Après avoir collecté les données de recherche, nous avons organisé ces dernières selon les objectifs spécifiques de recherche.

Notre premier objectif spécifique consistait à *cerner les considérations d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face à l'explosion démographique*. Sur ce point, les sujets enquêtés ont indiqué que l'explosion démographique est une réalité au Burundi. Celle-ci amplifie la pauvreté et la misère, éléments qui entraînent une société en difficultés. Les cas de migration causent de l'insécurité dans une société: les cas d'abandon scolaire et de vols trouvent origine dans la misère que connaissent certaines familles qui ne trouvent pas de quoi nourrir leurs enfants. Les situations de guerre résultent sans doute de l'explosion démographique et des conditions de vie difficiles des populations. En considérant les résultats de recherche, nous pouvons conclure que ce premier objectif spécifique a été atteint.

S'agissant du deuxième objectif spécifique qui cherchait à *découvrir les connaissances d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie en rapport avec le planning familial*, les résultats de recherche ont prouvé que les sujets d'enquête ont des connaissances sur les méthodes contraceptives qui concourent au *planning* familial. Mais ils combattent l'utilisation des méthodes contraceptives artificielles en privilégiant l'abstinence pendant la période féconde

pour les mariés et l'abstinence pour les futurs mariés. Nous pouvons dire que cette attitude est tributaire de leur appartenance religieuse. Compte tenu de toutes ces informations, nous disons aussi que cet objectif spécifique a été atteint.

Concernant le troisième et dernier objectif spécifique qui consistait à *dégager les voies de sortie envisagées par un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie pour faire face à la problématique de l'explosion démographique*, nos enquêtés ont indiqué que l'avenir de la population ne sera pas meilleur si la croissance démographique poursuit son rythme du fait que la terre cultivable s'amenuise. Cette situation, combinée à la pauvreté, occasionne des troubles sociaux. Ils ont suggéré qu'il faudrait enseigner la politique de *planning* familial dans les organisations étatiques et paraétatiques du pays. En outre, nos enquêtés ont avancé l'idée selon laquelle l'Etat devrait interdire la polygamie réelle ou dissimulée. Partant de ces résultats de recherche, nous disons que ce troisième objectif spécifique a été atteint.

Eu égard à l'atteinte de ces objectifs spécifiques de recherche, nous sommes convaincue que notre objectif général qui cherchait à *étudier les attitudes d'un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning familial* a été lui aussi atteint. En fait, un dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie constate qu'il y a l'explosion démographique et les problèmes qui en découlent. L'étude a montré qu'il a des sources d'information qui lui permettent de connaître les méthodes contraceptives. Mais les mentalités religieuses constituent un handicap à la planification familiale par le fait qu'elles fustigent les méthodes contraceptives artificielles.

En fin de compte, nous ne pouvons pas prétendre avoir épuisé tous les aspects se rapportant à notre sujet de recherche, raison pour laquelle nous demanderions à d'autres chercheurs de nous compléter, par exemple, en menant une étude intitulée « *Opinions et attitudes d'une vieille personne sur le planning familial* ».

SUGGESTIONS

Après l'analyse des problèmes constatés par un dirigeant de l'EMU quant à l'explosion démographique, nous avons remarqué que la nécessité de la politique et la pratique d'une planification familiale. C'est pourquoi nous ne saurions terminer sans émettre des suggestions pouvant aider à la réduction de la croissance démographique. Nous avons adressé nos suggestions à des personnes que nous avons considérées comme les plus visées par le sujet à l'étude.

□ **Aux chrétiens, de :**

- Ne pas s'atteler aux prières seulement, mais prendre des mesures de lutte contre la pauvreté par la création des associations de production, la pratique de l'élevage et de l'agriculture moderne.
- Considérer que la providence n'aide que celui qui agit si l'on tien compte ce dicton : *« chacun pour soi et Dieu pour tous. »*

□ **Aux dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie, de :**

- Permettre aux chrétiens l'utilisation des méthodes artificielles car le rejet de celles-ci revient à agir dans le sens de favoriser le phénomène de l'explosion démographique.

□ **Aux pouvoirs publics, de :**

- Mettre en place des mesures pour tenter de faire face à la pauvreté et favoriser l'accroissement de la production agricole en mettant en place des stratégies de mise en commun des terres cultivables et de promotion du mouvement coopératif qui serait un autre voie pour un avenir meilleur de la population;
- Mettre fin à la politique de privatisation de secteurs étatiques, ceci pour enrayer la pauvreté extrême dans laquelle a sombré la population burundaise.

BIBLIOGRAPHIE

- Barthélemy, P. et al. (2007). *Démographie et société*. Paris : Armand colin.
- Bénoît, F-P. (1980). *Les idéologies politiques modernes, le temps de Hegel*. Paris: PUF.
- Billings, E. et Westmore, A. (1984). *Le contrôle de fécondité sans recours aux produits chimiques ou aux dispositifs mécaniques*. Montréal : Pauliness.
- Birou, A. (1997). *Vocabulaire pratique des sciences sociales*. Paris : Editions Ouvrières.
- Blanchet, A. et Gotman, A (1992). *L'enquête et ses méthodes ; entretien*. Paris : Nathan.
- Born, M. (2012). *Psychologie de la délinquance*. Bruxelles: De Boeck.
- Brown, H. et Edward, J. (1972). *Notre descendance est-elle condamnée ?* New-York : The population Council.
- Chasteland, J.C. (1994). *La croissance de la population mondiale devant la communauté et l'opinion internationale*. Paris : PUF.
- CPAJ (2015). *Le rapport de l'atelier-débat de réflexion sur les barrières socioculturelles et religieuses au Burundi à l'endroit des représentants des Eglises chrétiennes*. Cankuzo : CPAJ
- De Ketele, J.M. et Xavier, R. (1996). *Méthodologie du recueil d'information : Fondement des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interviews et d'étude des documents*. Bruxelles : de Boeck université.
- Descroche, H. (1972). *L'homme et ses religions : Sciences humaines et expériences religieuses*. Paris : Editions du Cerf.
- Dumont, G.F. (2007). *Le monde et les hommes : grande évolution : démographie*. Paris : Ellipses.
- Durand, G. (1968). *Sexualité et foi, une synthèse de théologie morale*. Paris : Les éditions FIDES.
- Durkheim, E. (1979). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : PUF.
- Fischer, G-N. (1988). *Les concepts fondamentaux de psychologie sociale*. Paris: Dunod.
- Freud, S. (2008). *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Paris: Editions Gallimand.
- Gouvernement du Burundi et UNICEF. (1988). *Les femmes et les enfants au Burundi, de l'analyse à la situation*. Bujumbura : UNICEF.
- Grémion, C. (2006). *Eglise et la contraception : l'urgence d'un changement*. Paris : Bayard.
- Hakizimana, A. (2002). *Naissance au Burundi entre tradition et planification*. Paris : l'Harmattan.
- Hegel, G.W.F. (1996). *Leçon de philosophie de la religion*. Paris : PUF.

- Hervé, R. (1973). *La pensée chrétienne*. Paris : PUF.
- Ionescu, S. et Blanchet, A. (2006). *La psychologie sociale*. Paris : PUF.
- ISTEEBU et INSP. (2010). *Enquête démographique et santé au Burundi*. Bujumbura :
ISTEEBU.
- Lafon, R. (1979). *Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- Léon, A. (1977). *Manuel de la psychologie expérimentale*. Paris : PUF.
- Maisonneuve, J. (1985). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF.
- Mbanguia, P-T. et al (1990). *Colloque sur l'information, éducation, communication et
planification en Afrique*. Paris : Ramsay.
- Mendras, H. (1975). *Éléments de sociologie*. Paris : Armand Colin.
- Miburo. T. (2012). *Disciples de la nature*. Bujumbura : Presse Lavigerie.
- Mucchielli (1973). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Paris : ESF.
- Muchielli, R. (1972). *Opinion et changement d'opinion*. Paris : PUF.
- Navas, J.et al. (1977). *Famille et fécondité au Burundi. Approche psychosociologique*.
Bujumbura : Presse Lavigerie.
- Ndayikeza, A. (2004). *Opinions des chrétiens membres du conseil paroissial de Ngagara sur
la planification familiale*. Mémoire inédit. Bujumbura : UB, FPSE.
- Niyonkuru, D. (2015). *Les adeptes de l'Eglise de Pentecôte face à la régulation des
naissances*. Mémoire inédit. Bujumbura : UB, FPSE.
- Ntamwana, M. T. (1985). *La conception de la fécondité humaine dégagee des rites et des
interdits relatifs à la femme dans la société burundaise traditionnelle et
contemporaine*. Bujumbura : UB : FLSH.
- OMS(1990). *Les contraceptifs injectifs. Leur rôle en planification familiale*. Paris: OMS.
- Oury, D.G-M. (1988). *Dictionnaire des ordres religieux et des familles spirituelles*.
Paris : Editions CLD.
- Pelletier, G. (1999). *Former les dirigeants de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.
- Pinto, R. et Grawitz, M. (1964). *Méthodes des sciences sociales t2*. Paris : Dalloz.
- PNUD (2004). *Rapport mondial sur le développement humain 2004*. New York : PNUD.
- PNUD (2010). *Rapport mondial du développement humain*. New York : PNUD.
- PNUD (2014). *Rapport sur le développement humain 2014 : Pérenniser le progrès humain ;
réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. Tokyo : PNUD.
- Poirier, C. et Gravel, N. (1992). *Mieux comprendre sa vie de travail*. Québec : Les Éditions de
l'Homme.

- Poisson, Y. (1999). *La recherche qualitative en éducation*. Québec : Gaëtan Morin.
- Portnoy, H. (1969). *Demain, la pédagogie*. Paris : Magnand.
- Poupard, P. (1979). *Dictionnaire des religions*. Paris : PUF.
- Poupard, P. (2001). *Les religions*. Paris: PUF.
- Pressât, R. (1978). *Dictionnaire de démographie*. Paris : PUF.
- Provan, C. (1989). *La Bible et le contrôle des naissances*. Paris : Amazon.
- Provent, A. et Deravignon, F. (1977). *Le nouvel ordre de la faim, révolution paysanne*. Paris: Seuil.
- Quivy, R et Campenhoudt, L. V. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- République du Burundi (2004). *Objectif du Millénaire pour le développement*. Bujumbura.
- République du Burundi et l'UNICEF (1992). *Femmes et enfants au Burundi, analyse de la situation*. Bujumbura: UNICEF.
- République du Burundi, Ministère de l'intérieure. (2008). *Recensement général de la population et de l'habitat*. Bujumbura : Bureau central de recensement.
- Robert, P. (2010). *Le nouveau Petit Robert de la langue Française*. Paris : SEJER.
- Robinson, B. (2003). *Psychologie clinique : de l'initiation à la recherche*. Paris : De Boeck Université.
- Romaniuk, A. (1967). *La fécondité des populations congolaises*. Paris : Mouton.
- Serfaty, D. (1992). *La contraception*. : Paris : Doin Editeurs.
- Sillamy, N. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*. Paris : Bordas.
- Solvay, E. (1962). *Religions de salut. Annales du centre d'étude des religions*2. Bruxelles: ULB.
- Suavet, T. (1967). *Dictionnaire économique et social*. Paris : Edition Ouvrières.
- UNESCO (1986). *Rapport du séminaire opérationnel interrégional sur les conditions de l'enseignement primaire en vue d'améliorer sa pertinence dans les zones rurales*. Paris: UNESCO.
- UNICEF (2001). *La pauvreté et les enfants : bilan des dix dernières années dans les moins avancés*. New York : UNICEF.
- Vekemans, M. et Wollast, E. (1993). *Pratique et gestion de la planification familiale dans les pays en voie de développement à l'usage des cliniciens, des formateurs*. Bruxelles : De Boeck.
- Williams, S et al (1981). *Les jeunes sans emploi*. Paris : OCDE.

Winckler, M. (2003). *Contraception. Mode d'emploi*. Paris: PUF.

<http://erra.perso.neuf.fr/ranguin/tiers-monde-sous-dev.htm>, consulté le 22/3/2016 à 12h03'.

<http://www.arib.info/> du 7 mars 2016 consulté le 15/11/2016 à 9h30'.

<http://www.populationdumonde.com>, consulté le 16/11/2016 à 9h00'.

<http://www.vatica.va>. *Lettre encyclique de sa sainteté le Pape Paul VI sur le mariage et la régulation des naissances*, consulté le 15/11/2016 à 9h00'.

http://www.statistiques-mondiales.com/croissance_population.htm, consulté le 6/10/2015 à 10heure et 33 minutes.

ANNEXES

ANNEXE I : PRESENTATION ET CONSIGNE EN KIRUNDI

Ndabaramukije,

Nitwa NIYOKINDI Ruzariya, ndi umunyeshure wo mw'Ishule Kaminuza y'Uburundi mu gisata cigisha ivy'inyifato n'ubuhinga bwo kurera. Ndiko ndarangura igikorwa co kurangiza ishule kaminuza ku bijanye n' *«uko abarongozi b'ishengero rya Méthodiste Unie babona umugambi ujanye no kurondoka ku rugero »*.

Twihweje ingene ico gikorwa gitunganiye, twasanze ari mwebwe musanzwe muri mu barongozi b'ishengero rya Méthodiste Unie mwodufasha kuronka inkuru zodufasha gutunganya neza ico gikorwa. Twifuje rero mwotwunganira mu kuduha inkuru kuri iryo jambo ry'umutwe w'igikorwa cacu, kandi ndazi neza ko ivyo muza kutuyagira vyose bizotugirira akamaro mu gukora neza ivyo turondera. Ni co gituma nza gukoresha akuma gafata amajwi kugira mu vyo muja kumbarira vyose ntihabemwo na kimwe ntafata. Ndabamenyeshya kandi ko ivyo muza kutubwira atawuzomenya uwabivuze.

Murakoze.

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI

I. Umwidondoro

- Imyaka :
- Igitsina :
- Idini ry'umufasha wawe :
- Igitigiri c'abana afise :
- Amashure wize :

II. Ikiyago nyezina

I. Irwirirana ry'abantu

1. Mubona gute uruvyaro rwinshi mu muryango ?
2. Ni izihe nkurikizi zijanye n'irwirirana ry'abantu ?
3. Ni izihe ngorane zijanye no kubura akazi?

II. Ubumenyi mu bijanye n'ukurondoka ku rugero

4. Mbwira uburyo bugufasha kumenya amakuru ajanye no kurondoka ku rugero.
5. Ku bijanye no kurondoka ku rugero, ni ubuhe buryo ukoresha mu kurondoka ku rugero ?
6. Uwo mwubakanye yakira gute uburyo mukoresha mu kurondoka ku rugero ?
7. Ni izihe mpanuro mu vyerekeye ukurondoka mwoha urwaruka rwimirije kwubaka ?

III. Ikorwa ku bijanye n'irwirirana ry'abantu

8. Mubona gute kazoza k'abantu mufatiye kw'irwirirana ry'abantu, mufatiye kandi ku kwemera kwanyu ?
9. Ni ki cotegerezwa gukorwa mu kugabanya irwirirana ry'abantu ?
10. Hokorwa iki kugira ngo ukurondoka ku rugero gushikweko mw'ishengero iwanyu ?

ANNEXE. III : PRESENTATION ET CONSIGNE EN FRANÇAIS

Bonjour,

Je m'appelle NIYOKINDI Rosalie, je suis étudiante à l'Université du Burundi à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Je suis en train de réaliser mon travail de fin des études universitaires sur un sujet intitulé « *Attitudes des dirigeants de l'Eglise Méthodiste Unie face au planning* ».

Concernant le plan de notre travail, je m'adresse à vous membre et dirigeant de l'Eglise Méthodiste Unie pour recueillir des informations claires sur notre sujet à l'étude, comme le montre ce titre. Le contenu de vos réponses personnelles aux questions qui vous seront posées seront d'une grande utilité et me serviront pour bien réaliser notre travail. C'est pour cette raison que je vais me servir de cet appareil enregistreur des sons pour que rien ne m'échappe et pour éviter déformation de vos réponses.

Je vous assure que vos propos seront couverts de l'anonymat.

Merci.

ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANCAIS

I. Identification

- Age :
- Sexe :
- Religion du (de) conjoint(e):
- Nombre d'enfants :
- Niveau d'étude :

II. Guide d'entretien proprement dit

I. Explosion démographique

1. Comment appréciez-vous une progéniture nombreuse dans une famille ?
2. Quelles sont les conséquences de l'explosion démographique ?
3. Quels sont les problèmes liés au manque d'emploi ?

II. Connaissances sur le *planning familial*

4. Parlez-moi des sources qui vous permettent d'avoir des informations en rapport avec le *planning familial*.
5. Concernant le *planning familial*, quelle est la méthode connaissez-vous et utilisez le plus pour réguler les naissances ?
6. Comment votre conjoint apprécie-t-il la méthode que vous utilisez pour réguler les naissances ?
7. Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes qui aspiraient au mariage et aux mariés en matière du *planning familial* ?

III. Le défi de l'explosion démographique

8. Comment considérez-vous l'avenir de la population compte tenu de l'explosion démographique ?
9. Qu'est-ce qui devrait être fait pour ralentir la croissance démographique ?
10. Quelles voies proposez-vous pour aboutir à la pratique du *planning familial* dans votre Eglise ?